

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



CONNAÎTRE - PROTÉGER - GÉRER - VALORISER - ACCOMPAGNER



EDITO

2024 c'est quatre années après la fusion de nos trois conservatoires pour former le CEN Occitanie. En 2020 nous étions confiants dans notre capacité à valoriser nos complémentarités afin de développer le meilleur de chaque conservatoire à l'échelle de toute l'Occitanie. En 2020, nous avons commencé une structuration de notre association à travers des thèmes et des territoires. En 2024 cette démarche s'est poursuivie avec la structuration des filières travaux et scientifiques et la poursuite de la territorialisation avec l'ouverture des locaux à Trèbes dans l'Aude. Nous voulons remercier l'implication et le professionnalisme des équipes du CEN sans lesquels nous n'aurions pas pu atteindre ces objectifs. Nous avons également poursuivi la structuration des fonctions supports sans lesquelles l'organisation de toutes nos actions, le développement de nouveaux projets ne seraient pas possible. Le bureau de l'association est reconnaissant de pouvoir s'appuyer sur une direction toujours sur le pont, entourée d'une équipe d'appui pleinement engagée et efficace, sans oublier les salariés qui viennent ponctuellement apporter leur expertise sur les dossiers examinés. Le CEN Occitanie, c'est près de 400 adhérents, plus de 2 300 jours de bénévolat par an et 151 salariés répartis sur 18 implantations dans 12 des 13 départements de la région Occitanie. De nombreux salariés de notre CEN travaillent en partenariat avec les équipes du CEN Ariège au côté duquel nous étions lors de l'inauguration de leurs nouveaux locaux de la maison de la biodiversité de Cos près de Foix. En octobre 2024 nous avons pu réunir l'ensemble des salariés de nos deux CEN, près de 180 personnes à Ax les Thermes pour un séminaire de réflexion en vue de l'élaboration de notre Plan Stratégique Décennal. Ce PSD est à la fois le projet de notre association pour les 10 prochaines années mais aussi le document réglementaire qui nous lie à la Région, à l'Etat et à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels pour l'obtention de notre agrément spécifique. Il sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale de 2025 et nous engagera sur des objectifs à atteindre à l'horizon de fin 2035.

Le CEN Occitanie, c'est aussi beaucoup de projets emblématiques pour la conservation et la gestion de la biodiversité. Impliqué dans plusieurs programmes européens LIFE, le CEN pilote le célèbre programme LIFE Biodiv'payenne qui nous a permis de créer notre Société Civile d'Exploitation Agricole à Montesquieu-Volvestre. Cette SCEA a pour but d'être un outil au service des travaux de restauration et de renaturation et est un de nos points forts pour le développement des savoir-faire de nos équipes travaux. Elle sera aussi un atout pour répondre aux actions de notre nouveau programme SUDOE pour la flore locale. Notre association a renforcé son rôle de chef de file régional de la maîtrise foncière au service des espaces naturels avec le soutien appuyé de l'Etat à travers le Fonds vert, notamment avec l'acquisition de 270 hectares de forêts. Nous sommes également parmi les premiers pourvoyeurs régionaux de données naturalistes (plus de 22 500 données flore et plus de 90 000 données faune en 2024). Ce travail se fait avec nos partenaires, associations membres et non membres. L'union des associations naturalistes d'Occitanie (OC'nat) a pu produire une très belle édition de ses rencontres à Gruissan en mars 2024. Vivement la prochaine !

Notre CEN peut s'appuyer sur son Conseil Scientifique qui a, au cours de séances nocturnes, examiné de nombreux dossiers d'acquisition et a validé 57 Plans de Gestion. Au niveau national les CEN ont produit plus de 3 000 Plans de Gestion, ce qui constitue une ressource considérable de connaissance et d'information sur les milieux, les espèces ainsi que sur les préconisations de gestion et de restauration. Notre présence auprès du public s'est renforcée au fil des dernières années, avec une nette accélération en 2024. La dernière édition de la galerie éphémère a ainsi connu une fréquentation record de 6 000 visiteurs. Le nombre de nos adhérents est, lui aussi, en progression constante, témoignant d'un intérêt grandissant pour nos actions et pour la démarche Conservatoire. Cette dynamique encourageante conforte notre volonté de renforcer notre dimension associative et notre ancrage citoyen. Le CEN Occitanie entend amplifier ce mouvement en tissant des liens toujours plus étroits avec les habitants et les territoires, afin de faire de la biodiversité une cause partagée, vivante et portée collectivement.

Nous sommes reconnaissants à l'ensemble des équipes pour le travail accompli et pour l'élan qu'elles nous donnent pour aller encore plus loin dans nos missions, au service de la biodiversité, de la préservation des milieux, et du bien-être des habitants de notre région.

SOMMAIRE

● LES CHIFFRES CLÉS	4	Les Plans d'actions en faveur d'espèces menacées	28
● LES ACTEURS DU CEN OCCITANIE	6	L'Aigle de Bonelli	28
Instances de gouvernance	6	Les odonates et papillons de jour	28
L'Assemblée Générale	6	Le Desman des Pyrénées	29
Le Conseil d'Administration Le Bureau	6	Les Chiroptères	29
Le Conseil Scientifique	7	L'Emyde lépreuse	29
L'équipe salariée	7	La Cistude d'Europe	29
Le plan de formation	7	● LA TOURNÉE DES ANTENNES	30
L'accueil des stagiaires et des services civiques	7	Aude - Pyrénées-Orientales	32
Les mouvements de personnel	7	Aveyron	34
● QUELQUES ACTIONS PHARES EN 2024	8	Gard	36
● LES CINQ GRANDS FONDEMENTS DU CEN	9	— La Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon	39
Connaître	10	Gers - Tarn-et-Garonne	40
Protéger	12	Hautes-Pyrénées - Comminges	42
Gérer	14	— La Réserve Naturelle Régionale d'Aulon	44
Valoriser	16	Hérault	45
Accompagner	18	— Les Sites naturels protégés des Salines de Villeneuve et de l'étang de Vic & la Réserve naturelle nationale de l'Estagnol	49
● QUELQUES GRANDS PROGRAMMES	20	Lot	50
LIFE Biodiv'Paysanne	20	Lozère	52
D'autres projets pour l'agroécologie	22	Nord Haute-Garonne	54
— FLoRE	22	Tarn	56
— TerrAES	23	● PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES	58
— Mirabeau	23	● L'ANA-CEN Ariège en 2024	61
Le Pôle-relais Lagunes Méditerranéennes	24	● VIE DE L'ASSOCIATION	64
Animation du Plan d'action régional de lutte contre le Crabe bleu	24	Animations et événements nationaux	64
Appui aux politiques publiques sur le lien terre-mer	24	Chantiers participatifs et actions locales	64
Participation au projet LIFE Marha	24	Engagement bénévole et vie associative	65
Communication sur les zones humides et sensibilisation des publics	24	La formation au CEN Occitanie	66
Travail sur les forêts	25	Contribution au réseau des CEN	66
Acquisition, support de programme	25	Participation aux réseaux thématiques & gestionnaires	67
Participation aux Rencontres nationales des territoires forestiers à Rouen	25	Participation aux instances institutionnelles	67
Les grands projets	25	● MIEUX CONNUS MIEUX RECONNUS	68
Label Bas Carbone	25	Un site internet bien en place !	68
Nature impact	25	Une belle présence sur les réseaux sociaux	68
Les Stratégies Régionales	26	Un ancrage toujours présent dans la presse	68
— La stratégie régionale relative aux espèces exotiques envahissantes Faune (EEE Faune) d'Occitanie	26	Panneaux CEN Occitanie	68
— Un programme régional d'actions en faveur des mares (PRAM) d'Occitanie	27	Une présence territoriale avérée	69
		● RAPPORT FINANCIER	70
		● NOS PARTENAIRES	71

LES CHIFFRES CLÉS



10 antennes territoriales

18 sites d'implantation et maisons de sites

Plus de 34 000 hectares

374 sites naturels

1 800 hectares en propriété CEN (1 460 ha) et son Fonds de dotation (336 ha)

32 000 hectares sous convention de gestion, ORE, emphytéoses, AOT...



35 membres au conseil d'administration

32 membres au conseil scientifique

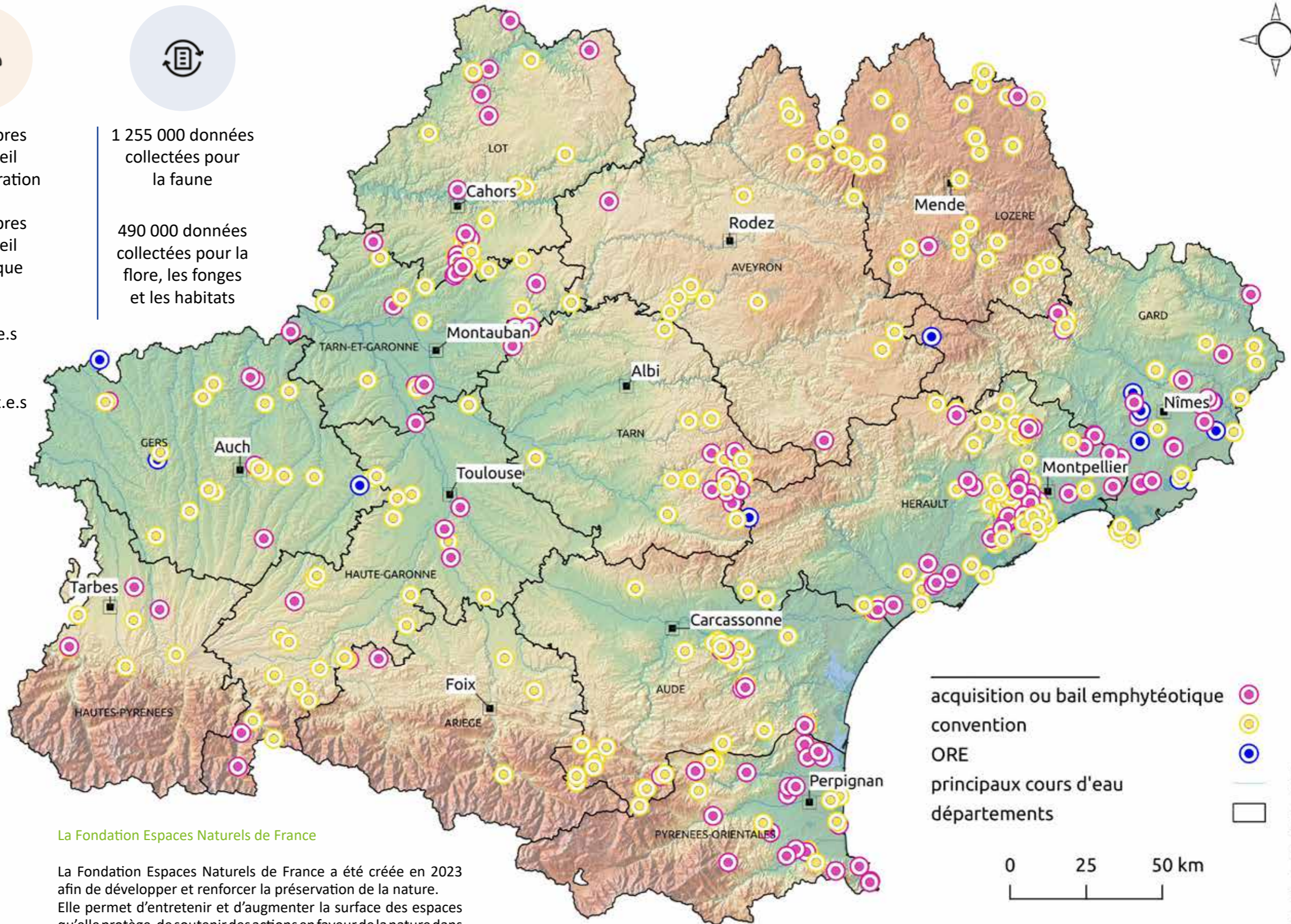
151 salarié.e.s

383 adhérent.e.s



1 255 000 données collectées pour la faune

490 000 données collectées pour la flore, les fonges et les habitats



En France, un réseau national

Depuis 45 ans, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, constitué d'associations, protège et gère 4 500 sites naturels dont 1 650 sont ouverts au public, accueillant plus de 6 millions de visiteurs par an.

Les 1 300 salariés interviennent sur plus de 300 000 hectares d'espaces naturels dans plus d'une commune sur sept en France, avec l'appui de milliers d'adhérents et de bénévoles, rassemblés autour d'un objectif : agir pour la nature dans les territoires !

www.reseau-cen.org



La Fondation Espaces Naturels de France

La Fondation Espaces Naturels de France a été créée en 2023 afin de développer et renforcer la préservation de la nature. Elle permet d'entretenir et d'augmenter la surface des espaces qu'elle protège, de soutenir des actions en faveur de la nature dans les territoires et de transmettre et partager les connaissances en matière de biodiversité. Elle s'est créée naturellement pour confirmer la vocation environnementale des Conservatoires et leur pérennité foncière.

<https://fondation-enf.org/>



Les acteurs du CEN Occitanie

Instances de gouvernance

L'Assemblée Générale

Le 15 juin 2024, les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du CEN Occitanie se sont déroulées à Carcassonne, dans l'Aude. Une belle occasion de réunir les administrateurs, les adhérents et les salariés du CEN Occitanie pour une journée de rencontres et d'échanges sur les actions menées et en cours. Après une matinée passée sur le massif de l'Alaric à Comigne, à la rencontre de l'éleveuse qui pâture sur les sites gérés par le CEN, la journée s'est poursuivie par les réunions statutaires, avec la modification des statuts et l'approbation des rapports moral, financier et d'activités de l'année 2023 et a été l'occasion également d'aborder les nouvelles perspectives. Un grand merci à l'équipe organisatrice et à l'antenne Aude-Pyrénées-Orientales d'avoir organisé cette journée !



AG 2024 Carcassonne ©Mathile Cassé CEN Occitanie

Le Conseil d'Administration | Le Bureau

En 2024, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois les 25/05, 15/06, 19/10 et 14/12.

Le Bureau s'est réuni les 25/01, 07/03, 23/04, 23/05, 20/06, 25/07, 19/09, 24/10, 21/11, soit 9 fois au total.

Le **Conseil d'Administration** se compose comme suit :

Collège	Membres élus ou désignés (de droit)
Membres individuels élus	ARTHUR Christian, AUCLAIR Louis-Dominique, BABIN Yves, BAGNOLINI Guillaume, BRUSTEL Hervé, COSTES Aurélien, COUTANT Laura, EVENOU Yann, GACHES Lionel, GENDRE Thomas, HOUSSARD Claudie, LACAZE David, LAGRAVE Alain, MARTIN Arnaud, MAYNADIER Louis, POUJOL Audrey, RAFTON Thibault, SAVINA Henri, THALER Olivier, WATELLIER Anne-Marie
Membres associatifs élus	SANE Fabien (ALEPE), CASTELLAN Martin (ANA-CEN Ariège), BOUSQUET Gilles (COGard), DIAS Paula (Les Ecologistes de l'Euzière), ROUSSET Louis (GNAUM), HARDY Alain (LPO Occitanie), JOACHIM Jean (Nature En Occitanie), STREITO Jean-Claude (Opie), NICOLE Michel (SFO Languedoc), BERVILLE André (SHHNH)
Membres de droit	Région Occitanie (Agnès LANGEVINE), Département des Pyrénées-Orientales (Martine ROLLAND), Département de l'Hérault (Christophe MORGO), Président du Conseil scientifique (Thibaud DECAENS), GCMP (vacant), GIMP (Christophe PHILIPPE), 2 représentants du personnel

Le **Bureau** se compose comme suit :

- Arnaud MARTIN Président
- Olivier THALER Trésorier
- Hervé BRUSTEL 1^{er} Vice-Président
- Henri SAVINA Trésorier adjoint
- Gilles BOUSQUET Vice-Président
- Lionel GACHES Secrétaire
- Christian ARTHUR Vice-Président
- Louis-Dominique AUCLAIR Secrétaire adjoint
- Laura COUTANT Membres administrateurs
- David LACAZE Membres administrateurs

Le Conseil Scientifique

Le Conseil scientifique du CEN Occitanie s'est réuni les 1er mars, 5 juillet, 26 septembre et 29 novembre. Les sessions de juillet et de novembre ont été électroniques. 11 membres étaient présents à chacune de ces quatre réunions avec un ordre du jour conséquent.

Le Conseil Scientifique est composé de 32 personnes : Shallari Anila, Stéphane Aulagnier, Aurélien Besnard, Simon Blanchet, Valérie Borrell, Christophe Botella, Laurent Bruxelles, Laetitia Buisson, Tanguy Daufresne, Thibaud Decaens, Marc Deconchat, Corinne Echeynne, Magali Gerino, Léo Giardi, Manon Hess, Staffan Jacob, Camila Leandro, Jean-Louis Martin, Florence Mazier, Emmanuel Menoni, Jean-Paul Métaillé, Johan Michaux, James Molina, Benoit Nabholz, Guillaume Papuga, Sébastien Puechmaille, Céline Quélenec, Franck Richard, Laurent Rigou, Jean-Marie Savoie, Julien Steinmetz, Michel Wienin.

Les Conseils scientifiques en 2024 ont permis de valider 57 plans de gestion et 40 projets d'acquisition.

L'équipe salariée

Le CEN Occitanie continue de recruter ! Fin 2024, il rassemble plus de 150 salariés (145 ETP) : docteurs, ingénieurs en écologie, en agronomie, spécialistes des systèmes d'information, chargés de gestion, techniciens, animateurs, etc., et bien sûr les fonctions supports, notamment administratives, informatiques et de communication.

Le plan de formation

Le plan de formation a permis aux équipes de suivre 383 jours de formation, dont 96 jours organisés en interne, ainsi que d'accompagner neuf contrats d'alternance.

L'accueil des stagiaires et des services civiques

En 2024, le CEN Occitanie a encadré 19 stagiaires de longue durée, 18 de courte durée, ainsi que huit volontaires en service civique.

Les mouvements de personnel

Le CEN Occitanie a pérennisé 8 postes en CDI, recruté 22 nouveaux CDI, cinq CDD en renfort d'activité et vu le départ de neuf permanents.

La grande équipe du CEN Occitanie au séminaire en Ariège ©Mathieu Pereira CEN Occitanie



Quelques actions phares en 2024



La 2ème édition des Rencontres naturalistes d'Occitanie organisée par OC'nat (Union des associations naturalistes d'Occitanie), dont le CEN Occitanie est membre fondateur, a eu lieu à Gruissan (11) en mars 2024. Un nouveau succès avec plus de 500 participants venus échanger sur 3 jours autour d'une trentaine de communications orales et d'une vingtaine de posters.



Le CEN Occitanie et l'ANA-CEN Ariège ont réuni leurs équipes salariées en octobre 2024 à Ax-les-Thermes (09) pour plancher avec des administrateurs sur les futures orientations de l'action Conservatoire en région, à décliner dans le Plan Stratégique Décennal en cours d'élaboration en vue de l'obtention du renouvellement de leur agrément CEN par l'État et la Région d'ici fin 2025. Deux jours, cinq ateliers, dix administrateurs, 160 salariés présents et 1 500 idées pour contribuer à l'avenir du Conservatoire !



Après avoir délibéré fin 2023 pour sa création, le CEN Occitanie et son Fonds de dotation sont heureux de vous annoncer, en tant qu'actionnaires, la naissance de la Société Civile d'Exploitation Agricole SCEA Biodiv'Paysanne, qui est immatriculée officiellement depuis le 30 octobre 2024.



Les cinq grands fondements du CEN

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie agit pour la protection concertée, la gestion et la mise en valeur de patrimoines communs constitutifs de la biodiversité en région. Le CEN Occitanie est une association à but non lucratif, née en 2020 de la fusion des anciens CEN de Midi-Pyrénées, du Languedoc-Roussillon et de Lozère. Son positionnement s'inscrit dans le cadre des politiques publiques de conservation de la biodiversité, via un agrément délivré par l'État et la Région, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Fort de 36 années d'expérience, le CEN Occitanie dispose des compétences pluridisciplinaires et du professionnalisme nécessaires à son action, qui se décline en cinq volets principaux :

CONNAITRE

Le CEN Occitanie contribue à l'acquisition et à la production de connaissances scientifiques sur la biodiversité. Les données acquises sont partagées pour identifier les enjeux prioritaires de conservation, rédiger des documents de gestion et améliorer la compréhension des écosystèmes.

PROTEGER

Le CEN Occitanie intervient auprès des propriétaires fonciers dans le but d'assurer la préservation des espaces naturels à forts enjeux écologiques. Il mobilise différents outils juridiques qui lui permettent de gérer ces espaces : acquisitions, baux, conventions, etc.

GERER

Le CEN Occitanie conçoit et met en œuvre des plans de gestion en fonction des enjeux identifiés sur chaque site. Il mène des actions de restauration, d'entretien, d'aménagement et/ou de veille du patrimoine naturel. Une connaissance fine des territoires, des acteurs, des histoires locales et des usages est ici essentielle pour garantir la pertinence et la durabilité de ces actions.

VALORISER

Le CEN Occitanie propose des animations et des chantiers à l'attention du grand public pour faire découvrir le patrimoine exceptionnel des sites gérés. Il valorise également ses travaux et son expérience auprès de différents publics et des communautés scientifiques, à travers l'animation de réseaux d'acteurs, de la formation, ou des publications.

ACCOMPAGNER

Le CEN Occitanie accompagne les acteurs du territoire dans la transition écologique. Il participe aux travaux de différentes commissions institutionnelles, de concertation ou d'expertises. Il permet d'améliorer la prise en compte du patrimoine naturel dans les décisions d'aménagement et de gestion des ressources naturelles. Le CEN s'appuie sur une gouvernance originale qui associe les parties prenantes dans la préservation des milieux naturels.

Développer et consolider la connaissance scientifique pour orienter les actions de préservation du vivant.

La connaissance naturaliste, l'expertise scientifique et la capacité à mobiliser les savoirs constituent un axe fort du CEN Occitanie. Ces compétences sont fondamentales pour orienter son action :

- Sélection des sites d'intervention en fonction des priorités de conservation et de restauration des habitats et des espèces ;
- Valorisation de cette connaissance dans l'élaboration des plans de gestion pour la définition d'actions pertinentes ;
- Aide à la mise à jour des politiques publiques (ZNIEFF, SINP, SAP, etc.).

Le CEN Occitanie contribue aussi à l'amélioration des connaissances relatives à plusieurs espèces ou habitats menacés, dans le cadre de Plans nationaux d'actions (PNA), de stratégies régionales ou de programmes de connaissance, par exemple sur les mares ou les vieilles forêts.

Il a également fourni un effort particulier de publication de travaux scientifiques et techniques de qualité, tant sur les résultats d'actions de gestion que sur l'ensemble des disciplines de conservation (voir la liste des productions scientifiques en fin de rapport). En ce sens, l'amélioration et l'harmonisation des protocoles de recueil de données, pour en permettre une meilleure interprétation, sont systématiquement recherchées dans les programmes.

Enfin, le CEN Occitanie travaille sur certaines thématiques de concert et via des conventions avec des instituts de recherche tels que des laboratoires d'écologie ou le Muséum national d'Histoire naturelle. Cette activité liée à la connaissance a toujours représenté un investissement important, s'appuyant sur des compétences internes et de nombreux partenariats.

Inventaire en continu des ZNIEFF

Dans le cadre de l'inventaire continu des ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique), le CEN Occitanie, aux côtés des CBN PMP et CBN Med, est chargé par la DREAL Occitanie d'actualiser les bordereaux des ZNIEFF de la région Occitanie.

Cette révision consiste à mettre à jour le contenu des bordereaux au regard des nouvelles données d'observation et des listes d'espèces déterminantes en Occitanie. Une fois révisés, ces bordereaux sont soumis à la validation du CSRPN, puis à la validation nationale du MNHN.

En 2024, 12 salariés de 8 antennes différentes du CEN Occitanie ont participé à l'actualisation de 53 bordereaux de ZNIEFF réparties sur 8 départements.



Pour combler le manque de données dans certains territoires, 15 salariés du CEN Occitanie sont allés prospecter plus de 60 ZNIEFF, et plusieurs ont été inventoriées par des partenaires comme la LPO Tarn ou l'AMBA. Beaucoup de groupes taxonomiques étaient ciblés lors de ces prospections : amphibiens, reptiles, oiseaux, odonates, orthoptères, lépidoptères, flore et bryophytes. Cette révision et ces prospections se poursuivront l'an prochain, car il reste près de 2 000 ZNIEFF à actualiser !

Inventaires entomologiques sur le Puy de Wolf dans l'Aveyron

Dans le cadre de l'animation du DOCOB du site Natura 2000 du Puy de Wolf, la communauté de communes de Decazeville Communauté a souhaité compléter les inventaires faune réalisés en 2015.

Deux taxons très présents sur le site ont été choisis pour ce complément : les orthoptères et les coléoptères saproxyliques. Ils ont permis de découvrir 25 espèces d'orthoptères dont 12 jusqu'alors non répertoriées sur le Puy de Wolf, ainsi qu'une belle population de Criquet des friches (*Omocestus petraeus*).

Pour les coléoptères, les prospections de terrains ont permis d'identifier 58 arbres à enjeu potentiel ou avérés. Seule la présence du Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*) a été confirmée, cependant, plusieurs arbres présentent un potentiel futur pour l'accueil du Taupin violacé (*Limoniscus violaceus*) et du Pique-prune (*Osmoderma eremita*).

Ces inventaires ont été l'occasion d'observer d'autres espèces patrimoniales : le Nacré de la Filipendule (*Brenthis hecate*), le Miroir (*Heteropterus morpheus*), le Faune (Hipparchia stalinus), la Véronique en épi (*Veronica spicata*) et le Léopard ocellé (*Timon lepidus*).



De haut en bas : Pelouses écorchées caractéristiques du Puy de Wolf / Inventaire des coléoptères saproxyliques sur le Puy de Wolf / Inventaire des orthoptères sur le Puy de Wolf / ©Jérémy Buscaill CEN Occitanie

Inventaires des coléoptères saproxyliques sur la commune de Saint-Geniez-d'Olt (12)

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de la commune de Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac, le CEN Occitanie a été missionné pour réaliser les inventaires des coléoptères saproxyliques du Bois des Hourcières. Cet inventaire a permis de mettre en avant l'intérêt particulier de ce site pour la faune saproxylique avec la découverte d'espèces rares ou peu communes et une richesse spécifique considérée comme bonne. Bilan de l'inventaire :

- 130 taxons identifiés dont 111 espèces saproxyliques ;
- 18 espèces appartenant à la liste des Coléoptères indicateurs de la valeur biologique des forêts françaises ;
- 5 espèces déterminantes sur la liste ZNIEFF pour l'Occitanie ;
- 4 nouvelles espèces saproxyliques découvertes pour le département de l'Aveyron.



Pose des pièges à interception PolytrapTM dans le Bois des Hourcières ©Jérémy Buscaill CEN Occitanie

L'accueil de thèses CIFRE

Le CEN Occitanie développe son expertise scientifique en accueillant des thésards CIFRE depuis 2022. Une thèse CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) relie une entreprise, ici le CEN Occitanie, et un laboratoire de recherche afin de mener un travail de recherche appliquée.

Ainsi en 2024, le CEN Occitanie a accueilli un nouveau thésard pour trois ans, Florian Laurence, pour améliorer les états de populations, les suivis et la prise en compte efficace dans les mesures compensatoires destinées aux reptiles, en particulier les couleuvres de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) et à échelon (*Rhinechis scalaris*).

Les travaux de thèse d'ores et déjà engagés et qui vont se terminer en 2025, sont ceux de Soumaya Belghali, pour travailler sur l'évaluation des mesures compensatoires conduites dans le cadre du contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier et optimiser les protocoles de suivi et Loan Arguel, pour réaliser une étude de la sélection des habitats par le Desman des Pyrénées et de leur sensibilité aux variations de débits, en vue de l'élaboration de recommandations en faveur de la conservation de l'espèce. Florent Thébaud qui travaillait sur la détection à large échelle des vieilles forêts par télédétection multimodale a, quant à lui, mis fin à sa thèse avant son terme.

Protéger les fonctionnalités des milieux naturels et les espèces par la maîtrise foncière, d'usage et l'application de la réglementation

En fonction du patrimoine naturel présent, des enjeux de conservation identifiés et du consentement des parties prenantes, le CEN Occitanie œuvre pour préserver, voire améliorer la biodiversité de 370 sites dans la région, soit environ 34 000 ha. Les sites maîtrisés et gérés ont ensuite vocation à intégrer le réseau des aires protégées de la région. Le CEN Occitanie intervient selon trois modalités :

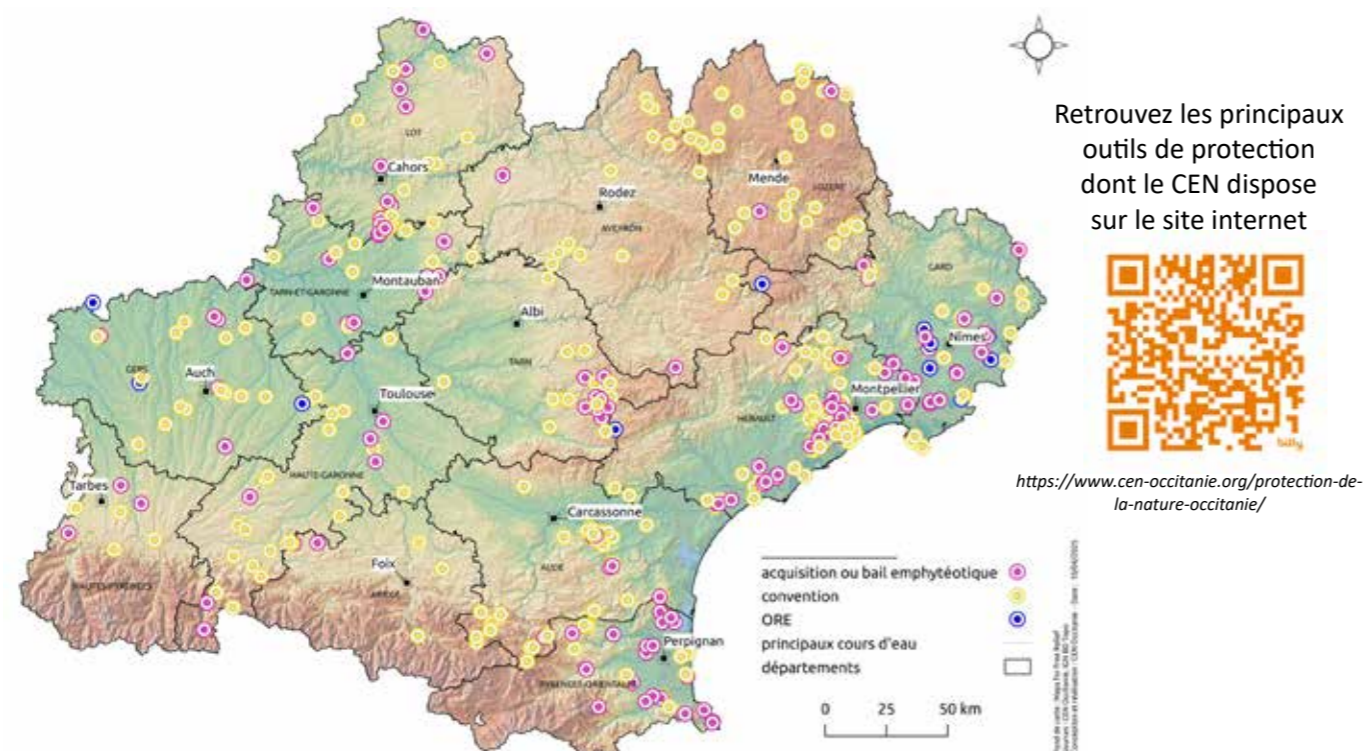
- L'acquisition de sites et la mise en œuvre de mesures de protection adaptées ;
- La signature de conventions, baux ruraux environnementaux (BRE), obligations réelles environnementales (ORE) et contrats attribuant la maîtrise d'usage au CEN Occitanie ;
- L'accompagnement d'opérateurs fonciers et de gestionnaires pour orienter leurs acquisitions foncières et la protection de sites.

Le CEN Occitanie déploie ces outils en priorisant certains types de milieux parmi lesquels les forêts à forte valeur naturelle, les zones humides, les pelouses sèches, etc. Les zones littorales, elles aussi prioritaires en termes de conservation, ne sont concernées qu'en subsidiarité de l'action du Conservatoire du Littoral avec qui le CEN Occitanie travaille en synergie.

Enfin, les secteurs sous pression, urbanisés ou soumis à une agriculture intensive sont, eux aussi, prospectés. Tous ces espaces gérés par le CEN Occitanie seul ou en cogestion bénéficient ainsi d'un niveau de protection plus ou moins élevé : certains d'entre eux étant classés Réserve naturelle ou site Natura 2000, d'autres étant protégés par un arrêté de protection de biotope ou en propriété du Conservatoire du littoral.

Par ailleurs, le CEN Occitanie accompagne d'autres opérateurs fonciers, tels que la SAFER, les établissements publics fonciers, les départements au titre des politiques Espaces naturels sensibles (ENS) pour orienter leurs opérations d'acquisition foncière, de gestion et protection sur des sites à forts enjeux. Sous la supervision de la Région, il peut aussi assurer une assistance technique et scientifique auprès des porteurs de Réserves naturelles régionales ou auprès des structures animatrices de Parcs naturels régionaux.

Enfin, les actions de protection du CEN Occitanie s'appliquent aussi au-delà de ses sites par l'animation ou la participation à plusieurs plans nationaux ou régionaux d'actions (PNA ou PRA) en faveur des espèces menacées.



Un bilan foncier sans précédent

Depuis 5 ans, notre bilan foncier s'est considérablement amélioré avec quatre facteurs facilitants :

- Le projet LIFE BIODIV'PAYSANNE ;
- La mise en œuvre des mesures compensatoires ;
- Les crédits État (Plan de relance et Fonds vert) ;
- Le plan arbre du Conseil régional.

Ainsi en 2024, pas moins de 560 hectares ont été acquis par le CEN Occitanie ou son Fonds de dotation, soit le tiers de son patrimoine foncier à ce jour en une seule année ! Outre les moyens financiers qui ont pu être levés, c'est le fruit de la forte mobilisation de l'équipe dans l'animation foncière qui demande souvent beaucoup d'énergie et de la reconnaissance désormais affirmée du CEN Occitanie comme opérateur foncier pour la préservation des espaces naturels par les partenaires.

Deux projets d'opportunité de création de Réserves naturelles nationales en Haute Vallée de l'Aude (11)

Le CEN Occitanie, en partenariat avec la Fédération Aude Claire, est engagé sur l'élaboration de 2 dossiers d'opportunité de création de Réserves Naturelles Nationales en Haute Vallée de l'Aude (11). L'un sur la Fajolle aux côtés de la commune et l'autre sur la forêt de Counozouls avec le Syndicat forestier. L'année 2024 a été consacrée notamment aux compléments d'inventaires naturalistes, au processus de concertation des parties prenantes et à la rédaction de l'argumentaire en faveur du classement. Ces dossiers seront finalisés en 2025. Viendra ensuite l'avis du CNPN avant décision du Ministère que nous espérons évidemment favorable.

Le diagnostic territorial de la Stratégie Aires Protégées en Occitanie

Le CEN Occitanie et les Conservatoires Botaniques nationaux des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et Méditerranéen ont finalisé le diagnostic territorial de la Stratégie Aires Protégées en Occitanie. Il s'agissait de réaliser un diagnostic de l'état du réseau des aires protégées en région et d'élaborer plusieurs scénarios d'évolution de ce réseau.

En effet la nouvelle Stratégie nationale des aires protégées 2020-2030 (SAP) vise désormais la protection de 30 % du territoire national et des espaces maritimes sous juridiction, dont un tiers (10 %) sous protection forte. Elle s'applique de manière unifiée aux milieux terrestre et marin et ne vise pas seulement la création d'aires protégées supplémentaires mais également à garantir que celles-ci soient représentatives de la diversité des écosystèmes, bien gérées, interconnectées, et disposent des moyens suffisants. Elle se décline dans toutes les régions et son déploiement doit être adapté aux spécificités et enjeux locaux.

Le travail devrait se poursuivre par l'accompagnement des acteurs territoriaux pour faciliter l'appropriation de ce diagnostic.

Par ailleurs, le CEN Occitanie se veut être un acteur moteur de la SAP en région Occitanie et s'est engagé à présenter l'ensemble de ses sites éligibles pour une reconnaissance en Zone de Protection Forte.

Rieupeyroux Lamontélerié ©Sylvain Déjean CEN Occitanie



Mettre en œuvre des actions de conservation des espaces naturels et des espèces, en lien avec les acteurs du territoire

Le CEN Occitanie intervient aujourd'hui sur environ 34 000 hectares en tenant compte des différentes composantes environnementales, sociologiques et/ou économiques. Cette gestion prend différentes formes allant de la libre évolution, le CEN Occitanie n'étant pas systématiquement interventionniste, à des travaux de génie écologique pour lesquels il dispose de plusieurs moyens :

- Une équipe d'une vingtaine de personnes dédiées à la réalisation de travaux légers (fauche, pose et entretien de clôtures, réouverture de milieux, etc.). Ces travaux font parfois appel à des chantiers bénévoles permettant de renforcer l'ancrage territorial et social des actions du CEN Occitanie. Le champ de compétences de l'équipe en interne inclut également la traction animale, une méthode d'intervention plus douce et mieux adaptée à certains milieux ;
- Un cheptel de 65 vaches Highland Cattle et de 11 chevaux camarguais dédié à la gestion des zones humides, et 2 chevaux habilités à faire de la traction animale ;

- Des conventions de gestion, notamment avec des agriculteurs, lesquels s'engagent à gérer des parcelles selon des recommandations fixées par le CEN Occitanie (date de fauche, chargement en bétail, etc.) ;
- La possibilité de sous-traiter à des entreprises les travaux les plus lourds demandant du matériel ou une compétence spécifique ;
- Enfin, grâce à une exploitation agricole de génie écologique créée en 2024 sous la forme d'une Société civile d'exploitation agricole (SCEA) basée dans le Volvestre (31).

La plupart de ces interventions portent sur l'entretien ou la restauration de milieux ouverts et de zones humides, la reconquête de la biodiversité et des fonctionnalités des milieux.

Par ailleurs, le CEN Occitanie assure un appui scientifique et technique à la gestion auprès de structures telles que le Conservatoire du Littoral, certains départements, des organismes agricoles ou bien encore le ministère des Armées. Il accompagne enfin des opérateurs Natura 2000 pour la réalisation de certains contrats et des porteurs de projet pour la mise en œuvre et le suivi de mesures compensatoires.

Les zones humides et landes de Tayac, commune de Centrès

Menacée par la fermeture du milieu, des travaux de réouverture ont donc été organisés en vue d'un redéploiement pastoral. Une mare a également été créée, et l'étrépage d'une petite surface de prairie à Molinie pour rajeunir la végétation a été réalisé. Les équipes travaux de l'EPAGE du Viar et du CEN Occitanie ont été mobilisées.



Travaux sur la zone humide de Tayac ©Philippe Bernié CEN Occitanie

La Tourbière d'Agladières, commune de Saint-Léons

Dans un cadre expérimental, un exclos de pâturage a été mis en place sur la tourbière d'Agladières afin de tester l'effet de différentes actions de gestion sur les milieux et sur la population locale d'Azuré des mouillères (*Phengaris alcon*). Une moitié de cet exclos est laissée en libre évolution tandis que le reste est fauché manuellement par les équipes techniques du CEN Occitanie.



Travaux de fauche sur la Tourbière d'Agladières ©Philippe Bernié CEN Occitanie

Le Pré des chevaux, commune de Saint-Chély-d'Aubrac

Après concertation avec la mairie et l'agriculteur exploitant, des travaux de débroussaillage de ronces et d'entretien de clôtures ont été entrepris. Une ambitieuse opération de débroussaillage et de modification des clôtures a été réalisée durant l'hiver 2024 pour permettre une gestion future par pâturage bovin.



Travaux de clôtures sur le Pré des chevaux ©Philippe Bernié CEN Occitanie

La filière travaux du CEN Occitanie fête ses deux ans !

L'année 2024 a été particulièrement riche pour les équipes travaux qui continuent à s'organiser et à harmoniser leurs pratiques et méthodes dans toute la région. Les besoins en expertise travaux étant de plus en plus importants, trois nouveaux postes de technicien détachés dans des antennes départementales (Aude, Gers et Lozère) ont été créés en 2024. En 2025, deux prises de poste sont prévues ainsi que la pérennisation de postes d'agent technique afin de poursuivre le renforcement des équipes. Dans le cadre de sa spécialisation et du développement de son expertise en ingénierie écologique, le CEN Occitanie mise sur sa filière travaux en développant ses compétences dans le cadre de formations (CACES, AIPR, permis remorque, cartographie, SST, etc.).

Outre les opérations habituelles de travaux en régie ou en prestation, 2024 a vu augmenter de manière significative le nombre de chantiers en régie avec des groupes constitués de divers horizons : des étudiants du bac professionnel au BTS, des chantiers d'insertion, des travailleurs handicapés, etc. Un grand merci aux structures partenaires de ces chantiers : École d'ingénieurs Purpan, Cours Diderot, Pôle sup Nature, DDT, IME, CAMINAREM, etc.

Parallèlement, les équipes ont poursuivi la conception des travaux, assuré le suivi des prestations et mis en œuvre les travaux les plus récurrents : débroussaillages, bûcheronnage, gyrobroyage, création de mares et de gîtes à reptiles, mise défens de gîte à chauves-souris, fauches, pâturage, pose de clôtures, etc. En 2024, le nombre d'opérations consistant à mettre en place des haies a considérablement augmenté, avec plusieurs milliers de pieds plantés constituant plusieurs kilomètres de haies. Ces plantations ont été réalisées en collaboration avec de nombreux bénévoles et la SCEA.

Photos ci-dessous : Travaux et rencontres ©CEN Occitanie



VALORISER ■

Mettre en valeur le patrimoine naturel régional, sensibiliser les publics et partager les connaissances et les savoir-faire

Conformément à la charte du réseau des Conservatoires, le CEN Occitanie œuvre à développer les adhésions et le bénévolat des habitants de ses territoires d'intervention afin de garantir une bonne appropriation locale des enjeux et la pérennité de ses actions.

Développer cette assise citoyenne, c'est s'assurer d'un bon fonctionnement dans le temps du CEN Occitanie, mais c'est aussi permettre à la population d'œuvrer concrètement à la préservation de la biodiversité.

Cette implication peut passer par des chantiers nature, des inventaires participatifs ou la participation aux groupes thématiques du CEN Occitanie. Un adhérent a également la possibilité de devenir conservateur bénévole d'un site.

L'intendance du territoire est par ailleurs un concept que le CEN Occitanie développe et promeut depuis plus de dix ans. Il s'agit d'une stratégie fondée sur l'engagement social des propriétaires et des usagers en faveur de la protection de la nature, à travers la signature d'accords volontaires avec des organismes gestionnaires d'espaces naturels tels que le CEN Occitanie, de manière à maintenir dans un bon état les milieux naturels, les espèces et les paysages. En 2024, le CEN Occitanie a organisé 170 sorties à la découverte du patrimoine naturel local à destination du grand public ou de scolaires.

Plus largement, le CEN Occitanie veille à la mise en valeur de ses stratégies d'actions et de ses productions scientifiques pour une diffusion de la connaissance et une appropriation des enjeux locaux.

Valorisation des données naturalistes et publications scientifiques

Le CEN Occitanie intervient auprès de partenaires publiques et associatifs pour le partage et la valorisation de ces données. Ainsi, il est un acteur important de la plateforme régionale du Système d'Inventaire du Patrimoine Naturel (SINP) qu'il coanime avec l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie). De par ses compétences de gestion et traitement de données, il mutualise et organise la validation de l'ensemble des données sur cette thématique. Plus largement, le CEN Occitanie est aussi coadministrateur de la plateforme et assiste la DREAL, en partenariat avec les Conservatoires Botaniques Nationaux (CBN), dans l'administration de l'ensemble des données mutualisées de la Région. Cette mission inclut l'organisation et la mise en œuvre des réponses aux nombreuses demandes de communication de données.

Par ailleurs, le CEN Occitanie est membre du bureau de l'Observatoire Régional de la Biodiversité Occitanie depuis sa création et a contribué aux différentes productions, notamment la mise en œuvre d'indicateurs sur la biodiversité d'Occitanie. Enfin, de par son rôle dans la connaissance naturaliste et l'expertise géomatique, il contribue à de nombreux échanges de données et portails de visualisation de données. C'est le cas par exemple de la contribution au portail Biodiv'Occitanie porté par OC'nat ou à la plateforme nationale de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel). Enfin, les administrateurs, bénévoles et salariés sont auteurs ou co-auteurs de nombreux articles visant à valoriser la connaissance et l'expertise du CEN Occitanie, notamment sur des thématiques naturalistes. Ainsi, en 2024, 32 articles ont été publiés dans des revues scientifiques et naturalistes, 30 communications orales, actes de colloque et posters et 29 rapports techniques ou rapports de stage ont été produits. L'ensemble de ces productions est listé en fin de rapport.

Atlas de la Biodiversité Communale

Le CEN Occitanie participe à la réalisation d'ABC. Les missions sont variées selon les différents territoires et peuvent inclure de la production de données, de la rédaction, de la mise en page, de la cartographie ainsi que de l'impression et de la communication.

Journée forêt « Améliorer mes hêtraies en préservant la biodiversité » CEN/CRPF

Dans le cadre de l'action 8 « Prise en compte des chiroptères en forêt », une journée forêt intitulée « Améliorer mes hêtraies en préservant la biodiversité » coorganisée par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) et le CEN Occitanie à destination des propriétaires et professionnels (exploitants forestiers, PNR GC, Syndicats de rivière, associations, DDT) a été organisée le 19 juillet 2024 à Vézins-de-Lévézou (Aveyron).

L'objectif était d'aborder les enjeux biodiversité, les pratiques de gestion et d'échanger avec les acteurs locaux. Une vingtaine de participants étaient présents et ont permis de sensibiliser à la problématique particulière du secteur du Lévézou, la présence de boisements majeurs à arbres-gîtes abritant des Grandes Noctules et les recommandations pour leur bonne prise en compte.

Le bilan est très positif car il a permis d'initier un partenariat avec le CRPF et de lancer un projet de courrier commun de porter-à-connaissance auprès des propriétaires forestiers de parcelles à fort enjeux.



Ci-dessus : Aeshna affinis ©Rémi Jullian CEN Occitanie
Ci-dessous : Animation à destination d'enfants ©Julien Caucat



ACCOMPAGNER ■

Accompagner les territoires et la mise en œuvre des politiques publiques afin d'améliorer l'intégration de la biodiversité et de l'action conservatoire

Dans un contexte de changement climatique et de prise de conscience citoyenne, qui considère les ressources naturelles comme des patrimoines communs et leur gestion d'ordre d'intérêt général (cf. article L 110-1 du Code de l'environnement), le CEN Occitanie accompagne les collectivités, les socio-professionnels notamment agricoles, les usagers et les citoyens dans la transition écologique de leur territoire et initie des projets qui œuvrent à la reconquête de la biodiversité. Plus largement, l'accompagnement et le développement des politiques publiques, qu'elles soient nationales ou régionales, ont toujours constitué des axes importants de l'action du CEN Occitanie. Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels est un acteur clé dans l'élaboration, l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation de nombreux outils tels que les ZNIEFF, les Listes rouges, les Plans nationaux d'actions et leurs déclinaisons régionales, les stratégies biodiversité ou bien encore le Programme régional forêt-bois. L'ensemble de ces politiques conforte le cadre des actions du CEN Occitanie et ouvre des perspectives de renforcement de son implication et de ses interventions dans le domaine de la conservation.

Enfin, en raison de son agrément régional au titre de la protection de la nature et de l'environnement et de sa reconnaissance croissante, le CEN Occitanie est de plus en plus sollicité pour participer aux travaux de différentes commissions institutionnelles, de concertations ou d'expertises afin d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les décisions d'aménagement et de gestion des ressources et des territoires.

Courrier de porter-à-connaissance à destination des propriétaires forestiers du Lévezou

Dans le cadre de l'action 8 « Prise en compte des chiroptères en forêt », suite à la journée forêt et afin de sensibiliser l'ensemble des propriétaires forestiers concernés par la problématique particulière du secteur du Lévezou, caractérisé par la présence de boisements majeurs à arbres-gîtes abritant des grandes noctules et de communiquer sur les recommandations pour leur bonne prise en compte, un courrier de porter-à-connaissance a été envoyé aux propriétaires forestiers de parcelles à fort enjeu fin 2024, soit une quarantaine de propriétaires. Ce courrier avait pour objectif d'informer les propriétaires de la présence d'une population exceptionnelle de chauve-souris dans leur hêtraie et de les inviter à se rapprocher du CEN Occitanie et/ou du CRPF pour les accompagner dans la préservation de ce patrimoine naturel d'exception. Plusieurs propriétaires ont d'ores-et-déjà répondu être intéressés par notre démarche.

Stratégie biodiversité de la Métropole de Montpellier

Fruit d'un travail de partenariat avec le CEN Occitanie démarré en 2019, la stratégie biodiversité de la Métropole de Montpellier a été adoptée le 8 octobre dernier. Avec des actions centrées autour des 4 axes que sont la connaissance de la biodiversité, la protection des habitats et des espèces emblématiques du territoire, la restauration des connectivités écologiques et la sensibilisation de tous les acteurs, elle vise à enrayer le déclin de la biodiversité en luttant sur les causes principales de ce dernier, ainsi qu'à reconquérir la biodiversité et ses fonctions essentielles.

*Ci contre : réunion de terrain littoral ©CRémi Jullian CEN Occitanie
Ci dessous : Renouveau du partenariat avec France active Airdie Occitanie et Oc'via dans le cadre du projet TerraES ©CEN Occitanie*



Quelques grands programmes



LIFE Biodiv'Paysanne

Séminaire européen Life Biodiv'Paysanne ©Mathilde Cassé CEN Occitanie

En 2024, le projet LIFE Biodiv'Paysanne a continué son chemin...

Pour rappel, le projet ambitionne de préserver les espaces naturels, la faune et la flore locale de la région Occitanie. Il est coordonné par le CEN Occitanie, accompagné de 6 bénéficiaires associés, l'ANA-CEN Ariège, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, SOLAGRO, Terre de Liens Midi-Pyrénées et Terre de Liens Languedoc-Roussillon. Il est cofinancé par la Commission européenne, la Région Occitanie, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Ministère de la transition écologique (DREAL Occitanie). C'est un projet qui a débuté en 2022 et qui se terminera en 2027.



Présentation fermiers lors du séminaire européen LBP ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



Photo de groupe lors du séminaire européen LBP ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



Sortie Contrevent au séminaire européen LBP ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



Sortie Pic Saint-Loup au séminaire européen LBP ©Justine Nicolas CEN Occitanie

En 2024, le LIFE Biodiv'Paysanne, c'est :

- 2071 abonnés sur les réseaux sociaux ;
- Plus de 3 000 vues du site internet ;
- 4 newsletters envoyés à 281 inscrits ;
- La participation à de nombreux événements locaux, nationaux et internationaux : Les Pyrénéennes (salon agricole à Saint-Gaudens – 31), Congrès des Parcs Naturels Régionaux (Narbonne – 11), Platform meeting (Bruxelles, Belgique) ;
- La création d'une exposition photographique présentant les actions phares du projet ;
- Plus de 200 bulletins annuels envoyés aux communes concernées par le projet en Occitanie ;
- La rédaction des plans de gestion pour les 60 fermes participantes au projet et la restitution de ces plans aux fermières et fermiers ;
- Existence officielle de la SCEA avec l'attribution d'un N° SIRET et réalisations de premiers travaux (semis dans les Pyrénées-Orientales et entretien de parcelles en Haute-Garonne).
- 178 hectares de sites naturels acquis ;
- 2 020 hectares conventionnés depuis le début du projet (ORE, baux, conventions) ;
- Poursuite du partenariat avec Terre de Liens : travail sur une convention entre le CEN Occitanie, l'ANA-CEN Ariège et Terre de Liens Occitanie, proposition d'un partenariat national entre les Fédérations des CEN et Terre de Liens, projet de co-acquisition d'un site naturel dans le Gard entre Terre de Liens Languedoc-Roussillon, le CEN Occitanie et un éleveur.

Un séminaire européen « Conservation et accès à la Terre : les deux faces d'une même pièce ? »

La Fédération Terre de Liens, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et le CEN Occitanie ont organisé un séminaire européen sur 3 jours à Saint-Martin-de-Londres (nord Montpellier), recensant une centaine de participants venus de divers pays européens (Royaume-Uni, Lituanie, Ukraine, Espagne, Belgique, Allemagne, Roumanie...) aux côtés d'élus, d'institutions, de gestionnaires d'espaces naturels et d'acteurs du monde agricole défendant une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement. Il était temps de se rencontrer, après une année 2024 marquée par une crise agricole majeure en France et en Europe...

Un grand merci au Mas de la Victoire, à la Ferme du Contrevent, toutes deux participantes au projet, pour la visite de leur exploitation ; ainsi qu'aux communes de Saint-Martin-de-Londres et du Mas-de-Londres pour leur accueil et la visite du site du Grand Pic Saint-Loup et des actions de gestion écologique initiées dans le cadre du projet. Un énorme merci également à la ferme de Salelles-Rieucros en Aveyron et celle du Fresquet en Lozère, pour leur disponibilité et leur participation à diverses sessions durant ce séminaire. La vision de ceux qui cultivent la terre est primordiale pour avancer sur le droit chemin.

Un des objectifs du séminaire : construire des messages communs et initier des coalitions afin de les porter à l'échelle européenne !

A travers des sorties terrain, des présentations en plénières et des échanges lors d'ateliers thématiques, 5 propositions clés sont ressorties de ce séminaire :

- (1) Organiser et inviter à participer à des temps d'échanges et de formation sur des fermes (visites de terrain) en lien avec une thématique identifiée ;
- (2) Diffuser des événements déjà existants portés par d'autres structures ;
- (3) Organiser des webinaires thématiques (politiques européennes, souveraineté alimentaire et conservation de la nature, revenu des agriculteurs, sécurité sociale alimentaire...) ;
- (4) Organiser des présentations mutuelles entre réseaux pour renforcer l'interconnaissance, voire la mutualisation (webinaires, adhésion aux réseaux partenaires, création d'une coalition de réseaux européens...) ;
- (5) Organiser un nouveau Séminaire européen Agriculture & Biodiversité afin d'échanger sur les thématiques identifiées par les participants : mobilisation des syndicats agricoles, importance des sols, adaptation des cultures, pollinisation, sécurité sociale alimentaire.

Et enfin, un grand merci à l'ensemble des participants pour leur enthousiasme et leur envie de faire bouger les lignes : Access to Land, Landcare Europe, Alpa, Transnational Institute, CEN (Ariège, Isère, Rhône-Alpes, Hauts-de-France), LIFE Terra Musiva, LIFE Coteaux Gascons, Good Food Good Farming, DREAL Occitanie, FNAB, Terre en Vue, Lithuanian Ornithological Society, de nombreux Parcs Naturels Régionaux (Ariège, Aubrac, Haut-Languedoc, Livradois-Forez), XCN, CBN PMP, Agronauten, ADRI, AFZU, farmers union in Ukraine, Institute for Economics and Forecasting, National Academy of Science of Ukraine, IFOAM Organics Europe, Biodynamic Land Trust (UK), Les Ecologistes de l'Euzière, Natagora, CIVAM Occitanie, ELMEN, Netzwerk Flächensicherung, AbL Mitteldeutschland, OFB, De Landgenoten, Lietuvos aplinkosauginiu ukiu asociacija, Parc National des Cévennes, ARB Occitanie, CIVAM du Gard, Fondation espaces naturels de France, Centre Ornithologique du Gard, Kulturland eG, Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc, Baltic Environmental Forum, LPO Occitanie DT Hérault, Assemblée National, Fundació Emys, Landratsamt Reutlingen, Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.



D'autres projets pour l'agroécologie

Semis projet Flore ©Noémie Videau CEN Occitanie

Le CEN Occitanie porte ou est impliqué dans plusieurs projets agroécologiques dans les territoires de la région. Certains de ces projets, interdépartementaux voire plus larges, sont présentés ici tandis que d'autres, plus locaux, seront présents dans la tournée des antennes.

■ FLoRE

Flore Locale pour la Restauration Écologique

Des semences locales et sauvages pour restaurer les prairies naturelles.

L'année 2024 a marqué le coup d'envoi du projet Interreg Sudoe FLoRE, piloté par le CEN Occitanie, et qui vise à démontrer la faisabilité économique et organisationnelle d'un changement d'échelle dans l'utilisation de semences herbacées, sauvages et indigènes pour restaurer divers écosystèmes des territoires du Sud-Ouest de l'Europe. Il s'appuie sur la mise en place de sites pilotes en France, en Espagne et au Portugal pour tester des méthodes différentes de récolte, de semis et de multiplication de graines sauvages, tout en impliquant une large gamme d'acteurs, des prescripteurs ou producteurs (autorités publiques, professionnels de la restauration écologique, agriculteurs, semenciers, etc.).

Préparation du terrain projet Flore ©Noémie Videau CEN Occitanie



Cette année, outre le travail de mise à jour bibliographique, de réalisation d'entretiens auprès des acteurs et de mises en réseaux réalisées dans le cadre du projet, deux sites pilotes ont été implantés en Occitanie :

- L'un est situé à Saint-Paul-Flaugnac (46), chez un agriculteur qui souhaitait retrouver une prairie naturelle pour son troupeau ovin sur l'une de ses parcelles. La récolte des graines a eu lieu à proximité, sur une prairie mésophile à Brome érigée, en juin 2024 avec une « brosseuse » attelée à un tracteur. Le mélange de graines, très diversifié, a été semé en septembre par l'agriculteur lui-même, sur la parcelle dégradée, avec un épandeur à engrais de type Vicon.
- L'autre se trouve à Mauguio (34), sur un site dégradé géré par le CEN Occitanie où, là aussi, un mélange de graines sauvages a été semé en septembre, provenant d'une prairie de fauche en bon état de conservation, récolté avec une moissonneuse-batteuse.

Ces deux sites pilotes feront l'objet d'un suivi floristique pendant toute la durée du projet. Cela permettra d'enrichir les retours d'expérience sur la restauration écologique à partir de semences herbacées, sauvages et indigènes.

Enfin, du 26 au 28 novembre 2024, le CEN Occitanie a accueilli l'ensemble des partenaires du projet pour un voyage d'étude qui a permis de favoriser l'échange de connaissances et de renforcer la coopération transnationale.



■ TerrAES

Accompagner les collectivités à la concrétisation de leurs projets agroécologiques

TerrAES est un projet d'agroécologie territoriale, porté par le CEN Occitanie et France Active Airdie-Occitanie et financé via un mécénat d'Ocvia. En 2024, 3 projets ont été menés dans le Gard et dans l'Hérault afin d'accompagner des collectivités dans leurs projets.

Un premier projet mené en partenariat avec la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a porté sur le redéploiement de l'élevage à Assas (34), sur une parcelle en déprise au bord d'un cours d'eau.

Un second projet, toujours en cours, vise concevoir la restauration écologique d'un terrain communal situé à Gallargues-le-Montueux (30) en y incluant un volet pédagogique sur la thématique de la biodiversité.



Visite des partenaires à la chèvrerie de Trèves - Projet TerrAES ©CEN Occitanie

Enfin un troisième projet composé de différentes actions suit son cours sur la commune de La Capelle-et-Masmolène (30), commune qui héberge un site Natura 2000 ainsi qu'un réseau de mares à fort enjeux patrimoniaux.

Dans le cadre de TerrAES, le CEN Occitanie travaille sur l'animation territoriale et foncière afin d'améliorer la gestion écologique des milieux pastoraux, tout en maintenant la stabilité des systèmes agricoles en présence.



■ Mirabeau

L'agroécopole du Domaine de Mirabeau est un projet structurant pour le CEN Occitanie en matière d'agroécologie. Initié en 2019 en partenariat avec la commune de Fabrègues (34), l'objectif du projet est la reconquête de la biodiversité du Domaine par l'agroécologie, à travers des modèles économiques productifs et rentables, créateurs d'emplois et à l'origine d'innovation, de partage d'expériences et de formation.

L'année 2024 a vu aboutir des travaux très importants de rénovation de l'ancienne bergerie qui dispose aujourd'hui d'un espace de stabulation, d'une potentielle salle de traite, d'un espace de transformation des produits ainsi que d'un logement à l'étage pour y accueillir de nouveaux éleveurs.

Une fosse autonome d'assainissement végétalisée a également été construite et permettra l'arrêt des rejets d'eaux usées en provenance du Mas dans l'environnement.

Le CEN Occitanie a accompagné les travaux pour suivre et mettre en œuvre des mesures visant à protéger la biodiversité en phase chantier et favoriser la capacité d'accueil de l'ouvrage vis-à-vis de la biodiversité anthropophile (chauve-souris, hirondelles rustiques, moineaux, faucons crécerelles, etc.).

Le CEN Occitanie a aussi activement contribué à l'obtention d'un financement FEDER qui a permis de valider une première tranche de travaux de réhabilitation des bâtiments agricoles et d'une partie du Mas.

En parallèle, un travail important de contractualisation a été mené, aboutissant à la signature de baux ruraux à clauses environnementales avec Jardins de Cocagne et Vigne de Cocagne, chacun pour une durée de 9 ans.

Enfin, l'équipe du CEN Occitanie a poursuivi les suivis écologiques sur le Domaine, qui ont porté sur des groupes floristiques et faunistiques :

- Suivi de stations d'Ail petit moly et de Nonée brune, mise à jour de la cartographie des habitats et suivi de l'état de conservation des pelouses méditerranéennes ;
- Suivi de population d'araignées et d'amphibiens, notamment en lien avec les travaux de restauration et de creusement de mares sur le site pour ce dernier groupe.

Ces travaux ont donné lieu à la production d'un rapport final de suivi-évaluation de la biodiversité sur le Domaine.



Travaux de la bergerie ©CEN Occitanie





Lagune de l'Espiguette ©Rémi Jullian
CEN Occitanie

Le Pôle-relais Lagunes Méditerranéennes



Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA, en partenariat avec le CEN Occitanie et l'Office de L'Environnement de la Corse (OEC), pour une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de la Méditerranée et une gestion durable de ces espaces qui représentent 130 000 hectares sur l'ensemble des trois régions. Les pôles-relais bénéficient d'un label national de reconnaissance de leur action.

Animation du Plan d'action régional de lutte contre le Crabe bleu

Depuis 2022, en partenariat avec la DREAL Occitanie, la DREAL PACA et l'OFB, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes crée des synergies entre les acteurs de la pêche, de la protection des lagunes et les chercheurs. Le CEN Occitanie centralise et publie les données de pêche et d'observation du Crabe bleu pour les régions Occitanie et PACA grâce aux applications open source ODK et Lizmap Crabe bleu.

En 2024, il a appuyé :

- La restitution du projet de recherche du CEFE-CNRS-EPHE et de la DREAL Occitanie visant la détection précoce par ADN environnemental de Crabe bleu sur 30 sites littoraux d'Occitanie ;
- Des porteurs de nouveaux projets tels que BIOTOPE pour le suivi télémétrique de l'espèce dans 3 lagunes d'Occitanie, le syndicat mixte RIVAGE et le Parc marin du Golfe du Lion pour le test de nasses ;
- Le déploiement d'actions de sensibilisation du public en Occitanie et en PACA.

Depuis 3 ans, le Pôle lagunes édite le 3e Bulletin Crabe bleu en partenariat avec le CPIE Bassin de Thau et co-organise la conférence interrégionale sur le Crabe bleu aux côtés de l'OEC.



Plus d'infos :
<https://pole-lagunes.org/en-action/coord-crabebleu/>

Appui aux politiques publiques sur le lien terre-mer

Depuis 2019, le Pôle améliore les connaissances sur les ouvrages hydrauliques et la continuité écologique dans les marais littoraux méditerranéens aux côtés de l'OFB. Dans le cadre du Plan de gestion des poissons migrateurs, en appui à la DREAL de bassin Rhône Méditerranée, il co-anime un groupe de travail sur la gouvernance de la gestion de l'Anguille d'Europe. En 2024, sa mission d'appui aux politiques publiques sur le lien terre-mer prend de l'ampleur avec le démarrage d'une action inscrite au LIFE Biodiv'France.

Participation au projet LIFE Marha



A travers le Pôle, le CEN Occitanie participe depuis 2018 au projet LIFE Marha, porté par l'OFB. Il appuie les gestionnaires des sites Natura 2000 littoraux dans l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire « Lagunes côtières ». En 2024, il a appuyé la mise en place de 3 indicateurs pour évaluer la qualité de la colonne d'eau et celle des sédiments à l'échelle de 6 sites en Occitanie et les contaminants chimiques sur un site Natura 2000.



Plus d'infos :
<https://www.life-marha.fr/>

Communication sur les zones humides et sensibilisation des publics

Le Pôle met à disposition des acteurs des zones humides littorales des connaissances techniques et scientifiques à la fois sur son site web et dans sa base de données bibliographiques (7 965 notices). Celles-ci sont relayées par l'édition de 5 newsletters, au travers des réseaux

sociaux et d'une chaîne Youtube. Coordinateur de la Journée mondiale des zones humides (JMZH) en Méditerranée qui a attiré plus de 10 500 visiteurs en 2024 sur 153 animations, il a co-organisé aux côtés de l'association Ramsar France et de l'EPTB Lez la journée de lancement de la JMZH sur les Etangs palavasiens en février 2024.



Forêt de Lapazeuil ©Sylvain Nicolas CEN Occitanie

Travail sur les forêts

ACQUISITION, support de programme



En 2024, le CEN Occitanie a acquis plus de 270 hectares de forêts, contribuant à la protection de sites forestiers remarquables et à l'initiative SYLVAE pour favoriser la libre évolution des écosystèmes.

Certaines forêts acquises par le CEN Occitanie servent de support à la recherche en France et en Europe. La Pinaie de Salzman, suivie par l'INRAE d'Avignon, est étudiée dans le cadre du projet OCCIGEN (<https://occigen.hub.inrae.fr/>) qui analyse la résilience des forêts anciennes pour maintenir la biodiversité. La forêt de Moulédous dans les Hautes-Pyrénées abrite un marteloscope utilisé pour la formation des propriétaires forestiers et fait partie du réseau européen Integrate, promouvant la gestion forestière durable. Cette participation contribue à la production de connaissances scientifiques, comme en témoigne la publication dans la revue Biological Conservation : « Spatial distribution of tree-related microhabitats in European beech-dominated forests » dont N. Gouix, référent thématique Forêt au CEN, est co-auteur :



<https://integratenetwork.org/2024/12/17/new-research-on-tree-related-microhabitats-in-europe/>

Participation aux Rencontres nationales des territoires forestiers à Rouen

L'implication du CEN Occitanie pour une gestion forestière intégrant les enjeux écologiques en concertation avec les acteurs des territoires s'est également traduit par l'intervention de N. Gouix, salarié du CEN Occitanie, au cours de la table ronde « Repenser le dialogue territorial autour de la forêt : des propositions aux actes ».



Les grands projets

- INSYLBIOS 2 : le projet poursuit l'étude de la biodiversité des sols forestiers dans le sud du Massif Central, en partenariat avec plusieurs institutions, pour mieux comprendre et gérer les sols forestiers en lien avec la biodiversité ;
- Les vieilles forêts : l'inventaire des vieilles forêts en Occitanie continue d'avancer et contribue aux objectifs du Plan national d'action « vieux bois et forêts subnaturelles » ;
- FSC France :



Le CEN Occitanie participe depuis 2021 à la révision du référentiel FSC pour intégrer la biodiversité dans la gestion forestière durable. Cette révision permet d'améliorer la prise en compte des enjeux écologiques dans les forêts françaises (<https://fr.fsc.org/fr-fr/newsfeed/validation-nationale-du-referentiel-fsc-de-gestion-forestiere-adapte-a-la-france>).

Label Bas Carbone



Le CEN Occitanie a accompagné l'élaboration de la méthode Label Bas Carbone, axée sur la libre évolution forestière, permettant de stocker du carbone et de préserver la biodiversité. Cette méthode sera validée en 2025.

Nature impact



Le CEN Occitanie participe à l'initiative Nature Impact lancée par le WWF, soutenant des projets de biodiversité. En 2024, deux projets dans lesquels le CEN Occitanie est impliqué ont été sélectionnés et financés. <https://www.wwf.fr/nature-impact>





Mare de Belesta lors des rencontres territoriales du PRAM Occitanie à Lempaut (81)
© Iris Lang CEN Occitanie

Les Stratégies Régionales

La stratégie régionale relative aux espèces exotiques envahissantes Faune (EEE Faune) d'Occitanie

La troisième année d'animation de la Stratégie régionale relative aux espèces exotiques envahissantes animales (EEE Faune) d'Occitanie a été riche !

- Elle commence par la création de la nouvelle plaquette de la stratégie.



Parcourez la plaquette ici : <https://cloud.cen-occitanie.org/index.php/s/zZDMJ525A3QLWxf>

Découvrez l'intégralité de la campagne ci-contre ici : <https://cloud.cen-occitanie.org/index.php/s/zZDMJ525A3QLWxf>

- Une campagne de sensibilisation à destination du grand public a été réalisée en collaboration avec plusieurs parcs animaliers, refuges de la région et le Studio Algo, sous la forme d'une exposition itinérante (kakémonos) ou de poche, mais également accessible et exploitable par tous au format numérique.

Elle présente :

- Les fondamentaux des invasions biologiques et la catégorisation régionale ;
- Les bons gestes à adopter au quotidien, ne pas relâcher ou déplacer d'animaux dans la nature, ce qu'il faut faire lorsqu'on rencontre un animal exotique dans la nature (signalement des observations), etc.
- Les espèces phares par grands groupes taxonomiques de faune concernés (les invertébrés, les mammifères, les oiseaux, les poissons, les reptiles, les Espèces Non Indigènes (ENI) marines).

L'exposition a déjà été mobilisée trois fois en 2024 : lors d'une journée de sensibilisation au zoo African Safari, lors de la Journée de l'Environnement à destination des salariés de la SHERM, et elle a été exposée durant 3 semaines dans le hall du château de l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan.



- Le CEN Occitanie s'est mobilisé sur la gestion d'une nouvelle EEE pour l'Occitanie : le Xénope lisse ! Un protocole inédit, validé par Arrêté Préfectoral, a été mis en œuvre en partenariat avec le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), la SARP Sud-Ouest et BiodiVet pour vidanger un bassin d'orage dans lequel la première population occitane de Xénope lisse a été détectée. Les individus adultes ont été capturés puis pris en charge par un vétérinaire, et les eaux et boues du bassin ont été incinérées. Le bassin sera suivi pendant plusieurs années (prospections et analyses ADNe). Des prospections ont permis d'identifier deux autres populations à proximité. Ces bassins feront l'objet d'action dès le début de 2025 (confinement des bassins puis gestion des populations de Xénopes), et les prospections seront poursuivies sur les sites alentours.



Photos : Xénope lisse et sa larve
© Justine Nicolas & Iris Lang CEN Occitanie

- Une charte permettant de formaliser un réseau d'acteurs sur les EEE à l'échelle régionale et en cours de rédaction. Elle permettra notamment d'impliquer les adhérents dans la mise en œuvre territoriale des stratégies EEE Occitanie, et de faire valoir un cadre technique et méthodologique pour favoriser une gestion adaptée à chaque contexte territorial.

- Enfin, le travail de mise à jour de la liste catégorisée scientifique des espèces exotiques d'Occitanie est amorcé et sera finalisé courant 2025.



Un programme régional d'actions en faveur des mares (PRAM) d'Occitanie

- En 2024, les réunions territoriales se sont poursuivies avec 4 nouvelles rencontres réunissant plus de 90 acteurs appartenant à plus de 50 structures des départements de l'Aveyron, du Lot, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, des Pyrénées-Orientales et de l'Aude. Lors de ces journées, des retours d'expériences locaux étaient présentés, suivis de visites de sites (mares restaurées, créées, etc.) permettant aux participants de poursuivre les échanges. Ces rencontres permettent de porter à connaissance la dynamique partenariale du PRAM Occitanie et les premiers outils mis à disposition (site internet, centre de ressources, base de données, etc.).
- Le CEN Occitanie contribue également à l'alimentation du centre de ressources du PRAM Occitanie (<https://www.pram-occitanie.fr/>), notamment par le partage de retours d'expérience et le développement d'outils à destination des acteurs régionaux : le formulaire de saisie des mares reprenant les champs de la fiche de caractérisation de mares, est désormais fonctionnel, ainsi que l'application web ! Enfin, en partenariat avec la FRC Occitanie, et avec le soutien technique de l'ANA-CEN Ariège, l'outil de priorisation des actions de restauration et de création de mares sur les territoires est en construction et sera testé en 2025.

- Le programme opérationnel du CEN Occitanie a commencé en 2024 et se poursuivra jusqu'en 2026 : sont prévus des inventaires naturalistes, des suivis hydrologiques et pédologiques, des travaux de restauration et de création de mares et des suivis post-travaux ! Les premiers chantiers (restauration de mares, gestion d'espèces exotiques envahissantes, etc.) ont eu lieu cette année grâce à nos équipes travaux mobilisées, et grâce à nos précieux bénévoles dans le cadre de chantiers participatifs !



Visite de la mare d'Opoul (66) © Iris Lang CEN Occitanie



Désempoisonnement d'une mare en faveur du Pélobate cultripède dans le Larzac (34)
© Paul Lamolinière CEN Occitanie

Les Plans d'Actions en faveur d'espèces menacées

Murin de Daubenton, *Myotis daubentonii* ©Sophie Bareille CEN Occitanie

L'Aigle de Bonelli

En 2024, la population d'Aigle de Bonelli poursuit sa progression avec deux nouveaux couples cantonnés dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans l'Hérault. Il est particulièrement intéressant de noter que ces deux sites étaient des sites vacants, ce qui vient une fois de plus confirmer la stratégie menée par les acteurs du PNA Aigle de Bonelli. En revanche, cette bonne santé apparente s'accompagne de la plus faible production en jeunes depuis 2004. Ceci s'explique en partie par l'inexpérience de nombreux couples mais également par la persistance de la compétition entre individus. Parmi les belles réalisations de l'année 2024, on peut retenir :

- La soutenance de la première thèse française sur l'espèce dans le cadre d'une bourse CIFRE portée par le CEN PACA et encadrée par Aurélien Besnard et Alexandre Million. Lise Viollat nous raconte la démographie animale en mouvement : explorer le lien entre les déplacements individuels et la variabilité des paramètres démographiques au travers d'un travail riche et plein de nouvelles pistes de recherche. A retrouver ici <https://theses.fr/2024UPSLP058> ;
- L'installation d'un piège-photo dans une aire du Gard (SMGG) a été couronnée de succès avec près de 40 000 clichés pris pendant la période de reproduction et permettant de mieux appréhender le régime alimentaire de l'espèce. Cette approche se développera dans les années qui viennent.

Piège photo pour l'Aigle de Bonelli ©SMCG



Les odonates et papillons de jour

Les déclinaisons occitanes des PNA en faveur des odonates et des papillons de jour sont coanimées par le CEN Occitanie et l'Opie. L'année 2024 a permis de mettre en œuvre plusieurs actions de ces deux déclinaisons par le CEN, l'Opie et d'autres partenaires régionaux :

- Amélioration des connaissances : prospections et suivis d'espèces méconnues (*Coenagrion caerulescens*, *Coenagrion lunulatum*, *Sympetrum depressiusculum*, *Chazara briseis*, *Pieris ergane*...), groupe de travail national sur *Lopinga achine*, rédaction et diffusion d'un document sur les espèces méconnues d'Occitanie ;
- Gestion & Conservation : mise à jour du catalogue des stations (espèces d'odonates de grands cours d'eau), participation aux comités de pilotage de plusieurs sites Natura 2000 porteurs d'enjeux majeurs pour les espèces du PNA, synthèse sur la transplantation des aristoloches dans le cadre des mesures compensatoires en faveur des *Zerynthia* ;
- Sensibilisation : journées départementales d'information et de formation sur les odonates (Lot, Ariège, Gard), lettre d'actualités régionales commune aux PNA odonates, papillons de jour et pollinisateurs ;
- Animation : organisation du comité technique annuel en janvier 2024, participation aux comités et réunions nationaux.

Formation en Ariège ©Baptiste Charlot CEN Occitanie



Cordulie à corps fin
Oxygastra curtisii
©Baptiste Charlot CEN Occitanie

Le Desman des Pyrénées



Les actions du PNA se poursuivent, notamment la mise à jour de l'aire de répartition, avec quelques tronçons prospectés supplémentaires, ou le fonctionnement d'une CAT Desman qui s'est traduite par une cinquantaine d'avis rendus sur des projets susceptibles d'impacter l'espèce ou ses habitats. Quelques actions 2024 :

- Mise en place d'un réseau de sites sentinelles : avec 15 sites répartis sur toute la chaîne des Pyrénées, il doit permettre de suivre à long terme la présence de l'espèce, tout en testant de nouvelles méthodes de détection et en essayant de comprendre les causes environnementales susceptibles de l'impacter ;
- Opération de radiopistage à Orlu : les travaux de thèse de Loan Arguel sur la sélection des habitats se sont poursuivis avec une opération de radiopistage menée

Les Chiroptères

Le Plan Régional d'Actions Chiroptères en Occitanie (PRAC Occitanie) porte sur 19 espèces prioritaires et prévoit 10 actions. Il est coanimé par le CEN Occitanie le GCLR.

Le dernier Copil du PRAC Occitanie s'est tenu le 2 octobre 2024 à Capendu (11) et a réuni une quarantaine de participants. Ce Copil a été l'occasion de présenter les actions phares réalisées sur le territoire par les différentes structures et d'échanger sur diverses problématiques d'actualité. Parmi les sujets abordés citons la rénovation énergétique, la Stratégie Aires Protégées, le programme

L'Emyde lépreuse

Les actions entreprises dans le cadre du PNA Emyde lépreuse, animé par le CEN Occitanie, suivent leur cours. En 2024, Julien DELFORGE a été accueilli pour son stage de Master 2 afin de réaliser les prospections terrain par capture. Le terrain a été conditionné par la sécheresse qui touche les Pyrénées-Orientales depuis 3 ans. Le fleuve de l'Agly a été l'un des principaux terrains pour cette saison, il est d'ailleurs l'un des endroits uniques en France où l'on retrouve les deux espèces de tortues autochtones (Emyde lépreuse et Cistude d'Europe). En assec prolongé depuis plusieurs dizaines de mois, les rejets de sorties de stations d'épuration se sont révélés

La Cistude d'Europe

Le PNA Cistude est une action régionale menée en partenariat avec l'association NEO.

Le CEN Occitanie a eu le plaisir d'accueillir Yakov UZAN en stage de Master 2 cette année dans le cadre d'un travail sur l'utilisation de l'espace par la Cistude d'Europe en collaboration avec le CEFE CNRS (Aurélie Coulon). Ses travaux, basés sur les équipements télémétriques conduits sur l'ENS de Tartuguière (34) ont, entre autres, permis de mettre en évidence une valeur seuil de salinité provoquant le déplacement des tortues vers des secteurs plus doux. Ces résultats sont en cours de publication et ont fait l'objet de communications dans le cadre d'une rencontre nationale du réseau Cistude et au congrès de la SHF.

sur la rivière Oriège dans la Réserve nationale d'Orlu avec l'OFB et tous les partenaires locaux que nous remercions. Trois desmans ont été capturés et les données de suivi recueillies viennent compléter les informations récoltées lors des opérations précédentes en 2022 et 2023 ;

- Organisation de journées de formation : près de 70 agents de l'OFB ou des DDT(M) ont été formés aux outils de prise en compte du Desman au cours de ces 5 journées.
- Réponse à l'appel à projet de la Fondation François Sommer : le CEN Occitanie a répondu avec succès, ce qui devrait permettre de cofinancer certaines actions, notamment sur les secteurs clés et les points noirs.
- Lancement d'une dynamique transfrontalière : le CEN Occitanie a participé à des opérations de capture en Andorre et des échanges et réflexions stratégiques avec l'Espagne sont lancés.

de surveillance nationale du Minioptère de Schreibers, et le programme de préservation des gîtes cavernicoles d'intérêt majeur pour les chiroptères. Les projets en perspective ont également été abordés, à savoir le projet LIFE Minioptère de Schreibers et le projet de Liste Rouge de Chiroptères en Occitanie. Parmi les actions phares menées en 2024, citons l'action 8 « Prise en compte des chiroptères en forêt ». Dans le cadre de cette action, une journée de sensibilisation et un courrier de porter-à-connaissance à destination des propriétaires forestiers du Lézou (Aveyron) ont été réalisés.

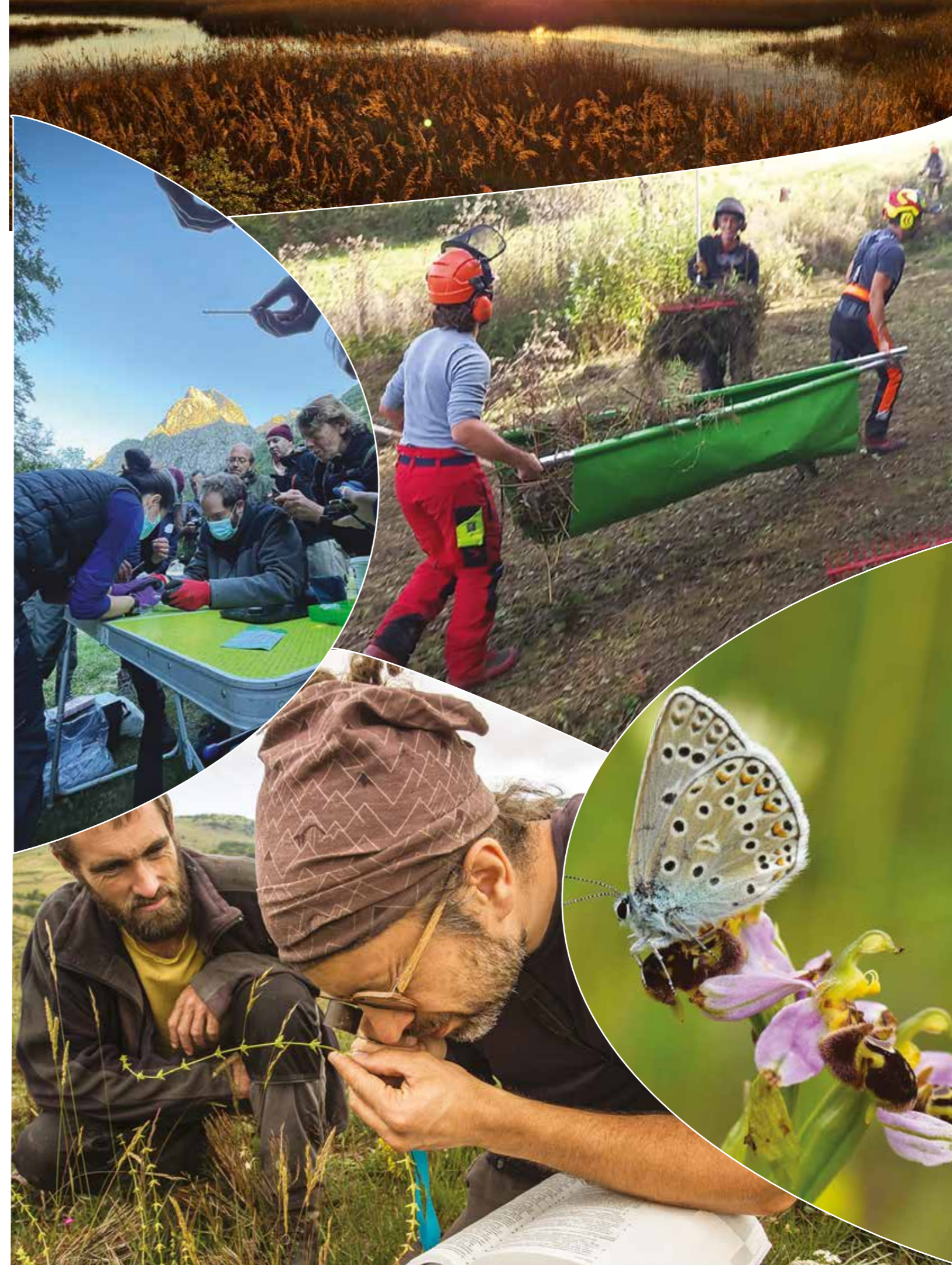
comme des zones de refuges pour les deux tortues. Cependant, des questions se posent quant à la qualité de ces habitats et l'impact sur les individus. Les stations d'épuration : pièges à espèces ou habitat de substitution ? Par ailleurs, les prospections réalisées en amont de l'Agly ont permis de découvrir de nouveaux secteurs de présences pour l'Emyde. Un nouveau secteur de présence a également été découvert sur le Réart, avec l'observation d'une tortue marquée. Le travail de CMR réalisé depuis le début du PNA a permis de retracer la fiche d'identité de cet individu. Sa première capture a été réalisée en 2013, à 5 kilomètres de sa redécouverte sur un cours d'eau parallèle.

Par ailleurs, 6 autres cistudes ont été équipées sur la RNR de Mahistre (30) dans le cadre d'un contrat Natura 2000 avec le SMCG et ont permis d'identifier une grande zone de ponte inconnue au sud de la Réserve. Si la télémétrie est une approche innovante et particulièrement intéressante, des actions plus classiques de gestion sont également menées pour assurer la conservation de l'espèce dans la Région.

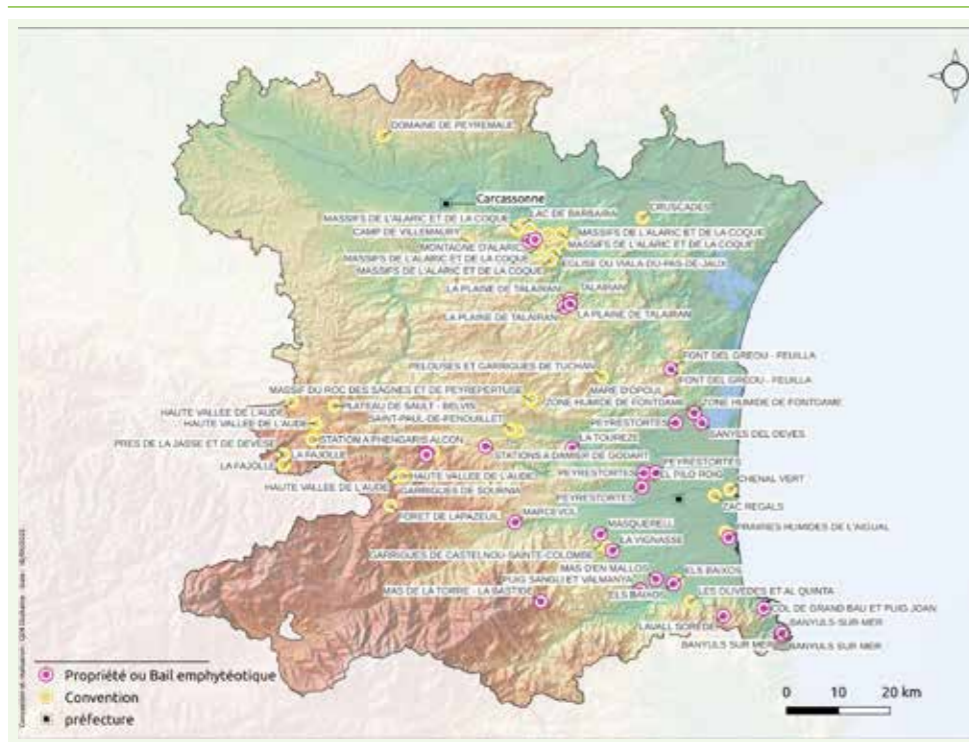


Tortue équipée à Tartuguière ©Olivier ScherCEN Occitanie

La tournée des antennes



Antenne Aude Pyrénées-Orientales



- Acquisitions :**
- 194 ha de forêt à La Bastide (66) ;
 - 34 ha de friches et vignes à Sainte-Colombe-de-la-Commanderie et Terrats (66) dans le cadre du programme de compensation environnementales de la prison de Rivesaltes ;
 - 3,7 ha sur les communes de Montfort-sur-Boulzane et Salvezines (11) dans le cadre du programme d'actions en faveur du Damier de Godart ;
 - 11,7 ha sur les communes de Saint-Pierre-des-Champs et Talairan (11) ;
 - 5,5 ha au Val-de-Dagne (11) sur le massif de l'Alaric.
- Conventionnement :**
- 7,4 ha de prairies humides en convention de 20 ans avec la Fédération de Chasse des Pyrénées-Orientales à Salses-le-Château dans le cadre du LIFE Biodiv'Paysanne ;
 - 2 projets de Réserves Naturelles Nationales sur les Pyrénées audoises, à La Fajolle et Counozouls.

Nouvelle équipe et implantation

En 2024, le CEN Occitanie renforce son action territoriale dans l'Aude avec l'arrivée de Clémentine Plassart, responsable territoriale et expertise flore / habitats ainsi qu'Inès Brilleau, chargée de gestion écologique et experte faune. Elles sont basées dans les nouveaux locaux situés Trèbes près de Carcassonne, au voisinage de l'OFB, du Biocivam, de la Chambre d'Agriculture et la SAFER de l'Aude. L'équipe s'agrandit pour les Pyrénées-Orientales aussi, avec l'arrivée d'Abel Delbreil et Julien Delforge, chargés de gestion écologique et expertise faune.

Acquisition d'une propriété forestière à La Bastide

Dans le cadre de sa stratégie forêts pour constituer une trame de vieux bois sur les zones de forêts anciennes et de vieilles forêts, le CEN Occitanie a pu acquérir une propriété de 193 hectares d'un seul tenant sur le versant nord du massif du Canigou. Située entre 850 et 1600 mètres d'altitude, la propriété est couverte en grande partie par une hêtraie qui n'a pas été exploitée depuis plus de 15 ans. Une partie de la forêt peut être considérée comme ancienne car la couverture forestière a été maintenue pendant plus de 150 ans. La forêt ne sera pas exploitée afin qu'elle puisse retrouver des attributs de maturité. La restauration de la partie bâtie avec bergerie sera étudiée pour intégrer une activité pastorale.

Camp militaire de Villemaury

La direction Écologie de la DREAL Occitanie est venue visiter le camp militaire de Villemaury, situé au sud de Carcassonne, dont le CEN Occitanie est partenaire depuis 2012. Sur ce site, de nombreuses actions ont été mises en œuvre :

- Des inventaires, notamment du Pigamon tubéreux, plante observée dans le nord-est de l'Espagne, ponctuellement dans les Hautes-Pyrénées et sur une partie des Corbières dans l'Aude ;
- Des aménagements pour la biodiversité (mare, nichoirs, etc.) ;
- L'installation d'un éleveur ovin ;
- Le suivi d'un secteur, en partenariat avec PatriNat, pour comparer la gestion par brûlage dirigé et par pâturage ovin.

Les agents de la DREAL ont pu voir, malheureusement dans la brume et le vent, la mare temporaire, la zone d'implantation de l'éleveur et le site de suivi. Ils ont également échangé avec deux agents du camp militaire. Un grand merci à Villemaury d'avoir présenté ce partenariat !



Restauration de garrigues méditerranéennes avec gestion pastorale sur l'Alaric, sur le périmètre de l'AFA :

En 2021 une Association Foncière Agricole (AFA) a été créée avec l'appui du CEN Occitanie et de la SAFER, sur les communes de Comigne et Montlaur-sur-l'Alaric. Cela facilite le regroupement foncier et la prise de décision pour la réalisation de travaux sur un territoire de 945 ha comptant 2 communes et 29 propriétaires privés, dont le CEN Occitanie. L'objectif ici est de maintenir une mosaïque de milieux méditerranéens ouverts, riches en biodiversité, et indispensables pour l'activité pastorale en place depuis plusieurs années déjà. Ainsi, en 2023, le CEN Occitanie a proposé aux adhérents de l'AFA un diagnostic du site en croisant divers enjeux (biodiversité, valeur pastorale, DFCI, etc.) afin de définir des secteurs stratégiques pour réouvrir le milieu. Ce travail partenarial a rassemblé les communes, l'ONF, l'éleveuse, les chasseurs, le SDIS et la Chambre d'agriculture.



Gyrobroyage puis passage des brebis © CEN Occitanie

En 2024, 4 secteurs ont été travaillés par une entreprise sur une surface totale de près de 12 hectares, avec gyrobroyage et abattage de pins. L'éleveuse, avec ses brebis et ses chèvres, peut ainsi parcourir plus facilement ces parcelles. Les pelouses méditerranéennes à aphyllanthes et les garrigues à cades constituent une ressource pastorale indispensable pour le troupeau. Ces chantiers ont été rendus possibles grâce aux financements du LIFE Biodiv'Paysanne.

Restauration de garrigues méditerranéennes avec gestion pastorale sur les Corbières centrales, avec un chantier BTS.

Le CEN Occitanie a acquis des parcelles sur le secteur de la Plaine à Talairan où un éleveur de brebis pâture aujourd'hui. Un chantier école avec les BTS GPN du lycée Charlemagne à Carcassonne s'est déroulé en novembre 2024. L'objectif était de couper des pins et des arbustes ainsi que de rehausser les houppiers de cades pour dégager de la surface au sol (ressource pastorale, ombrage).

Le CEN Occitanie cherche ici à maintenir la mosaïque des milieux ouverts pour la biodiversité méditerranéenne et faciliter le travail du troupeau avec des actions d'ouverture mais aussi la pose de clôtures ou la réalisation de layons.

Le chantier a été réalisé avec le soutien financier du département de l'Aude dans le cadre de sa politique ENS (Espace naturel sensible).

Retour du pâturage sur le site de la Tourèze

Le CEN Occitanie travaille au maintien de l'avifaune locale, et plus précisément à celui de l'aigle de Bonelli, par la mise en place de zones favorables au cortège des oiseaux dits de milieux ouverts sur le plateau de la Tourèze, situé sur de la commune de Latour-de-France. C'est un massif de garrigue de 250 hectares, propriété de la commune en bail emphytéotique de 30 ans avec le CEN Occitanie depuis 2019 dont le plan de gestion est financé par la société VALECO dans le cadre de mesures en faveur de la biodiversité lié au parc éolien de Fenouillèdes. Pour maintenir et rouvrir ces milieux difficiles d'accès, le choix de la mise en place d'un pâturage s'est révélé être la meilleure option. Fin 2024, le CEN Occitanie a accueilli, pour la première année, un troupeau de 160 chèvres de race Rove, dont la chèvrerie se situe sur la commune de Mosset, à une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau du site.



Chèvres puis tunnel dans la garrigue de Tourèze © CEN Occitanie

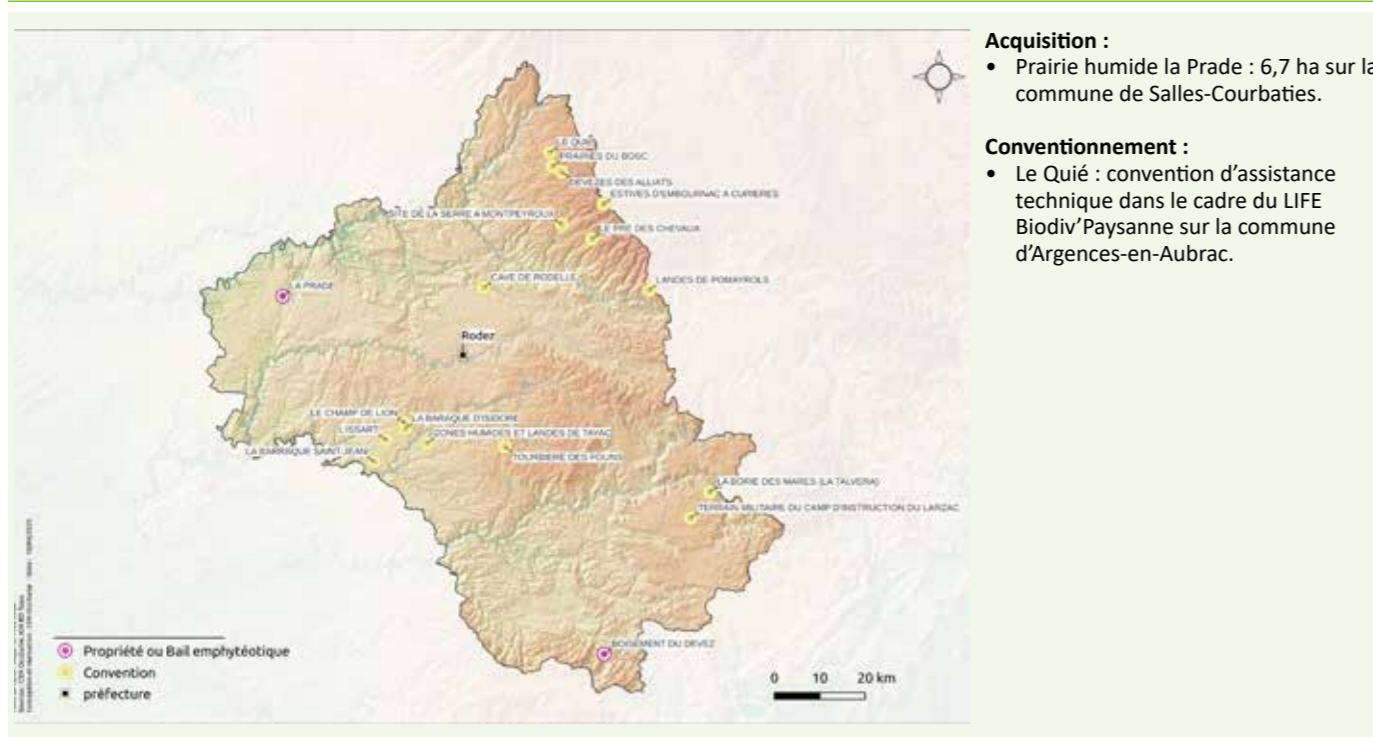
Afin de les mettre dans les meilleures conditions pendant leur séjour, un tunnel agricole, des abreuvoirs et des mangeoires ont été installés par les équipes du CEN Occitanie. Le bilan de cette première année s'est révélé très positif pour les deux parties. À noter également que cette action contribue à la réduction des risques d'incendie. Le suivi réalisé chaque année en partenariat avec la Fédération de Chasse des Pyrénées-Orientales par baguage a permis la capture de 160 oiseaux, principalement des fauvettes méditerranéennes, typiques de ces milieux.

Fin et bilan de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) de Thuir

Le projet d'ABC de Thuir initié en 2021 a été porté par la municipalité, en coopération avec la Communauté de Communes des Aspres qui en a assuré la coordination technique avec le CEN Occitanie et le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR).

Bilan de l'ABC :

- 1 300 espèces recensées sur la commune dont 348 nouvelles espèces observées ;
- + 2 400 personnes sensibilisées à travers les événements participatifs et 2 470 observateurs bénévoles ;
- Un rapport détaillé sur la connaissance de la biodiversité sur le territoire et un plan d'actions visant à s'engager sur le long terme pour connaître, sensibiliser, gérer, restaurer et aménager le territoire ;
- Une convention de gestion de 20 ans signée entre la commune de Thuir et le CEN Occitanie pour la conservation de la prade de Thuir, zone humide et cœur de biodiversité de la commune.



- Acquisition :**
- Prairie humide la Prade : 6,7 ha sur la commune de Salles-Courbaties.
- Conventionnement :**
- Le Quié : convention d'assistance technique dans le cadre du LIFE Biodiv'Paysanne sur la commune d'Argences-en-Aubrac.

L'équipe s'agrandit

Début 2024, deux nouvelles recrues ont rejoint l'équipe du département de l'Aveyron !

Fin de l'ABiC de Rodez

Le projet d'Atlas de la biodiversité intercommunale (ABiC) de Rodez Agglomération, initié en 2022 et copiloté par le CEN Occitanie, s'est terminé avec succès en avril 2024 par une journée festive.

Bilan de l'ABiC :

- 97 227 données compilées sur le territoire (contre 12 000 en 2022) ;
- + 400 personnes sensibilisées à travers les événements participatifs ;
- Un rapport détaillé sur la connaissance de la biodiversité sur le territoire ;
- Un plan d'actions visant à s'engager sur le long terme pour connaître, sensibiliser, gérer, restaurer et aménager le territoire.



Suivi et travaux sur des dolines du camp militaire du Larzac

En 2024, le partenariat avec le camp militaire continue et se concentre sur la conservation et la restauration de dolines, milieux souvent riches en biodiversité qui ont tendance à se refermer l'absence d'entretien suffisant. En amont des travaux de réouverture, des inventaires de la flore et des rhopalocères ont été réalisés afin de pouvoir étudier l'évolution des cortèges suite aux actions de gestion. Les travaux ont ensuite été réalisés sur une des dolines les plus embroussaillées en fin d'année 2024. Les suivis de la flore et des rhopalocères permettront dans les années à venir d'observer l'efficacité de ces travaux et d'évaluer la vitesse d'évolution des cortèges.



Travaux de réouverture de dolines ©Philippe Bernié CEN Occitanie

Partenariat avec la commune de Montrozier

Dans le cadre d'une convention de coopération, le CEN Occitanie accompagne depuis 2023 la commune de Montrozier.

La Commune souhaite engager une réflexion sur l'avenir de ces espaces afin de les préserver, répondre aux enjeux du territoire et aux attentes des différents acteurs. En 2023, le CEN Occitanie a débuté les inventaires naturalistes sur une large zone d'étude de presque 800 hectares, révélant un territoire très riche en biodiversité et qui accueille de nombreuses espèces patrimoniales (environ 30 pour la faune et 20 pour la flore).

En 2024, une trentaine d'espèces d'oiseaux, comme la Pie-grièche à tête rousse ou le Traquet oreillard, a pu être ajouté à cette liste.

Une grande partie du plan de gestion des terrains communaux a pu être rédigé et servira de document cadre pour leur gestion future.



Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*) ©Manon Tyssandier CEN Occitanie



Sénéçon de Rodez (*Senecio ruthenensis*) ©Jérémy Buscail CEN Occitanie

Inventaires naturalistes au cœur des Rougiers de Camarès

Fin 2023, un propriétaire privé s'est rapproché du CEN Occitanie afin de mieux connaître la biodiversité de sa propriété.

Lors des inventaires en 2024, pas moins de 279 taxons (214 de flore et 78 de faune) ont été recensés, dont de nombreuses espèces patrimoniales et/ou rares, et une nouvelle station du Cordulégastre bidenté (*Cordulegaster bidentata*), libellule caractéristique des cours d'eau à faible débit (sources, suintements, tufs, etc.) et plutôt rare en Aveyron, a été découverte.



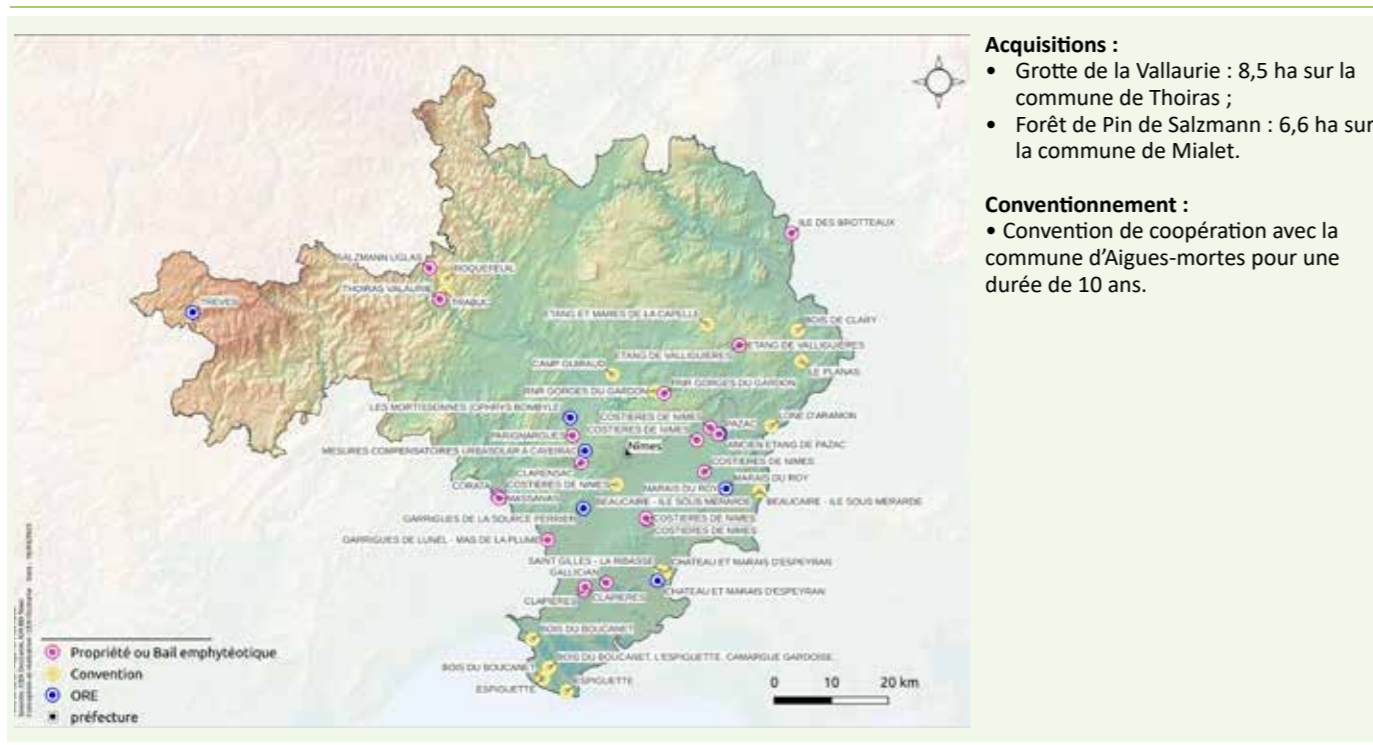
Gagée de Bohême (*Gagea bohemica*) ©Lucas Biais CEN Occitanie



Lézard catalan (*Podarcis liolepis*) ©Manon Tyssandier CEN Occitanie



Retenue d'eau dans les rougiers ©Jérémy Buscail CEN Occitanie



Un aperçu des nombreuses actions menées par le CEN Occitanie dans le Gard

En 2024, les garrigues du Gard ont accueilli un nouveau projet de thèse visant à mieux connaître et protéger les espèces de couleuvre locales. Co-encadrée par le CEBC CNRS, celle-ci se penche sur plusieurs méthodes de suivi (CMR, radiotracking) pour en apprendre plus sur l'écologie de ces espèces et ainsi les intégrer plus facilement dans la démarche ERC. Suite à cette première année de terrain, des résultats préliminaires ont pu être présentés au congrès de la Société Herpétologique de France, et d'autres seront publiés au cours de l'année à venir.

En Costières, le CEN Occitanie accompagne 6 maîtres d'ouvrage et travaille à la bonne mise en œuvre des compensations écologiques prescrites par arrêtés préfectoraux et/ou ministériels sur le long terme. Ainsi, il gère environ 1 500 hectares en faveur de l'Outarde canepetière, de l'Œdicnème criard et du Lézard ocellé mais ces surfaces bénéficient également à un cortège d'avifaune et d'entomofaune plus large. Pour mener à bien l'ensemble des missions, le CEN Occitanie s'entoure de la Chambre d'agriculture du Gard et du COGard. Ensemble, les trois structures accompagnent les agriculteurs partenaires qui appliquent un cahier des charges permettant de créer puis de maintenir les habitats favorables aux espèces ciblées.

Chaque année, le CEN Occitanie contrôle la bonne application de ces cahiers des charges sur les parcelles en contrat, réalise des suivis de végétation sur les parcelles acquises et participe à des actions de formation dispensées auprès des exploitants agricoles. Enfin, il coordonne les actions entre les partenaires et assure le reporting auprès des services de l'Etat.

En 2024 plusieurs suivis naturalistes ont été menés sur les parcelles compensatoires afin d'évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre. Le CEN Occitanie a participé aux suivis de la population de Lézard ocellé et le COGard a réalisé en totalité les suivis de la population d'Outarde canepetière (en période d'hivernage et de reproduction).

Transfert de foin à Aigues-Mortes ©Delphine Midy CEN Occitanie



Le CEN Occitanie est aussi gestionnaire de trois sites de milieux humides :

- La Cubelle (Gallargues-le-Montueux) où l'accent a été mis sur le traitement du Chardon marie et de l'Ailanth glanduleux qui se développaient après les travaux de restauration. Le suivi des communautés végétales et des faciès d'écoulement a été réalisé et ont montrés peu d'évolution par rapport à l'année précédente ;
- L'ancien étang de Pazac (Meynes) où des échanges réguliers ont eu lieu avec l'éleveur qui pâture le site. Une étude hydrologique a démarré en septembre 2024 et se poursuivra durant l'année complète. A l'issue d'éventuels travaux de restauration de la zone humide seront réalisés. Des suivis floristiques ont été réalisés afin d'évaluer le cortège présent ;
- La zone humide de Campuget (Manduel) sur laquelle une gestion est menée en faveur des gazons amphibies. En 2024, un stage de Master a été réalisé sur le suivi de la végétation des mares temporaires aménagées sur le site en 2023



Suivi floristique à Campuget ©Camille Lecompte CEN Occitanie

Sur le territoire Rhône-Camargue, trois sites de compensations sont gérés par le CEN Occitanie :

- Le marais de la Ribasse sur la commune de Saint-Gilles en partenariat avec Nîmes métropole. Cette année, des travaux de restauration de la roselière ont été menés dans le but de favoriser l'avifaune paludicole ;
- La zone humide du Planas sur la commune de Pujaut en partenariat avec la communauté d'agglomération du Grand Avignon. La bonne mise en eau du site en 2024 a permis d'observer de nombreux têtards de Pélobate cultripède pour la première fois dans les nouvelles mares aménagées sur le site en 2020 et 2021 ;
- Les Clapières sur la commune du Cailar sur lesquelles des actions de gestion sont menées en faveur de l'habitat prairie humide méditerranéenne.



Pélobate cultripède à Planas ©Célia Grillas CEN Occitanie

Gestion et mise en valeur des sites du Conservatoire du littoral et des terrains communaux de la commune Le Grau-du-Roi.

Concernant le site de l'Espiguette, 2024 a été marqué par :

- Le lancement de l'élaboration d'un plan de gestion global, sur un périmètre de 2 500 hectares intégrant l'ensemble des fonciers publiques et croisant les grands enjeux à venir pour le territoire ;
- L'élaboration d'un projet de conservation du réseau de mares dunaires essentielles au maintien du Pélobate cultripède sur le littoral gardois incluant des suivis écologiques et hydrologiques, des analyses biostatistiques et des travaux de restauration et de création de mares ;
- La candidature à l'appel à projet Mission Nature de l'OFB pour la renaturation du domaine de la Capelude visant à réhabiliter un éco complexe littoral fonctionnel sur 10 hectares. Les secteurs artificialisés seront dépollués, déconstruits et remodelés afin de réhabiliter la résilience des habitats naturels et restaurer ainsi la fonctionnalité écologique.

Concernant le Bois du Boucanet, l'équipe du CEN Occitanie s'est mobilisée pour accompagner la mise en œuvre du plan d'aménagement forestier et notamment l'opération de coupe de bois répondant aux objectifs suivants :

- Maintenir et renouveler de la pinède sur le long terme dans un contexte de changement climatique ;
- Préserver et restaurer des habitats dunaires et prairiaux méditerranéens ;
- Limiter le risque de feu de forêt et sécuriser l'accueil du public.

Concernant l'Etang du Médard, l'équipe du CEN Occitanie a suivi et accompagné la phase 1 du projet de restauration des berges bordant la piste cyclable Via Rhona. Suivront en 2025, les travaux de remplacement de la canalisation eaux usées et limitant ainsi les flux de nutriments anthropiques vers la lagune.

Ateliers, animations et chantiers

Au cours de l'année, l'équipe s'est mobilisée pour des opérations de valorisation auprès de différents publics :

- Animation « A la découverte des reptiles des garrigues » : un total de trois sorties ouvertes au grand public a été effectué en 2024 sur la commune de Parignargues, regroupant près d'une cinquantaine de curieux. Petits et grands ont été heureux de découvrir les reptiles du Gard, avec à chaque fois plusieurs individus observés. Ces rencontres auront permis d'apporter des explications et de sensibiliser sur ces espèces méconnues et trop souvent craintes ;
- Sortie « fréquence grenouille » le 29 mai 2024 sur la zone humide du Planas (Pujaut), à la découverte de la faune et de la flore des mares temporaires ;
- Chantier bénévole d'arrachage de jussie sur la zone humide de Campuget (Manduel).



Echanges sur le terrain, Le Grau-du-Roi ©Rémi Jullian CEN Occitanie



Pâturage, Le Grau-du-Roi ©Rémi Jullian CEN Occitanie



Cap sur

La Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon



En 2024, les moyens humains dédiés à la gestion de la Réserve Naturelle ont été réduits du fait d'absences non prévues résultants d'arrêts maladie représentant un total de 0,75 ETP. Malgré cela, la gestion courante a pu être assurée.

Par ailleurs des opérations nouvelles ont été menées, comme le travail de réflexion sur l'adaptation de la gestion au changement climatique en suivant la méthodologie développée dans le cadre du projet européen LIFE Natur'Adapt, avec le soutien du Conseil Régional accompagné par l'ANA-CEN Ariège structure pilote et aux côtés des gestionnaires de 4 autres Réserves naturelles régionales.

A ce jour, le diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité est en cours de finalisation (comprenant une première partie de récit climatique décrivant les évolutions du climat auxquelles sera soumise la Réserve) et le plan d'adaptation sera rédigé en 2025.

Avec le plan de gestion en ligne de mire, le CEN Occitanie a également travaillé au bilan des données issues des enregistrements d'ultrasons effectués depuis 2015 afin de mieux connaître l'utilisation du site par les chiroptères et de proposer des préconisations de suivi à mener dans les 10 années à venir sur ce groupe. De plus, un gros travail d'intégration dans SICEN des données naturalistes produites par la Réserve a été mené. C'est plus de 10 000 données qui ont rejoint le SINP !

Un stage sur le Damier de la Succise a permis d'élaborer un protocole de suivi solide sur le long terme de l'espèce sur la Réserve. Aujourd'hui, la présence de la plante hôte est cartographiée à l'échelle des zones de suivi (80 placettes) et le déclin de l'espèce est officialisée, puisqu'elle semble avoir disparu d'un des secteurs historiques. Les efforts de gestion (débroussaillages mécaniques réalisés à l'hiver 2023 et pâturage encadré par un cahier des charges) permettront peut-être de créer des conditions favorables au retour de l'espèce sur les secteurs historiques de présence.



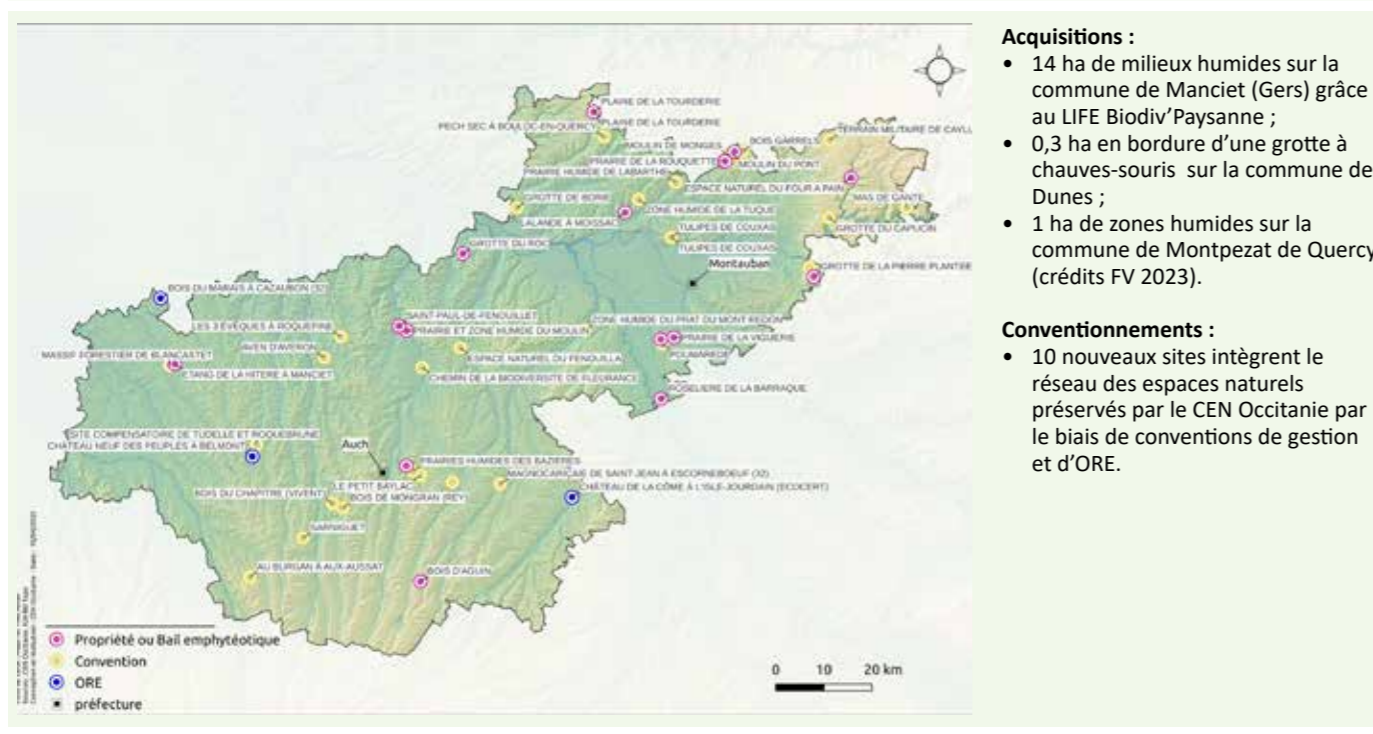
Euphydryas aurinia provencialis à Sanilhac ©CEN Occitanie

Sur le volet communication/sensibilisation, une fréquentation de la Maison de la Réserve de +40% par rapport à l'année dernière est à noter, probablement due à une ouverture plus régulière mais également à des efforts de signalétique. A noter également deux actions inédites :

- Un projet sur la thématique de la photographie naturaliste en partenariat avec Orbiterre : en miroir de photographies faites par des adultes dans le cadre d'ateliers thématiques d'initiation à la photo, des productions (dessins et haïku) d'enfants du village ont été associées dans un livret dont un exemplaire a été donnée à chacun des contributeurs. Un rendu émouvant qui rassemble des regards émerveillés, bienveillants et protecteurs sur la nature qui est notre bien commun ;
- La réalisation d'une exposition d'Art contemporain sur la thématique des 5 sens dans le foyer communal (à la suite de celle proposée en 2023, avec l'association Et Alors l'Art), pour laquelle une balade nature a été proposée.



Dans les gorges... ©David Tatin



Acquisitions :

- 14 ha de milieux humides sur la commune de Manciet (Gers) grâce au LIFE Biodiv' Paysanne ;
- 0,3 ha en bordure d'une grotte à chauves-souris sur la commune de Dunes ;
- 1 ha de zones humides sur la commune de Montpezat de Quercy (crédits FV 2023).

Conventionnements :

- 10 nouveaux sites intègrent le réseau des espaces naturels préservés par le CEN Occitanie par le biais de conventions de gestion et d'ORE.

Vers un partenariat renforcé avec le département du Gers

Le CEN Occitanie intervient depuis plusieurs années aux côtés du département du Gers en faveur entre autres de la préservation des chauves-souris de l'ENS du Tunnel de Pomiro à Montréal-du-Gers, mais également pour la prise en compte et la préservation des chiroptères dans le cadre de son programme d'entretien et de restauration des ouvrages d'art (ponts routiers).

Faisant suite au transfert de compétences récent entre l'Etat et le Département relatif à la gestion du réseau de Routes Nationales, le CEN Occitanie et le département du Gers ont noué en 2024 les premiers contacts nécessaires à la poursuite des mesures de compensation environnementales relatives aux projets de mise en 2x2 voies de la RN124. Le CEN Occitanie intervenait en effet jusqu'ici aux côtés de la DREAL Occitanie pour la mise en œuvre et le suivi de certaines mesures, avec notamment en 2024 un important travail de rédaction du plan de gestion. Nous espérons que ceci permettra d'aboutir en 2025 à la signature d'une convention de coopération pour la durée de la compensation.

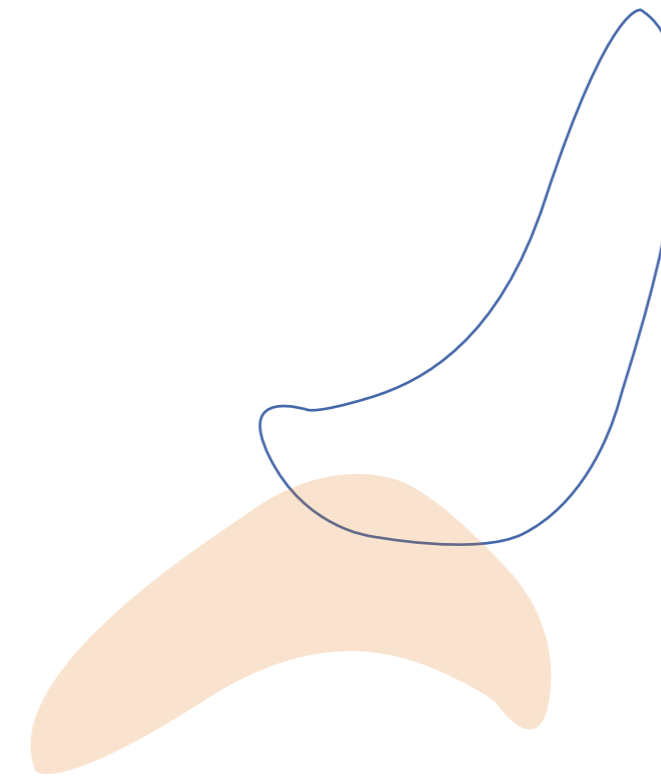
Plans de gestion multi-sites

L'important réseau de sites de la vallée du Lemboulas a fait l'objet en 2024 de la rédaction d'un plan de gestion multi-sites dans le cadre du LIFE Biodiv' Paysanne. Il tend à appréhender globalement à l'échelle d'un réseau de sites cohérent (enjeux, territoire, etc.) l'ensemble des problématiques écologiques et les mesures de gestion et de suivi à mettre en œuvre.

La vallée du Lemboulas est l'un des premiers plans de gestion multi-sites (PDGM) de ce type en Occitanie, et d'autres expériences sont en cours ou prévues (prairies de la vallée du Gers, Pelouses sèches du Quercy, tourbières des Monts de Lacaune, etc.), avec in fine la publication prévue d'un guide technique.

L'après mesures compensatoires en faveur des Sérapias

Suite aux mesures compensatoires menées à Montbartier en partenariat avec TEREKA pendant de nombreuses années, en faveur des pelouses acides à *Serapia cordigera*, les actions de préservation se poursuivront grâce à une nouvelle convention de gestion signée avec le propriétaire.



Les chantiers écoles se poursuivent

L'équipe travaux, récemment renforcée avec l'arrivée de Guillaume, poursuit l'important travail de restauration des pelouses sèches sur le site de la Plaine de la Tourderie à Belvèze. Ce travail est rendu possible grâce à l'appui technique très important des étudiants de l'Ecole d'Ingénieurs agricoles Purpan, qui interviennent lors de nombreux chantiers écoles.

C'est dans le même état d'esprit que les jeunes de l'Institut Médico-Educatif (IME) de Cahors s'investissent en faveur de la restauration des zones humides du Moulin du Pont sur la vallée du Lemboulas.

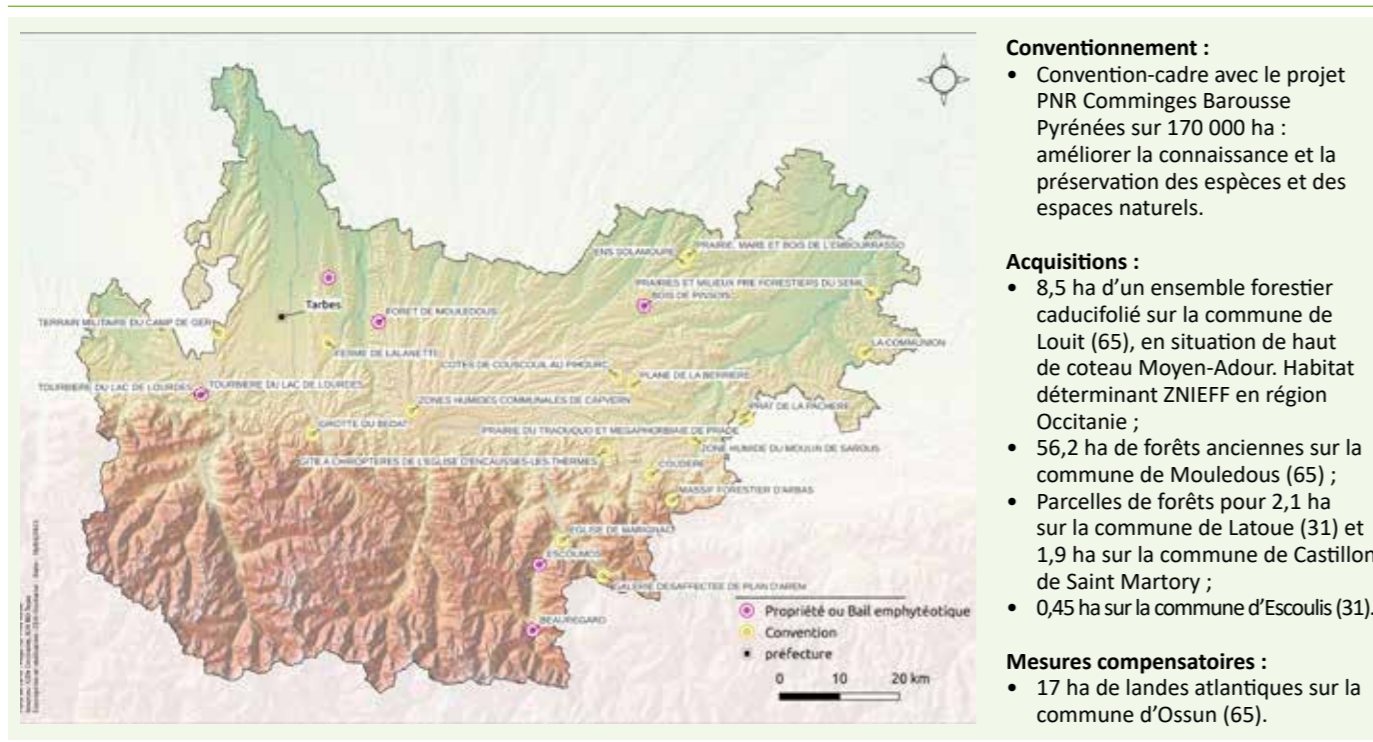
Deux partenariats exceptionnels, tant du point de vue de la quantité que de la qualité, et qui nous tiennent particulièrement à cœur.



Tourderie guide des aires protégées ©Erwan Glemarec CEN Occitanie



Vue aérienne du site Manciet ©FDAAPPMA 32



Conventionnement :

- Convention-cadre avec le projet PNR Comminges Barousse Pyrénées sur 170 000 ha : améliorer la connaissance et la préservation des espèces et des espaces naturels.

Acquisitions :

- 8,5 ha d'un ensemble forestier caducifolié sur la commune de Louit (65), en situation de haut de coteau Moyen-Adour. Habitat déterminant ZNIEFF en région Occitanie ;
- 56,2 ha de forêts anciennes sur la commune de Mouldous (65) ;
- Parcelles de forêts pour 2,1 ha sur la commune de Latoue (31) et 1,9 ha sur la commune de Castillon de Saint Martory ;
- 0,45 ha sur la commune d'Escoulis (31).

Mesures compensatoires :

- 17 ha de landes atlantiques sur la commune d'Ossun (65).

Stratégie Nationale en faveur du Grand Tétrás

À la demande de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le CEN Occitanie a été sollicité pour rédiger la seconde stratégie nationale en faveur du Grand Tétrás.

Ce projet d'envergure va se baser sur l'évaluation de la première stratégie. Le CEN Occitanie aura pour mission d'assurer la concertation avec l'ensemble des acteurs nationaux pour répondre au mieux à des logiques de préservation de l'espèce et de ses habitats au plus près des problématiques locales (Vosges, Jura, Pyrénées) mais aussi transfrontalières.

Ce projet s'articule autour d'un consortium composé de la DEB (Direction de l'eau et de la biodiversité), de l'OFB et du CEN Occitanie. Le premier comité national devrait être programmé pour début janvier 2025.



Grand Tétrás ©Jean-Philippe Siblet

Resalpyr : à l'écoute des lacs d'altitude pyrénéens

Dans le cadre d'un projet de recherche porté par le Laboratoire CNRS GEODE et financé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le CEN Occitanie a collaboré à la mise en place du réseau de surveillance des lacs d'altitude pyrénéen (RESALPYR). L'objectif principal repose sur l'instrumentation et la surveillance à long terme de 15 lacs d'altitude du versant nord des Pyrénées, en se basant sur un protocole de suivi standardisé et comparable à celui mis en place sur le massif alpin dans le cadre du réseau lacs sentinelles.

Ainsi, en 2024, une première campagne de terrain a permis d'instrumenter un ensemble de lacs mais aussi de relever un ensemble de variables environnementales comme par exemple des paramètres thermiques et des indicateurs physico-chimiques (oxygène dissous, nutriments, etc.), des indicateurs biologiques (chlorophylle a, phytoplancton, zooplancton, etc.) ou encore des sédiments de la zone littorale pour caractériser la macro-biodiversité des lacs.

L'ensemble de ces suivis permettront d'évaluer la fonctionnalité des lacs d'altitude pyrénéens mais aussi de fournir des données pour proposer des actions de gestion conservatoire efficaces.

Restauration de la tourbière de Lourdes

Dans le cadre des journées mondiales des zones humides, le 7 février, le CEN Occitanie a organisé un chantier bénévole de restauration sur un site magnifique, la tourbière de Lourdes.

Après avoir découvert le site et ses enjeux et au travail préalable de coupe effectué par l'équipe travaux du CEN, les 9 participants ont contribué à l'évacuation de jeunes ligneux sur des placettes de compostage afin d'améliorer la qualité des habitats du Fadet des Laïches, un papillon de jour rare et menacé. Une surface de 2500 m² a ainsi pu être réhabilitée.

Merci à tous les bénévoles présents pour cette journée. Ce chantier a été couvert par France 3 Occitanie qui a réalisé un reportage pour mettre en avant les actions de préservation de milieux et d'espèces, et l'implication des habitants dans celles-ci.

Chantier à Lourdes ©Sophie Ratié CEN Occitanie



«Il y a 80 % des zones humides qui ont disparu en 50 ans en France. 80 % ! Donc les 20 % qui restent, c'est important qu'on les conserve pour ces espèces-là. Et puis, ce que je n'ai pas dit, qui est fondamental, c'est que les zones humides elles stockent énormément de carbone. Et ça, c'est très important avec les problèmes climatiques que l'on a actuellement.»

David Soulet, Responsable scientifique pôle invertébrés du CEN Occitanie.



Resalpyr ©Frédéric Blanc CEN Occitanie

Mesures compensatoires pour la restauration de landes humides atlantiques

Dans le cadre d'un plan d'aménagement foncier agricole et environnemental, la commune d'Ossun dans les Hautes-Pyrénées a dû mettre en œuvre une compensation liée aux impacts. Une des mesures de compensation concerne la restauration d'une lande humide atlantique sur deux parcelles au sein du secteur de Gabastou pour un total d'environ 17 hectares. La commune a donc sollicité le CEN Occitanie pour l'accompagner dans la mise en œuvre de cette compensation, sur les aspects écologiques.

Mesures compensatoires Landes atlantiques ©Frederic Blanc CEN Occitanie



Les premiers inventaires naturalistes ont été effectués ce printemps 2024. Le CEN Occitanie, en tant que gestionnaire de milieux naturels et semi-naturels, assure la coordination globale du plan de gestion et son application, en lien et en concertation avec le propriétaire, le gestionnaire forestier et les exploitants agricoles sollicités pour gérer une partie du parcellaire le cas échéant. La rédaction de la convention entre la commune, le CEN Occitanie et l'ONF a été finalisée en fin d'année.

Cap sur La Réserve Naturelle Régionale d'Aulon



L'année 2024 a été marquée par le recrutement à temps plein d'une personne chargée de l'éducation à la nature et du dialogue territorial, portant à trois personnes à temps plein sur le site grâce à la subvention Région ainsi que des appuis techniques et scientifique du CEN Occitanie et d'une chargée de mission biodiversité et pastoralisme en appui sur une subvention du Parc national des Pyrénées. Avec l'ensemble des partenaires (Gestionnaire d'estive et salariés, CBN PMP, PNP, Centre de Recherche sur la Biodiversité et l'Environnement, Fédération et association de chasse, OFB, GIP-CRPG, ONF, etc.), plusieurs opérations ont été réalisées dont celles de connaissances liées aux espèces faunistiques patrimoniales (Gypaète, Galliformes, Isards, Tengmalm), aux espèces floristiques (ex. une partie du dispositif ORCHAMP) et aux habitats naturels (caractérisations des associations végétales, diagnostic de biodiversité potentielle de la hêtraie-sapinière sur la RNR d'Aulon).

Les réflexions collaboratives sur la gestion pastorale ont mené à la définition des mesures contractées par le gestionnaire d'estive (MAEC) ainsi que des recommandations pour une gestion cohérente entre l'activité pastorale et la préservation des écosystèmes. En parallèle plusieurs opérations en lien avec le pastoralisme sont réalisées ; points info-rencontres (270 personnes), mise en place de placettes expérimentales sur des espèces problématiques, cartographie des systèmes hydrologiques et instrumentalisation, relevés d'état global lors de la tournée de fin d'estive, mise en défens en chantier participatif de 3 zones humides (bas-marais et ses sources, lacquette) et relevé de leur état de conservation. Pour la deuxième année de mise en défens d'un bas-marais les effets sont visibles avec le sol nu et tassé qui est désormais en grande partie revégétalisé, ce qui conforte l'action auprès des acteurs locaux.



Un autre grand travail a été la hiérarchisation de la flore et des habitats qui est un préalable indispensable à la rédaction du nouveau plan de gestion. Au total ce sont 57 habitats élémentaires répartis en 87 associations végétales qui ont été évaluées selon la méthode du CEN Occitanie et correspondant à celle du CBN PMP (covalidation). Parmi les 57 habitats élémentaires, 3 constituent un enjeu exceptionnel. À cela s'ajoute 20 habitats élémentaires à forts enjeux.

Concernant la hiérarchisation de la flore :

- 25 espèces de flore vasculaire ont été identifiées à fort enjeu. À ce jour on compte 712 espèces de flore vasculaire sur la réserve ;
- La flore non vasculaire (bryophytes) compte quant à elle 145 espèces dont une à enjeu exceptionnel et 9 avec un fort enjeu.

Les missions de police de l'environnement et de sensibilisation ont été renforcées en 2024 avec des surveillances sur le terrain menant à 103 rappels réglementaires et avec des surveillances inter-services sur la RNN du Néouvielle. Parallèlement la signalétique réglementaire a été installée aux différentes portes d'entrée estivale et hivernale. Des portées à connaissances sur les zones de sensibilité majeure pour le Gypaète barbu, les zones de quiétude du Grand tétras en période hivernale, le dérangement hivernal d'espèce protégée et l'ensemble de la réglementation ont été créées et partagées auprès des usagers de la montagne par mail, sur les réseaux sociaux et lors de animations-rencontres.



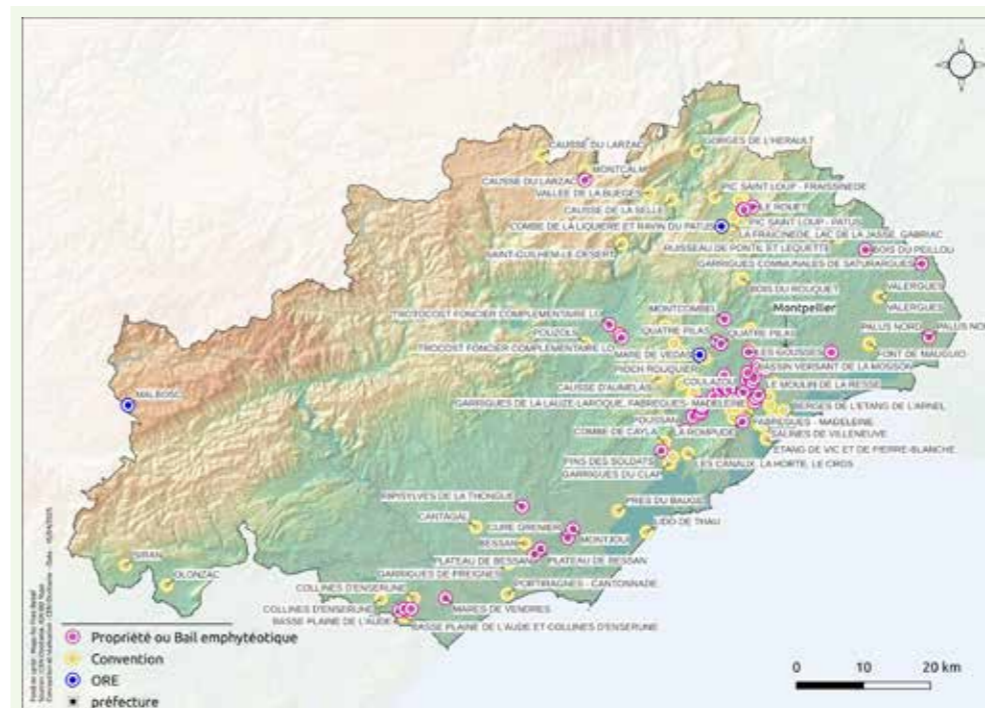
Plusieurs animations grand public ont été réalisés tout le long de l'année. 314 personnes ont été sensibilisées avec au programmes des échanges sur le patrimoine naturel (dont géologique) et culturel ainsi que les actions de la Réserve, projections de documentaires avec échanges, intervention de spécialistes. Comme chaque année, 12 enfants de la vallée ont participé au Club CPN les mercredis. Diverses thématiques naturalistes ont été abordées, l'accent a été mis sur les zones humides en 2024. Lors du Festival Nature, 950 personnes ont pu échanger avec les acteurs de l'environnement du Département.

Également pour les scolaires, la Réserve a rédigé un projet éducatif qui a été diffusé auprès des établissements scolaires des 3 communautés de communes environnantes (CCPL, CCNB, CCAL) ainsi qu'auprès de l'inspection académique des Hautes-Pyrénées donnant lieu à un projet de création d'une « réserve naturelle » sur la commune de Hèches avec l'école primaire du Bassia. Un travail sur l'année scolaire 2024/2025 avec les 4 classes de cet établissement est en cours. Au total, 5 établissements scolaires (écoles primaires, collèges et lycées) avec un total de 405 élèves ont profité de l'encadrement de l'éducatrice pour connaître cette Réserve naturelle, ses missions et ses actions.



Pour finir, le diagnostic d'ancrage territorial a commencé en 2024 avec les entretiens des différents acteurs (Partenaires gestionnaires et techniciens - Exploitants professionnels - Riverains, élus et usagers locaux - Animation, pédagogie, tourisme et sensibilisation) de la zone d'interdépendance de la réserve.

Antenne Hérault



Conventionnements :

- 5 conventions de coopération, avec la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault, la communauté de communes du Clermontois, les communes de Sorbs, de Villeneuve et de Montbazin ;
- 3 conventions de partenariat, avec la commune de Saint-Maurice-Navacelles, le CPIE Causses Méridionaux et le CEFE – C-NRS ;
- 3 conventions opérationnelles de gestion avec la Métropole de Montpellier.

Territoire Ouest-Hérault

Un aperçu des nombreuses actions menées par le CEN Occitanie sur l'Ouest du département

Deux actes de vente ont été signés dans la Basse plaine de l'Aude, sur la commune de Lespignan dans le cadre de l'animation foncière financée par le LIFE Biodiv'Paysanne. Les parcelles acquises, composées de roselières, de prés salés et de prairies humides méditerranéennes, représentent un total de 6,2 hectares. Ces deux acquisitions précèdent les nombreuses autres à venir puisqu'à minima onze autres parcelles sont dans les cartons, à différents niveaux d'avancement, pour une surface totale pouvant atteindre 40 hectares. La maîtrise foncière est cruciale dans la stratégie de conservation en Basse plaine de l'Aude puisqu'elle permettra d'y mener une gestion favorable aux nombreux enjeux écologiques présents, notamment en termes de pâturage et de fauche, et permettra également d'y mener des actions de restauration des écosystèmes, y compris du réseau hydrique dont dépendent directement les habitats naturels présents.

Acquisitions :

- 0,3 ha sur la commune du Mas-de-Londres ;
- 58,9 ha sur les communes de Ferrières-les-Verreries et Notre-Dame-de-Londres ;
- 28,8 ha sur la commune de Vailhauquès ;
- 0,2 ha sur la commune de Gignac ;
- 0,3 ha sur la commune de Lespignan ;
- 5,4 ha sur la commune de Florensac ;
- 53 ha sur l'Ouest Montpelliérain ;
- 22,5 ha sur la plaine de Marsillargues.

Bail emphytéotique :

- 0,3 ha avec la commune de Gignac ;
- 1,8 ha avec la commune de Saint-Georges-d'Orques pour une durée de 99 ans ;
- 2,6 ha sur la commune de Bessan ;
- 2,2 ha sur la commune de Roquebrun.

La convention de coopération signée entre le CEN Occitanie et la commune de Montbazin a été déclinée en 2024 sur plusieurs volets dans le cadre du programme pluriannuel de préservation et de restauration des continuités écologiques financé par la région Occitanie. Un volet foncier comprenant une animation foncière (veille, démarches actives), des acquisitions amiables, des préemptions et la récupération de biens vacants sans maître par la Commune sans oublier l'acquisition directe par le CEN Occitanie du coteau des Tuilières (> 7 hectares) qui a permis de protéger près de 40 hectares de milieux naturels ou agricoles en deux ans. Est d'ores et déjà prévue en 2025, la signature d'un bail emphytéotique administratif de 99 ans au profit du CEN sur 56,5 hectares de parcelles communales anciennes et nouvellement acquises, centrées sur le Puech Redon et les sites déjà gérés par le CEN Occitanie (Saint Peyre, les Cresses, les Tuilières...). De nombreuses autres actions ont été mis en œuvre. Il n'est pas possible de les citer toutes tant cette Commune est active en la matière, ce qui lui a valu d'être reconnue capitale française de la biodiversité dans sa catégorie en 2024.

Castelfort : quand des mesures compensatoires permettent de réinventer un modèle agroécologique sur un domaine agricole

Dans le cadre de deux projets de ZAC (Pech Auriol - Le Cros, La Claudery) et d'une opération d'ensemble (La Montagnette), la commune de Villeneuve-les-Béziers a recherché des terrains pouvant accueillir les mesures compensatoires dues par lesdits projets. L'un des sites de compensation identifié est situé sur la commune mitoyenne : le domaine de Castelfort (115 hectares environ) à Montblanc. En cours d'acquisition par la commune de Villeneuve-les-Béziers, le site est d'ores et déjà confié en gestion au CEN Occitanie qui est chargé d'élaborer un plan de gestion visant la restauration écologique et l'entretien à long terme des parcelles.

En 2024, le CEN Occitanie y a réalisé une batterie de suivis faunistiques et floristiques afin de cibler les mesures de gestion qui s'avéreront les plus propices à l'accueil des espèces ciblées par la compensation ainsi qu'à l'ensemble du cortège d'espèces que peut abriter le Domaine.

Afin de pérenniser une activité agricole et/ou pastorale compatible avec les exigences écologiques du site, le CEN Occitanie s'est associé à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, à la SCOP Agrooft et à l'association Permalab pour composer un modèle agroécologique pertinent et répondant à ces objectifs de production et d'écologie.

Castelfort ©Stéphane Berthelot CEN Occitanie



Territoire Est-Hérault

Renforcement de la protection des espaces agro-naturels sur l'ouest montpelliérain

Le CEN Occitanie et les Autoroutes du Sud de la France travaillent en partenariat sur le volet compensatoire du projet routier du Contournement Ouest de Montpellier. A ce titre, près de 100 hectares ont été acquis au profit du CEN Occitanie et/ou de son Fonds de dotation. Ces acquisitions ont été réalisées en veillant aux équilibres du marché foncier et en parallèle d'échanges réguliers avec l'ensemble des parties prenantes : collectivités, monde agricole, services de l'Etat.

Un bail emphytéotique, sur une surface de 1,83 hectares et d'une durée de 99 ans, a également été signé avec la commune de Saint-Georges-d'Orques. Sur ce foncier, un « diagnostic pollution » a déjà été réalisé, permettant d'identifier des polluants et de définir de premières pistes de traitements. D'autres actions ont déjà été réalisées sur le foncier maîtrisé, tel que le retrait d'un important dépôt illégal de pneus sur le site Mon Plaisir, sur la commune de Lavérune.

Partenariat avec la Métropole de Montpellier - vers une restauration exemplaire d'espaces naturels dégradés

Dans le cadre de son partenariat avec la Métropole de Montpellier, le CEN Occitanie a signé de nouvelles conventions opérationnelles de gestion visant la compensation environnementale de 3 projets (Ligne 5 de tramway de l'Agglomération de Montpellier, ZAC de la Lauze Est et Déviation de Castries - RM610).

D'une durée de 30, 50, voire 99 ans, les mesures mises en place conduiront à la restauration écologique de près de 100 hectares d'espaces agricoles et naturels, avec de la désartificialisation et de la dépollution de sites.

Ces projets exemplaires, dotés de moyens adéquats et d'engagements sur le temps long (notamment via la signature d'ORE de 99 ans), permettront d'avoir un impact conséquent de reconquête de la biodiversité sur un territoire soumis à de fortes pressions d'aménagement.

Acquisition dans le cadre de la restauration de l'habitat de l'Outarde canepetière

2024 a vu l'acquisition de parcelles totalisant 22,5 hectares sur la plaine de Marsillargues, qui viennent en compléter d'autres déjà sous maîtrise du CEN Occitanie sur ce secteur. Cette acquisition permet de constituer un ensemble foncier contigu de 106 hectares qui bénéficie d'un gestionnaire unique, permettant une cohérence écologique et territoriale des actions de gestion menées pour la préservation et la restauration de l'habitat de l'Outarde canepetière et d'espèces des milieux prairiaux humides. En plus d'atouts écologiques majeurs, cet ensemble foncier facilite les modalités d'exploitation agricole avec la maîtrise d'accès, de dessertes uniques et communes, et une gestion hydraulique cohérente en lien avec d'autres gestionnaires sur le secteur.

Territoire Nord-Hérault

Restauration d'une mare communale à Saint-Maurice-Navacelles : une mobilisation réussie pour la biodiversité

Dans le cadre de son programme de restauration et de création de mares sur le Larzac, financé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Communauté de communes Lodévois et Larzac et le département de l'Hérault, le CEN Occitanie a mené en 2024 une opération de réhabilitation écologique d'une mare communale à Saint-Maurice-Navacelles. Deux actions majeures ont été mises en œuvre :

- Un désempoisonnement, qui a permis de retirer 42 kg de poissons introduits (rotengles, gambusies) et dont la présence nuisait aux espèces patrimoniales des mares ;
- L'extraction de 21 m³ de jussie, plante exotique envahissante qui étouffait les herbiers aquatiques autochtones.



Chantier d'extraction de la jussie ©P. Lamolinerie

Ces travaux ont été possibles grâce à l'implication des bénévoles et des partenaires locaux : CPIE des Causses Méridionaux, Association Kermit, OFB, PNR des Grands Causses, Grand Site de France du Cirque de Navacelles, Communauté de communes Lodévois et Larzac, et avec le soutien actif de la commune de Saint-Maurice-Navacelles.

Thaurac : un dialogue actif pour préserver les chauves-souris tout en valorisant les activités de pleine nature

Plusieurs éboulements ont entraîné la fermeture de la RD986. Le Département de l'Hérault, gestionnaire de la route, a alors lancé des travaux de sécurisation majeurs. Conformément à la séquence « Éviter – Réduire – Compenser », des mesures compensatoires ont ainsi été définies sur deux secteurs clés : le site du Fesquet et le massif du Thaurac.

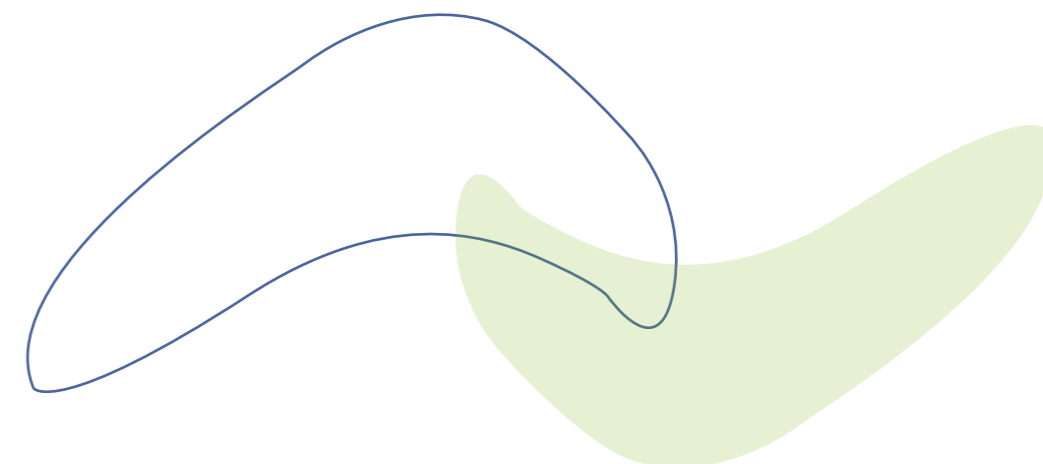
Afin d'aboutir à des solutions concertées, le CEN Occitanie a choisi de construire une démarche collaborative avec les acteurs locaux. Cette démarche s'est déclinée en trois étapes complémentaires :

- Des entretiens bilatéraux avec les acteurs clés du territoire, révélant une mobilisation forte de ces acteurs ;
- La diffusion d'un questionnaire à destination des pratiquants et usagers, aboutissant à une meilleure compréhension des pratiques ;
- L'organisation de réunions collectives réunissant l'ensemble des parties prenantes afin de coconstruire des solutions concrètes.

Chacune de ces étapes a permis de mieux cerner les usages, les perceptions et les attentes, tout en favorisant l'émergence de propositions communes conciliant protection des chauves-souris et activités de pleine nature.



Filets de protection sur le massif du Thaurac ©Jean-Christophe Bartolucci CEN Occitanie



Au pied du Pic-Saint-Loup, des aménagements pour concilier pastoralisme et activités de pleine nature

Dans le cadre du partenariat avec la commune du Mas-de-Londres, le CEN Occitanie œuvre pour le redéploiement pastoral extensif sur le site de La Liquiere, Ravin du Patus et Lac de la Jasse. La signature des commodats avec l'éleveur a eu lieu en début d'année et a été suivie d'une réunion publique en avril, durant laquelle le CEN Occitanie, la Commune et l'éleveur ont pu expliquer aux habitants le contexte de cette activité nouvelle sur le site. L'éleveur a pu conduire son troupeau de brebis sur le site à partir de décembre, accompagné par le CEN Occitanie qui a posé 11 portillons pour permettre le franchissement des clôtures par les promeneurs.

Restauration hydraulique de la mare de Védas à Saint-Paul-et-Valmalle

Dans le cadre des mesures compensatoires liées à la Liaison intercantonale d'évitement nord (RD 68 – L.I.E.N) du Département de l'Hérault, des travaux de restauration ont été réalisés en 2024 sur le site de la mare de Védas. Après une première phase de gestion des cannes de Provence, les travaux ont consisté à reconnecter la mare au fossé voisin, afin d'optimiser son alimentation en eau. Les berges de la mare et du fossé ont également été remodelées. Grâce aux précipitations de l'automne et de l'hiver 2024, la mare a pu retrouver un niveau d'eau significatif.



Photos ci-dessus : Partie du fossé reconnecté à la mare Mare de Védas ©Lisa Moreno CEN Occitanie ; Remaniement des berges de la mare ©Florent Sabatier CEN Occitanie ; Mare de Védas en eau ©Romain Salas CEN Occitanie

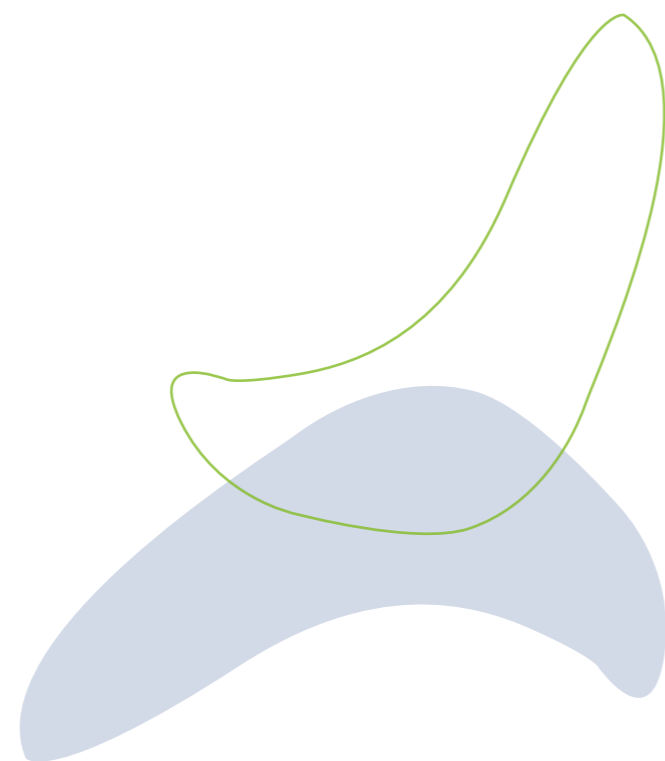
Au Ravin des Arcs, on protège la rivière et ses berges !

Dans le cadre de la convention de coopération et de la convention d'assistance technique signées entre le Département de l'Hérault et le CEN Occitanie, et au regard des milieux impactés, le CEN a mobilisé des financements issus du programme LIFE Biodiv' Paysanne pour mettre en œuvre des actions de restauration sur l'ENS du Ravin des Arcs.

Parmi les objectifs identifiés figurent l'amélioration de la gestion pastorale des berges et du lit du Lamalou, ainsi que la préservation des zones humides. Des travaux en régie ont donc été menés en décembre 2024 : pose de clôtures et installation de portillons permettant le passage des randonneurs. L'enlèvement de pylônes situés en travers du cours d'eau a été effectué par un prestataire spécialisé.



Chantier d'enlèvement et évacuation des pylônes au Ravin des Arcs ©CHélène Sosa CD34



Cap sur les Sites naturels protégés des Salines de Villeneuve et de l'étang de Vic & la Réserve naturelle nationale de l'Estagnol (34)

Au sein du site Natura 2000 des Etangs palavasiens, le CEN Occitanie est cogestionnaire de deux sites naturels protégés du Conservatoire du Littoral : les Salines de Villeneuve et l'étang de Vic aux côtés de Montpellier Méditerranéen Métropole et Sète Agglopol Méditerranée. Le CEN Occitanie est également cogestionnaire de la Réserve naturelle nationale de l'Estagnol aux côtés de l'OFB.

RNN de l'Estagnol



Mise à jour de l'état de conservation de la roselière :

Dans le cadre d'un stage de Master 2, Sonia ROGER, encadrée par Jérémie DEMAY, a réalisé la mise à jour de l'évaluation de l'état de conservation de la roselière de la Réserve de l'Estagnol avec :

- L'évaluation de la structure et de l'hétérogénéité de la roselière à l'aide d'un protocole harmonisé au niveau méditerranéen sur l'ensemble de l'étang (relevé de terrain, photo-interprétation pour délimiter les différents patchs et réaliser une typologie) ;
- L'analyse des résultats de suivi des passereaux paludicoles et mise en relation des densités avec la cartographie des différents patchs de roselière ;
- L'évaluation de l'impact du pâturage équin sur la structure de la roselière, plus basse et plus fragmentée lorsque pâturée.

La roselière de l'Estagnol est en bon état de conservation, avec plusieurs variations à l'échelle des patchs (certains secteurs dégradés, patch atypique en méditerranée de roselière « couchée »).

Cette étude a permis d'élaborer un protocole de suivi reproductible dans le temps afin de mesurer les évolutions futures et l'efficacité de la gestion pastorale.

Manade RNN Estagnol ©CEN Occitanie



Sites naturels protégés des Salines de Villeneuve et de l'étang de Vic

Opérations pour la dépollution et la restauration des hydrosystèmes du ruisseau de la Madeleine et du canal de la Bouffie.



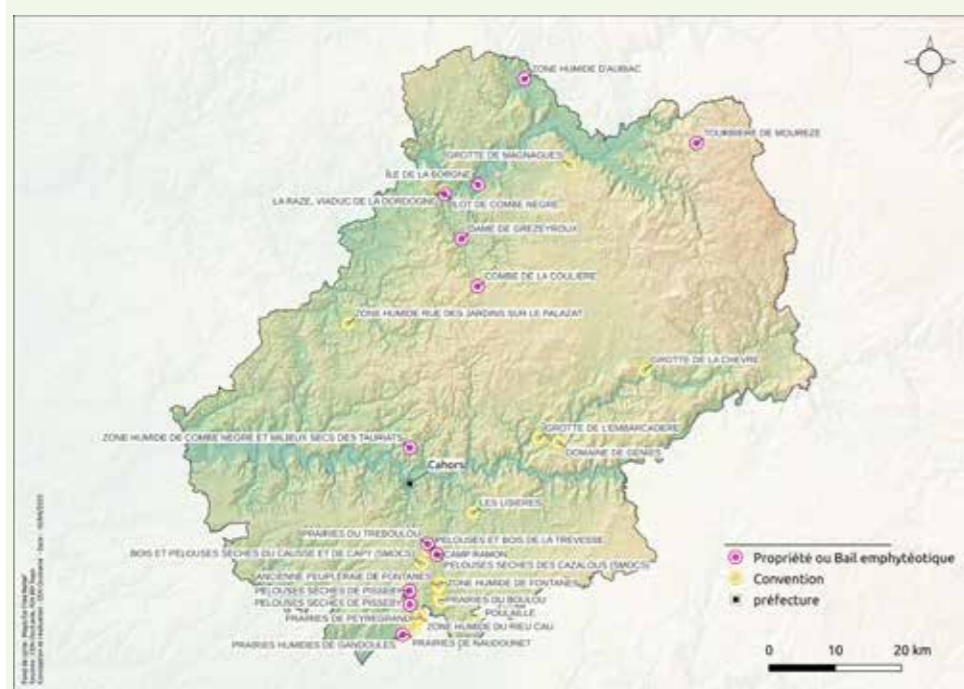
Le CEN Occitanie, en partenariat avec la commune de Villeneuve-lès-Maguelone et la Métropole de Montpellier a mobilisé le fond France Relance pour réaliser des premières opérations de restauration des fonctionnalités écologiques et hydrologiques sur la Commune, sur un secteur connectant la Réserve de l'Estagnol et le Site naturel protégé des Salines de Villeneuve. Quelques exemples d'opérations réalisées :

- Dépollution et export de plus de 2 600 tonnes de remblais en zone humide et zone inondable ;
- Restauration des continuités hydrauliques : entretien et méandrage de fossés, pose d'ouvrages hydrauliques de franchissement (buse) ;
- Restauration des fonctionnalités d'un réseau de mares et de leur potentiel d'accueil pour les amphibiens et la Cistude d'Europe (arrachage d'espèces végétales exotiques envahissantes, reprofilage des berges, curage) ;
- Mise en défens de certains secteurs sensibles.

Les opérations se sont déroulées sur des parcelles communales et privées. Ces actions sont le préambule aux études et travaux plus ambitieux à venir, à l'échelle de l'espace de bon fonctionnement des sites protégés.



Photos ci-dessus : Travaux Plan de relance aux Salines ©CEN Occitanie



Acquisitions :

- 6,9 ha sur la commune de Saint-Paul-Flaunac ;
- 3,6 ha sur la commune de Cahors ;
- 2,9 ha sur la commune de Le Montat.

Conventionnements :

- Convention tripartite sur la commune de Salviac ;
- Avenant à la convention signée en 2023 avec le Département pour 44 ha.

En 2024 plusieurs sites ont été acquis faisant passer notre pleine propriété à 77 hectares. Un travail d'animation foncière conséquent menée avec la SAFER du Lot impliquant parfois des actes de vente de moins de 1 hectare pour constituer un foncier cohérent. Principalement localisé dans le Quercy blanc, ces acquisitions renforcent notre capacité d'intervention sur ce secteur d'implantation de notre équipe travaux.

Restauration de la zones humide communale de Salviac :

En 2023, la commune de Salviac a acquis une zone humide d'environ un hectare située dans le bourg. Afin d'assurer sa restauration et sa gestion durable, une convention tripartite a été signée en 2024 entre le SMBVCG, la commune de Salviac et le CEN Occitanie.

Une étude hydrologique et naturaliste débutera en 2025 afin d'établir un diagnostic précis du site et du cours d'eau du Luziers. Cette analyse permettra de définir un programme d'actions pour les années à venir, en vue de préserver et valoriser cette zone humide essentielle. Le site bénéficie également d'une démarche éducative à travers la création d'une Aire Terrestre Éducative (ATE). Ce dispositif, financé par l'OFB, permet à des élèves (du CE1 au lycée) de s'impliquer dans la gestion participative du territoire à travers des études sur la flore et d'autres animations environnementales portées par la Communauté de communes Cazals-Salviac.



Vues sur la zone humide communale de Salviac ©Antoine Veirman CEN Occitanie

Mesures compensatoires

En 2024, un avenant opérationnel validé en commission permanente du Département approuve l'accompagnement du CEN Occitanie pour la mise en œuvre des mesures compensatoires de la « Côte du Cluzel ». Cet avenant fait suite à une convention signée en 2023 entre le département du Lot et le CEN Occitanie, visant à élaborer une stratégie commune de préservation de la biodiversité sur le territoire lotois. Près de 44 hectares acquis par le Département bénéficieront d'un plan de gestion pour les espèces protégées, incluant boisements, prairies humides et pelouses sèches. L'étude et la mise en œuvre du plan débiteront début 2025.

Les Pelouses sèches de Cahors Sud

Le CEN Occitanie a collaboré avec l'association Caminarem pour restaurer une pelouse sèche et un corridor à l'Hospitalet, soutenant le Damier de la succise, un papillon en expansion sur ce site. Un chantier avec le lycée des Territoires du Montat a également formé des potentiels futurs gestionnaires de sites.

Travaux de restauration

Le plan de gestion de l'écohameau d'Andral a été présenté, visant à améliorer les habitats naturels par la réouverture de pelouses sèches et la création de zones refuges pour la faune. Des suivis scientifiques seront réalisés pour évaluer l'efficacité des actions. Un partenariat a été établi en 2024 avec la Réserve Naturelle Régionale du Marais de Bonnefont pour des travaux de gestion écologique, dont la restauration d'une roselière. Un grand merci aux habitants de l'écohameau et particulièrement à Claude et Anne-Marie WATTELLIER pour la mise en œuvre du plan de gestion et leur implication dans la gestion écologique du site.

Etude

Le CEN Occitanie soutient des études, comme celles sur les obligations légales de débroussaillage, en collaboration avec des partenaires comme le Parc naturel régional des Causses du Quercy et le Département. Une méthode de diagnostic a été développée pour évaluer l'impact sur la biodiversité avant les travaux de débroussaillage.

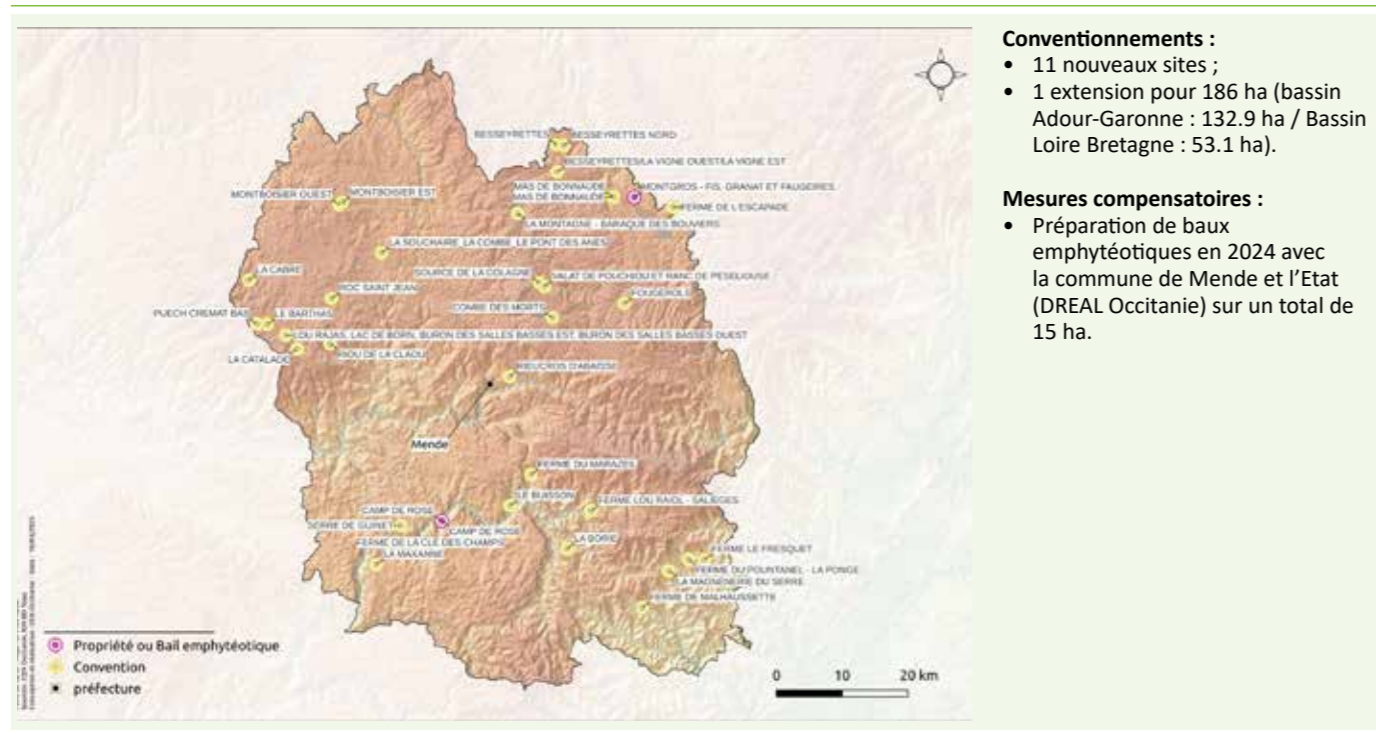
Chantiers

Plusieurs chantiers ont eu lieu toute l'année sur le territoire. Ces chantiers sont organisés pour la gestion de nos sites ou en accompagnement de nos partenaires comme sur la réserve de Bonnefont.

Quelques exemples :

- Le samedi 3 février, le CEN Occitanie a accueilli un chantier nature participatif dans le cadre des Journées mondiales des zones humides de Lemboulas à St Paul Flaunac, organisé en partenariat avec le Carrefour des sciences et des arts.
- Le vendredi 4 octobre, une journée d'échange importante avec la DDT du Lot autour d'un chantier sur un de nos nouveaux sites acquis via le fond vert, proche des locaux de l'Antenne à Mercuès. Durant une matinée, 17 agents de la DDT ont contribué à la gestion de cette zone humide en voie de colonisation par les ronces et les ligneux.





En 2024, pas moins de quatre programmes portés par le CEN Occitanie se poursuivent pour préserver durablement des zones humides en Lozère sur les bassins Loire Bretagne et Adour-Garonne (Contrat territorial Haut Allier, Sagne 48, Préservation des zones humides dans les forêts des collectivités avec l'ONF, Programme Régional d'Actions en faveur des Mares) avec un panel diversifié d'actions :

- Animation foncière et signature de 8 conventions de gestion ;
- Réalisation de 12 plans de gestion simplifiés ;
- Suivis de 11 sites ;
- Visites-conseils, sessions techniques et animations ;
- Réalisation de travaux de restauration ou d'aménagements éco-pastoraux concourants à la gestion durable des zones humides sur 4 sites ;
- Projets de travaux sur 10 sites pour 2025.



Mare à restaurer sur le causse Méjean ©Christine Lacoste, CEN Occitanie

Développement d'une carte interactive (carte uMap) pour permettre aux différents partenaires intervenant sur les zones humides dans le Département de pointer des zones humides absentes des inventaires actuels afin de compléter la connaissance.

Suivi de populations d'Azuré des mouillères sur deux tourbières de l'Aubrac après des travaux de restauration menés par le CEN Occitanie en 2016. En 2023 et 2024, une nouvelle phase de suivis a été réalisée afin d'apprécier l'évolution temporelle de ce papillon dont l'état des populations avait été évalué par l'ALEPE avant travaux.

- Le 1e site montre une très nette diminution de la population de Gentiane pneumonanthe (plante hôte de l'Azuré des mouillères) ainsi que des pontes. Les causes sont délicates à identifier : changement climatique, variations interannuelles, modifications des pratiques pastorales, etc.
- Le 2nd site montre une diminution des Gentianes mais un nombre d'œufs d'Azuré équivalent à l'état initial. À suivre donc dans les années à venir.



Ponte d'Azuré des mouillères sur Gentiane pneumonanthe ©Anne Rémond CEN ccitanie

Animations : 79 participants

- Fête de la Nature : sortie co-organisée avec l'Association Paléontologique des Hauts Plateaux du Languedoc : Géologie et tourbières de l'Aubrac ;



Photo ci-contre : Animation géologie sur une Zone Humide en Aubrac ©Anne Rémond, CEN Occitanie

- Foyers ruraux de Servières (Découverte des tourbières de Lajo) et d'Ispagnac (Vallon d'Ispagnac et zones humides alcalines) ;
- Chantier d'automne sur une tourbière de la commune d'Arzenc-de-Randon (partenaire dans le cadre d'une convention de gestion).

Sensibilisation

- Réalisation d'un poster sur le Bouleau nain suite à l'étude menée sur les crêtes de la Margeride ;
- Appui à l'organisation du week-end naturaliste d'OC'nat.

Actualité

L'équipe de l'antenne s'agrandit avec désormais cinq salariés !

Préservation des zones humides : un pan important de l'activité en Lozère

Le CEN Occitanie à l'honneur

- Dans « CO2 Mon Amour », émission France Inter, sur les tourbières de Lajo et le réseau Sagne 48 : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/co2-mon-amour/co2-mon-amour-du-dimanche-11-fevrier-2024-1290770> ;
- Futur lauréat dans le cadre de la mesure 30 du Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau . 70 projets d'opérations phares labellisées « Solutions fondées sur la nature (SfN) » sont lancés à des fins de démonstrateurs de lutte contre les sécheresses, en particulier pour la restauration des zones humides, la renaturation ou encore la restauration des cours d'eau. Dans ce cadre, le CEN Occitanie et l'ONF ont travaillé à l'élaboration d'une fiche de retours d'expériences du projet de restauration des zones humides dans les espaces forestiers publics. Ce travail a été sélectionné par les membres du Groupe technique SfN du comité de bassin Adour-Garonne et sera soumis à un jury national. Réponse fin mars 2025 !

Focus - Travaux réalisés dans le cadre du Contrat territorial Haut Allier : deux sites ont fait l'objet de travaux de restauration d'abreuvoirs à niveau constant pour répondre aux difficultés récurrentes de l'alimentation en eau et une érosion très marquée autour du point d'abreuvement.

Travaux Haut Allier ©Anne Rémond, CEN Occitanie



Reprise à la source avec mise en défens

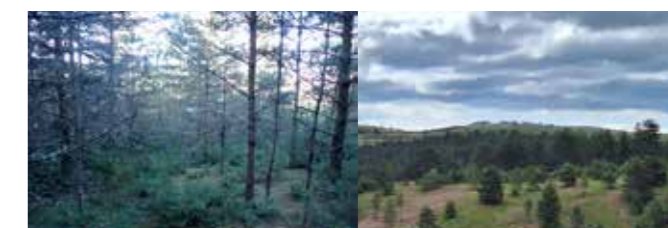


Remplacement des aménagements / installation d'une aire stabilisatrice

En action également sur d'autres milieux naturels :

De la pelouse sèche calcaire sur les causses ...

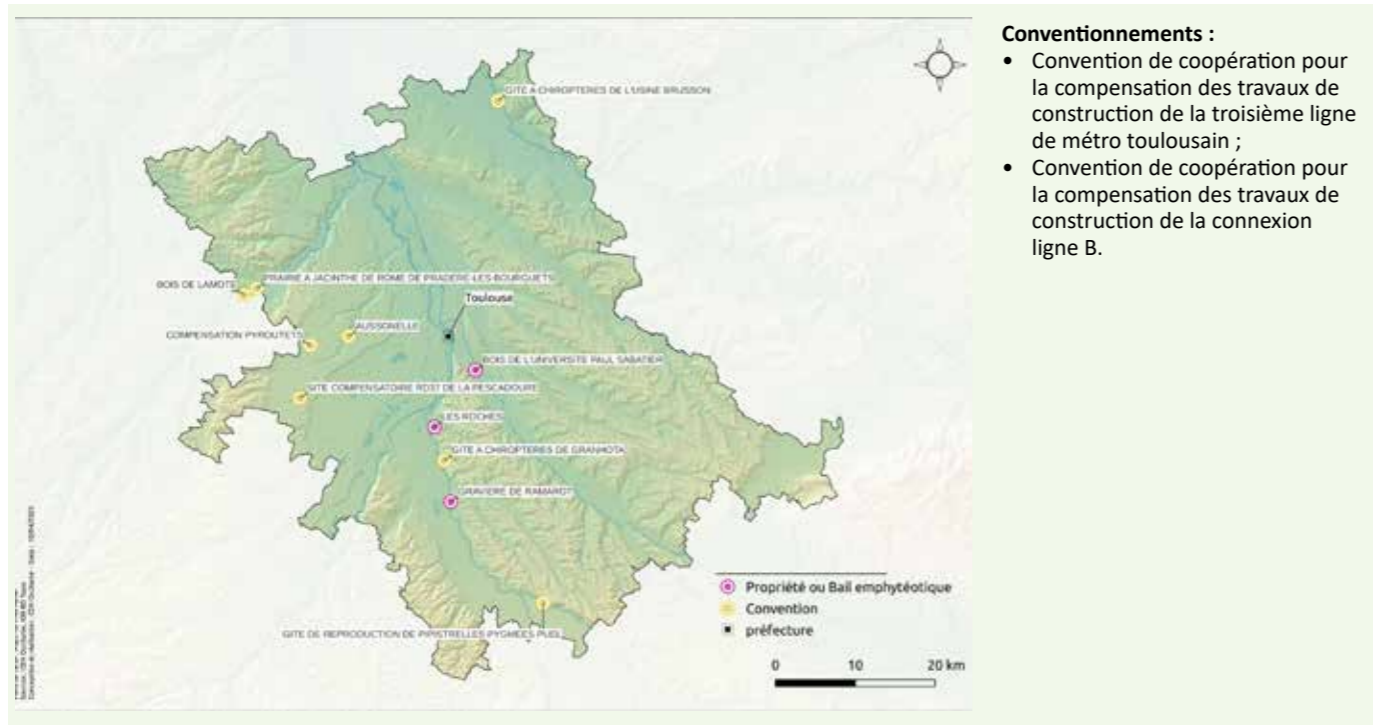
Dans le cadre du LIFE Biodiv'Paysanne, et suite aux conventions de gestion signées sur les causses Méjean et de Sauveterre, les premiers travaux de coupe et de gyrobroyage ont permis en 2024 la réouverture de pelouses sèches calcaires sur près de 7 ha. En 2025 une clôture sera posée pour refendre un très grand parc de pâturage.



Vues avant et après travaux ©Marie Rollant et Christine Lacoste, CEN Occitanie

...aux châtaigneraies dans les Cévennes !

Un projet d'ORE (Obligation Réelle Environnementale) sur près de 14 ha est en cours dans le cadre du LIFE Biodiv'Paysanne. Le projet devrait aboutir dans le 1er semestre 2025.



Conventionnements :

- Convention de coopération pour la compensation des travaux de construction de la troisième ligne de métro toulousain ;
- Convention de coopération pour la compensation des travaux de construction de la connexion ligne B.

Mesures compensatoires

Plus de 120 ha de mesures compensatoires réparties sur et autour de l'agglomération toulousaine

Convention de coopération avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne

Le partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne se poursuit autour de la prise en compte de la biodiversité, notamment au travers de la séquence Eviter Réduire Compenser. Ainsi, le CEN Occitanie accompagne le Conseil départemental dans la réalisation de nouveaux projets d'aménagements (collèges et routes notamment), pour une meilleure prise en compte des différents enjeux, mais également dans la réalisation des compensations écologiques. Le travail se poursuit donc sur plusieurs projets de compensation déjà engagés depuis quelques années (RD37 – déviation de Saint-Lys ; déviation du PN16 – Escalquens ; échangeurs des Pyroutets – Léguevin) par la restauration écologique des sites, la gestion compensatoire et la mise en œuvre de suivis naturalistes.

Concernant le projet de déviation de Bessières (RD630), le CEN Occitanie a également accompagné le Conseil départemental pour la compensation Zone humide et a initié la mise en œuvre des premières mesures de gestion sur les deux parcelles concernées. Une nouvelle convention d'application, dans le cadre de la convention de coopération entre le Conseil départemental et le CEN Occitanie, verra donc le jour en 2025. Ainsi, la gestion des parcelles, la mise en œuvre des inventaires nécessaires à la rédaction d'une notice de gestion et l'accompagnement sur le volet ERC du chantier de déviation de Bessières seront donc cadrés pour les prochaines années au travers de ce nouveau contrat.

En plus de cet accompagnement sur la séquence ERC, le CEN Occitanie travaille également avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne sur la prise en compte des chiroptères lors des travaux concernant les ponts. Ainsi, plusieurs ouvrages ont été visités par le CEN Occitanie en 2024 afin de vérifier la présence ou non d'individus et de proposer des mesures adaptées à mettre en œuvre avant et/ou pendant les travaux.

Travail partenarial avec Tisséo pour les mesures compensatoires

Le travail initié avec Tisséo en 2021 sur le projet de compensation du Téléo s'est poursuivi en 2024 au travers de la rédaction des deux plans de gestion concernant les parcelles compensatoires des projets de construction de la ligne C et du raccordement de la ligne B à la future ligne C du métro toulousain. Suite à cela, deux nouvelles conventions de coopération ont été signées pour assurer la gestion et la réalisation des suivis naturalistes sur ces nouvelles parcelles.

Compensation de l'opération Connexion Ligne B (CLB)

Dans le cadre du raccordement de la ligne B à la future ligne C du métro toulousain, Tisséo a confié au CEN Occitanie la gestion de deux terrains compensatoires en périphérie de Toulouse, sur la commune de Ramonville-Saint-Agne, dans l'objectif de compenser les impacts environnementaux de ce projet. Les deux parcelles concernées sont une partie du bois de Pouciquot et une ancienne parcelle agricole dite de Cinquante. Suite à la rédaction du plan de gestion de ces 2 sites en 2023, les actions de gestion et de suivi ont pu débuter en 2024 :

- La lutte contre les plantes exotiques envahissantes en testant différentes techniques mécaniques (sur le *Pyracantha* notamment) ;
- Une fauche tardive pour maintenir une prairie ouverte, et préserver une population d'Agrion de mercure ;
- Une opération de nettoyage des déchets ;
- Des suivis naturalistes faune & flore, qui continueront l'an prochain.



Photos ci-dessus : CLB ©Raphael Baron et Annabelle Pons

Animations/Chantiers

Chantier bénévole de dépollution d'un site de compensation sur la commune de Saint-Léon (mesures compensatoires du projet de ZAC du Rivel).

Compensation de l'opération troisième ligne de métro (Ligne C)

Dans le cadre de la construction de la future ligne C du métro toulousain, Tisséo a confié au CEN Occitanie la gestion de cinq terrains compensatoires situés sur les communes de Toulouse (4) et Montgiscard (1), dans l'objectif de compenser les impacts environnementaux de ce projet. Deux parcelles longent le cours d'eau du Touch et ont pour objectif le maintien et le développement du milieu boisé au travers d'une libre évolution et d'une gestion écologique des parcelles afin d'assurer la sécurité des usagers tout en répondant aux objectifs du plan de gestion (ex. élagage concerté). Deux autres parcelles longent la Garonne et ont pour objectif de compenser les impacts notamment sur les oiseaux de milieux ouverts mosaïqués comme la Cisticola des Joncs (*Cisticola juncidis*). Enfin, la dernière parcelle, qui se situe sur la commune de Montgiscard, possède les mêmes objectifs de compensation que les parcelles précédentes et jouxte les parcelles compensatoires du projet Téléo, proposant ainsi une entité cohérente de gestion.

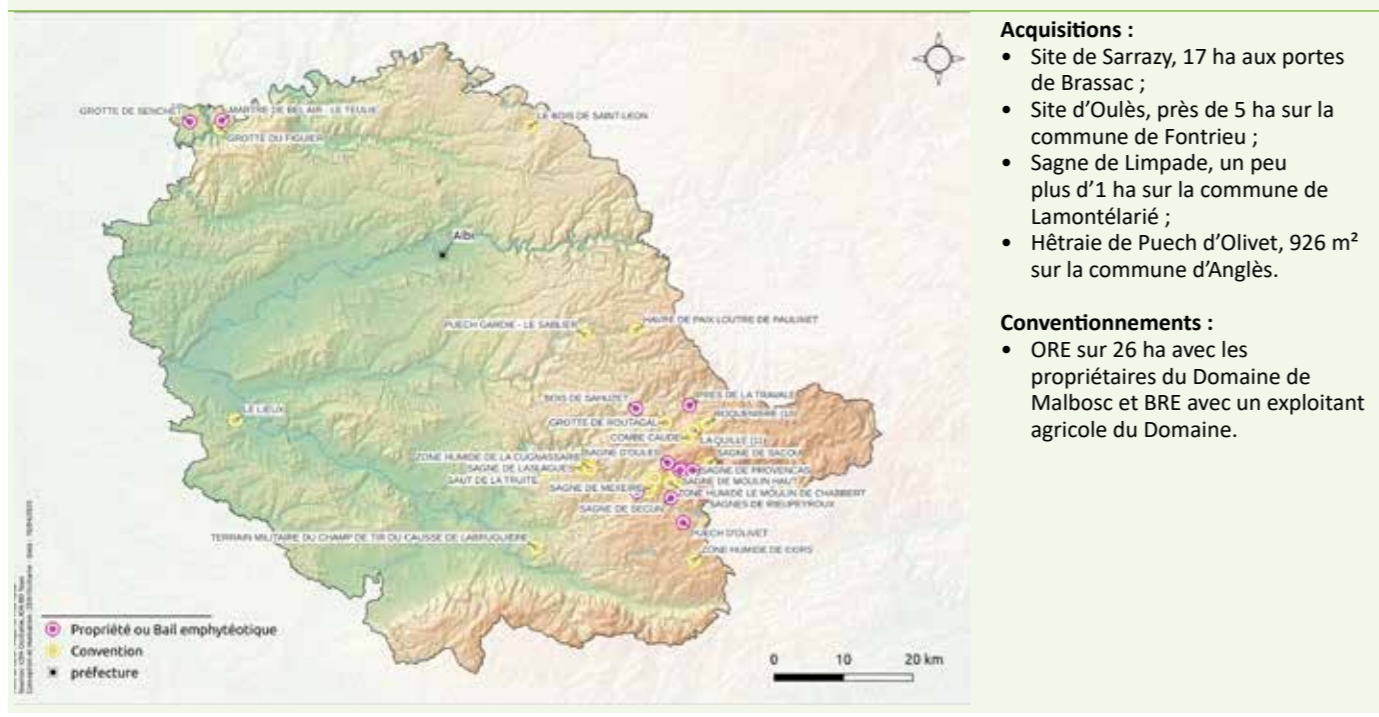
L'année 2024 a donc permis la réalisation des premières actions sur ces parcelles :

- Lutte contre les plantes exotiques envahissantes (notamment Ailanthé) ;
- Réduction des cheminements pour préserver les milieux boisés ;
- Fauche tardive avec export de la matière pour préserver les milieux ouverts ;
- Plantation de haies ;
- Création de 2 mares ;
- Gestion des déchets ;
- Suivis naturalistes faune & flore ;
- Concertation avec tous les acteurs intervenants sur les différentes parcelles.

Les collectivités territoriales et le CEN Occitanie

Le CEN Occitanie poursuit l'accompagnement des collectivités territoriales pour une bonne prise en compte de la biodiversité sur le département. Certaines communes sont ainsi accompagnées au travers de formations, notamment sur le terrain, mais également par la prise en compte des enjeux faune et flore sur certaines parcelles qu'elles ont en propriété et en gestion.

Le CEN Occitanie accompagne par exemple le SICOVAL pour une meilleure prise en compte de la biodiversité sur la ZAC du Rivel qui fait également l'objet de mesures compensatoires sur lesquelles le CEN Occitanie est gestionnaire et met en œuvre des mesures de restauration et des suivis naturalistes.



- Acquisitions :**
- Site de Sarrazy, 17 ha aux portes de Brassac ;
 - Site d'Oulès, près de 5 ha sur la commune de Fontrieu ;
 - Sagne de Limpade, un peu plus d'1 ha sur la commune de Lamontélarie ;
 - Hêtraie de Puech d'Olivet, 926 m² sur la commune d'Anglès.

- Conventionnements :**
- ORE sur 26 ha avec les propriétaires du Domaine de Malbosc et BRE avec un exploitant agricole du Domaine.

Domaine de Malbosc

Début 2024, à l'initiative des propriétaires, le site de Malbosc a fait l'objet de la signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) avec le CEN Occitanie comme garant et gestionnaire. Ce contrat notarié, portant sur une surface de 26 hectares, traduit l'engagement fort des propriétaires en faveur de la restauration et de la conservation des milieux tourbeux et prairiaux. Cet engagement s'est poursuivi avec la signature d'un Bail Rural à clauses Environnementale (BRE) avec un exploitant agricole afin de garantir une pérennité des usages sur le site. Suite aux inventaires réalisés en 2023 et 2024, un plan de gestion sera élaboré en 2025. En attendant, les premiers travaux de restauration des pelouses et de poses d'infrastructures pastorales en milieux tourbeux débuteront au printemps 2025. Une démarche qui s'inscrit pleinement dans une volonté de développement durable. En effet, elle regroupe à la fois une réelle prise en considération des enjeux environnementaux, ancrés dans un tissu social rural tout en garantissant un usage agricole à vocation économique.

Chantiers école

En octobre, les lycéens en terminale BAC pro GMNF du Lycée forestier André Alquier sont intervenus sur le site de Prat Lautié (Domaine de Canroute) d'une part pour restaurer une mare forestière et d'autre part pour restaurer une pelouse acide. Les travaux de restauration de la mare ont consisté dans un premier temps à lui redonner un espace de respiration tout en conservant une ambiance forestière. Dans un second temps un curage partiel a été effectué afin d'évacuer une partie des boues à l'origine du colmatage de cette dernière. Enfin, pour finaliser la restauration des pelouses, les étudiants ont procédé à la collecte et à l'exportation des rémanents issue d'un broyage préalablement réalisé. Cette action d'exportation avait pour objectif d'éviter la minéralisation et l'enrichissement important du sol tout en ayant une expression rapide de la végétation herbacée typique de ces milieux. Un chantier qui s'inscrit pleinement dans leur cursus de formation et leurs aspirations professionnelles, merci à eux !



Chantier école à Canroute ©F Robalo

Convention de coopération avec le Conseil départemental du Tarn

En 2024, plusieurs études naturalistes ont été menées sur des ENS ayant fait l'objet de plans de gestion (PDG) rédigés par le CEN Occitanie et d'autres diagnostics ont été réalisés sur d'autres propriétés départementales :

- ENS de l'Audoulu : des inventaires complémentaires prévus au plan de gestion (PDG) ont été réalisés. Une étude sur les coléoptères phytophages dans le verger conservatoire de Puycelci a été menée en vue d'adapter au mieux la gestion intégrée de ce verger. Des investigations complémentaires ont été menées pour évaluer la population de *Vertigo angustior* (escargot) découverte lors des inventaires préliminaires à l'élaboration du PDG. Au-delà d'avoir affiné les connaissances sur cette population, deux autres espèces de Vertigo ont pu être identifiées. Enfin, un complément de recherches a été mené sur les milieux secs de l'ENS, notamment sur la recherche de l'Azuré du serpolet et du Damier de la succise. Ce travail a permis également de recenser deux nouvelles espèces pour cet ENS, l'Azuré porte-queue et le Nacré de la filipendule, donnant lieu à des préconisations de gestion complémentaires au PDG.

Deux autres diagnostics ont également été réalisés :

- « Les prairies du Travet » près de Castres afin d'actualiser des relevés de 2010 et 2011 et de mesurer l'évolution des habitats naturels ainsi que la présence d'une espèce protégée : la Jacinthe de Rome ;
- Dans la vallée du Tescou, près de la forêt départementale de Sivens, un diagnostic écologique a été réalisé sur l'état de la zone humide aménagée en 2017 par le Département.

Convention de coopération avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Les missions retenues ont principalement permis d'accroître considérablement les connaissances sur les populations et la répartition du Damier de la succise sur les sites Natura 2000 de la vallée de l'Arn, en vue d'une possible extension de son périmètre ainsi que du site du Margnès. Elles ont également permis la redécouverte d'un site d'hibernation de Grand Rhinolophe dans une cavité en Montagne noire occidentale. Un important travail a également été pour établir un état des lieux des connaissances sur les reptiles et des nombreuses investigations de terrain vont être lancées en 2025.

Territoire engagé pour la nature (TEN)

Deux communes (Lamontélarie dans le Tarn et La Salvetat-sur-Agout dans l'Hérault) ont été retenues par l'OFB dans le programme des TEN, sur la base d'un programme d'actions co-élaboré avec le CEN Occitanie. En 2024, un travail de repérage et d'animation foncière a été mené sur les deux communes, mettant en lumière des pistes intéressantes de partenariat avec des propriétaires privés et les deux communes. L'action se poursuit en 2025 sur d'autres espaces naturels et la concrétisation des orientations prises en 2024.

Chantier expérimental dans les Monts de Lacaune

A l'automne 2024, la société Abracada'branches est intervenue sur le site de Pieyre afin de traiter une problématique de colonisation d'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) sur laquelle le pâturage s'avérait inefficace en raison de la forte densité des ligneux. Cette opération expérimentale, avait donc pour objectif de traiter par broyage sélectif une partie de la zone colonisée soit 2,3 hectares.



Pendant et après broyage des aulnes (Pieyre) ©Nicolas Delrieu CEN Occitanie

En complément, l'ensemble des touradons de molinie participant aux effets drainants de cette zone humide ont été traités. Les effets de cette intervention n'ont pas tardé à se manifester avec un rehaussement immédiat de la nappe d'eau. Une expérimentation qui semble bénéfique et qui sera suivie en 2025 pour identifier les effets sur les cortèges végétatifs, mais également pour surveiller les taux de reprise éventuelle des Aulnes en vue d'une gestion ciblée par pâturage.

Belle prairie naturelle sur la ferme de La Martre ©Christophe Maurel CEN Occitanie



Publications scientifiques

Liste publications 2024 (revues scientifiques et naturalistes) :

- Cottais, P., Courbaud, B., Larrieu, L., **Gouix, N.**, & Laroche, F. (2024). Large-scale informative priors to better predict the local occurrence rate of a rare tree-related microhabitat. *BioRxiv Preprint*, 27. <https://doi.org/10.1101/2024.11.28.625900>.
- Déjean, S.**, & Danflous, S. (2024). Révision du genre *Pireneitega* en France et dans les Pyrénées et description de *P. occitanica* sp. nov. (Araneae, Agelenidae). *Revue Arachnologique*, 2(11), 28–51.
- Déjean, S.**, & Canard, A. (2024). Contribution à la connaissance des araignées (Araneae) de Corse. *Revue Arachnologique*, 2(11), 59–67.
- Durret, C., **Demay, J.**, Louboutin, B., Blatrix, R., Galkowski, C., Couturier, T., & Besnard, A. (2024). Sélection des habitats par les fourmis *Myrmica* dans deux vallées héraultaises : implications pour la conservation de l'Azuré du Serpolet *Phengaris arion* (Linnaeus, 1758). *Naturae*, 2024(17), 369–378. <https://doi.org/10.5852/naturae2024a17>.
- Iorio, E., **Déjean, S.**, Hénon, N., Danflous, S., Edo, M., & Zimmermann, C. (2024). Premières observations d'*Altella hungarica* Loksa, 1981 en France (Araneae, Dictynidae) et autres araignées intéressantes de la zone d'adhésion du Parc national de Port-Cros (Var). *Revue Arachnologique*, 2(11), 9–20. www.asfra.fr.
- Knief, U., Bregnballe, T., Alfarwi, I., Ballmann, M. Z., Breninkmeijer, A., Bzoma, S., Chabrolle, A., Dimlich, J., Engel, E., Fijn, R., Fischer, K., Hälterlein, B., Haupt, M., Hennig, V., Herrmann, C., in 't Veld, R., Kirchhoff, E., Kristersson, M., Kühn, S., ..., **Scher, O.**, ... Courtens, W. (2024). Highly pathogenic avian influenza causes mass mortality in Sandwich Tern *Thalasseus sandvicensis* breeding colonies across north-western Europe. *Bird Conservation International*, 34. <https://doi.org/10.1017/s0959270923000400>.
- Valladares, L., Cima, V., Dupont, R., Calmont, B., Meer, C. van, Brustel, H., & **Gouix, N.** (2024). Le point sur la répartition de *Peltis ferruginea* (Linnaeus, 1758) (Coleoptera, Trogossitidae) en France continentale. *Naturae*, 1, 1–12. <https://doi.org/10.5852/naturae2024a1>.
- Lemesle, P., Carravieri, A., Poiriez, G., Bataud, R., Blanck, A., Deniau, A., Faggio, G., Fort, J., Gallien, F., Jouanneau, W., le Guillou, G., Leray, C., McCoy, K. D., Provost, P., Santoni, M. C., Sebastiano, M., **Scher, O.**, Ward, A., Chastel, O., & Bustamante, P. (2024). Mercury contamination and potential health risk to French seabirds: A multi-species and multi-site study. *Science of the Total Environment*, 952. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2024.175857>.
- Marchessaux, G., **Barré, N.**, Mauclert, V., Lombardini, K., Durieux, E. D. H., Veysiere, D., Filippi, J. J., Bracconi, J., Aiello, A., & Garrido, M. (2024). Salinity tolerance of the invasive blue crab *Callinectes sapidus*: From global to local, a new tool for implementing management strategy. *Science of the Total Environment*, 954(176291). <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2024.176291>.
- Mastretta-Yanes, A., da Silva, J. M., Grueber, C. E., Castillo-Reina, L., Köppä, V., Forester, B. R., Funk, W. C., Heuertz, M., Ishihama, F., Jordan, R., Mergeay, J., Paz-Vinas, I., Rincon-Parra, V. J., Rodriguez-Morales, M. A., Arredondo-Amezcuca, L., Brahy, G., DeSaix, M., Durkee, L., Hamilton, A., ...**Lang, I.**, ... Hoban, S. (2024). Multinational evaluation of genetic diversity indicators for the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework. *Ecology Letters*, 27(7). <https://doi.org/10.1111/ele.14461>.
- Pagnon, T., Péchinot, C., Sgro, L., **Demay, J.**, **Jullian, R.**, Gallais, R., Poulin, B., & **Marmoex, C.** (2024). Structural effects of reedbed grazing and its cessation on reed-nesting songbird densities. *Avian Research*, 100182. <https://doi.org/10.1016/j.avrs.2024.100182>.
- Priol, P., le Gal, A.-S., Verneau, O., Georges, J.-Y., **Santalucia, A.**, & **Courmont, L.** (2024). The Mediterranean Pond Turtle shows resilience to extreme flood events. *Global Ecology and Conservation*, 54, e03177. <https://doi.org/10.1016/j.gecco.2024.e03177>.
- De Almeida, F. G., Ciavatti, F., Pulido, A., Gendre, T., Geniez, P., Eble, A., Leblanc, E., Mansier, Y., Martinossi-Allibert, I., Raymond, B., Pineau, A., **Demay, J.**, & Crochet, P. A. (2024). Acoustics of parental and hybridogenetic water frogs (Pelophylax: Amphibia: Ranidae): a tool for monitoring an invasive species. *Amphibia Reptilia*. <https://doi.org/10.1163/15685381-bja10192>.
- Conan, A., Dubois, F., **Grillas, C.**, & Coquis, A. (2024). Première observation du Crapaud vert (*Bufo viridis*) dans le sud de la France (Gard). *Bulletin de La Société Herpétologique de France*, 185, 1–4. <https://doi.org/10.48716/bullshf.185-4>.
- Kleszczewski, M.**, Giardi, L., & Munoz, F. (2024). Molènes hybrides de France, 9 - *Verbasum xgodronii* Boreau (*V. pulverulentum* Vill. × *V. thapsus* L.). *Carnets Botaniques*, 177, 1–18. <https://doi.org/10.34971/XPCA-8D37>.
- Kleszczewski, M.**, & Giardi, L. (2024). Molènes hybrides de France, 10 - *Verbasum xsemialbum* Chaub. ex St.-Amans (*V. nigrum* L. × *V. thapsus* L.). *Carnets Botaniques*, 182, 1–17. <https://doi.org/10.34971/0GQX-EF09>.
- Kleszczewski, M.**, Coriton, O., & Huteau, V. (2024). À la recherche de la laïche d'Ascherson (*Carex xaschersonii* H. Lév. = *C. flacca* L. × *C. hispida* Willd. ex Schkuhr). *Carnets Botaniques*, 184, 1–11. <https://doi.org/10.34971/9D04-9A25>.
- Kleszczewski, M.**, Giardi, L., & Rossi, S. (2024). Molènes hybrides de France, 11 - *Verbasum x regelianum* Wirtg. (*V. lychnitis* L. × *V. pulverulentum* Vill.). *Carnets Botaniques*, 185, 1–18. <https://doi.org/10.34971/B1DH-4B05>.
- Kleszczewski, M.**, & Giardi, L. (2024). Molènes hybrides de France, 12 - *Verbasum xmacilentum* Franch. (*V. blattaria* L. × *V. pulverulentum* Vill.). *Carnets Botaniques*, 194, 1–17. <https://doi.org/10.34971/P2QT-T160>.
- Kleszczewski, M.**, Maciuga, N., Giardi, L., Davydov, D. A., Allain, P., & **Lecompte, C.** (2024). Molènes hybrides de France, 13 - *Verbasum xschiedeanum* Koch (*V. lychnitis* L. × *V. nigrum* L.). *Carnets Botaniques*, 196, 1–23. <https://doi.org/10.34971/HC3H-7Y25>.
- Kleszczewski, M.**, Malécot, V., Giardi, L., & **Le Borgne, E.** (2024). Molènes hybrides de France, 14 - *Verbasum xfluminense* A. Kern. ex Rouy nothosubsp. *fluminense* (*V. chaixii* Vill. subsp. *chaixii* × *V. pulverulentum* Vill.). *Carnets Botaniques*, 216, 1–15. <https://doi.org/10.34971/H5MQ-7963>.
- Kleszczewski, M.**, **Le Borgne, E.**, Schoen, N., & **Saint-Pierre, L.-R.** (2024). Une station de scorsonère humble (*Scorzonera humilis* L.) sur le littoral méditerranéen français. *Carnets Botaniques*, 217, 1–19. <https://doi.org/10.34971/72HG-S298>.
- Kleszczewski, M.**, & **Weirman, A.** (2024). Une station de laïche de Leutz (*Carex xleutzii* Kneuck. = *C. hostiana* DC. × *C. lepidocarpa* Tausch) dans l'Aude. *Carnets Botaniques*, 219, 1–7. <https://doi.org/10.34971/3ZZ3-V094>.
- Kleszczewski, M.**, **Pegatoquet, E.**, & Giardi, L. (2024). Molènes hybrides de France, 15 - *Verbasum xruscinonense* Rouy (*V. boerhavii* L. × *V. sinuatum* L.). *Carnets Botaniques*, 223, 1–12. <https://doi.org/10.34971/E5G1-GZ38>.
- Kleszczewski, M.**, Wolf, D., & Giardi, L. (2024). Molènes hybrides de France, 16 - *Verbasum xbastardii* Roem. & Schult. (*V. blattaria* L. × *V. densiflorum* Bertol.). *Carnets Botaniques*, 227, 1–21. <https://doi.org/10.34971/5GKB-A840>.
- Kleszczewski, M.**, Giardi, L., & Vallez, E. (2024). Molènes hybrides de France, 17 - *Verbasum xmartini* Franch. (*V. densiflorum* Bertol. × *V. virgatum* Stokes). *Carnets Botaniques*, 229, 1–12. <https://doi.org/10.34971/XD0Y-4420>.
- Kleszczewski, M.**, Sulmont, E., & **Le Borgne, E.** (2024). *Carex oedipostyla* Duval-Jouve dans l'est de l'Occitanie (Gard, Hérault). *Carnets Botaniques*, 233, 1–16. <https://doi.org/10.34971/664Z-KD50>.
- Lessieur, D.**, & **Déjean, S.** (2024). Sur la présence de *Troglops cephalotes* (Olivier, 1790) en Haute-Garonne (Coleoptera Melyridae Malachiinae). *L'Entomologiste*, 80(4), 261–264.
- Robin, J.**, & **Lessieur, D.** (2024). Nouvelles mentions de *Larinus ursus* (Fabricius, 1792) dans l'Ouest de l'Occitanie (Coleoptera Curculionidae Lixinae). *L'Entomologiste*, 80(5), 361–366.
- Rouillère, A.**, & Ménager, A. (2024). Découverte et répartition du Miroir *Heteropterus morpheus* (Pallas, 1771) dans le Tarn-et-Garonne (France). *Carnets Nature*, 11, 15–19.
- Scher, O.**, Béchet, A., Pin, C., Blanchon, T., Miller, E., Escot, F., Tiné, R., **Jullian, R.**, Olivier, F., Clément, D., Audevard, A., Perrot, K., Cramm, P., & Sadoul, N. (2024). Dynamique très positive pour les laro-limicoles coloniaux méditerranéens de 2011 à 2021. *Ornithos*, 3, 113–127.

- Ton, L.**, Derreumaux, V., & Barataud, J. (2024). Le Phanéroptère à larges cerques *Phaneroptera laticera* Barataud, 2021 : découvertes dans le Vaucluse et les Alpes-Maritimes et mise à jour de la répartition de l'espèce (Orthoptera, Tettigoniidae, Phaneropterinae). *Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques*, 29, 147–159.
- Boléat, C.**, **Gaches, L.**, & Dubourg--Savage, M.-J. (2024). Bilan du suivi des gîtes à Grande Noctule dans le Levezou (Aveyron) - 2023. *Kawa Sorix*, 18, 4–6.
- Kleszczewski, M.** (2024). L'athlénie filiforme, une plante aquatique à la vie étrange. *La Garance Voyageuse*, 148, 26–27.
- Kleszczewski, M.** (2024). La marsilée pubescente, une fougère aquatique. *La Garance Voyageuse*, 148, 17–19.
- Grenier (Stéphane) & Grenier (Josy)**, 2024.- Redécouverte d'*Oiketicoides febretha* (Boyer de Fonscolombe, 1835) dans les Pyrénées-Orientales (Lepidoptera : Psychidae). *Oreina, Thoury-Férottes*, 63-64 : 23-24.
- Grenier S. & Grenier J.**, 2024. Note sur une attraction exceptionnelle de *Macroglossum stellatarum* (Linnaeus, 1758) durant une chasse nocturne dans les Pyrénées-Orientales (Lepidoptera : Sphingidae). *Oreina, Thoury-Férottes*, 65 : 41.
- Labonne G. & **Hollingworth T.**, 2024. Confirmation de la présence de *Cynaeda gigantea* (Staudinger, 1879) sur les Causses languedociens (Lepidoptera : Crambidae). *Oreina, Thoury-Férottes*, 65 : 38-40.

Communications orales, actes de colloque et posters :

- Belghali, S.**, **Scher, O.**, & Besnard, A. (2024). Efficacité des mesures compensatoires de grands projets d'infrastructures. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Communication orale.
- Charieau, F.**, & **Durand, H.** (2024). Paramètres pédologiques et analyses statistiques pour comprendre la distribution des habitats. Site naturel protégé des Salines de Villeneuve-lès-Maguelone, Hérault. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Poster.
- Cuyppers T.** (2024). Arthropodes méconnus du sol et du sous-sol : isopodes et myriapodes de l'Ariège et ses environs. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Communication orale.
- Gaunet, A., & **Montech, C.** (2024). Conservation du Damier de Godart (*Euphydryas desfontainii*) en France. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Communication orale.
- Grèzes G. et **Dumaine L.** (2024). Le changement climatique au cœur de la stratégie de gestion des aires protégées - Déploiement du programme LIFE Natur'Adapt sur 5 réserves Naturelles Régionales des Pyrénées d'Occitanie. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Poster.
- Hacquin L.**, **Cuyppers T.** et **Robert M.** (2024). Le Rhinolophe euryale en Ariège – Etat des connaissances et conservation. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Poster.
- Husse, S.**, Andrieu, F., & **Kleszczewski, M.** (2024). Translocation de plantes vivaces protégées comme mesure compensatoire - Quelques retours d'expériences dans l'Est de l'Occitanie. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Poster.
- Jullian, R.** (2024). Maintenir les fonctionnalités et favoriser la résilience du Lido de Thau en contexte de changement climatique. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Poster.
- Kleszczewski, M.**, & **Bouteloup, R.**, (2024). Comment va la Marsilée pubescente ? Bilan de plus de vingt ans de gestion conservatoire d'une espèce à enjeu majeur. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Communication orale.
- Kleszczewski, M.**, **Pegatoquet, E.**, Huteau, V., & Coriton, O. (2024). Première mise en évidence de l'hybride *Carex distans* × *Carex extensa* (*Carex x toranbeniei*) en France. Les Convergences Botaniques - 5ème Rencontres Des Botanistes Francophones, 5-6 octobre 2024, Montpellier, Poster. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.36680.33287>.
- Lang, I.**, **Marc, D.** & Michaux, J. (2024). Contributions de l'ADN environnemental à la conservation de la biodiversité. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Communication orale.
- Laurence, F.**, **Demay, J.**, **Scher, O.**, & Bonnet, X. (2024). T'es plaque ou pas plaque ? Est-ce une méthode efficace pour les suivis par CMR dans les garrigues ? 51ème Congrès de La Société Herpétologique de France, 23-26 Octobre 2024, Carcassonne, Communication orale.
- Laurence, F.**, Bonnet, X., **Demay, J.**, & **Scher, O.** (2024). Des gîtes artificiels pour les couleuvres en contexte méditerranéen, une bonne idée ? 51ème Congrès de La Société Herpétologique de France, 23-26 Octobre 2024, Carcassonne, Poster.
- Le Borgne, E.**, **Saint-Pierre, L.-R.**, **Dessailly, G.**, **Brissaud, A.**, **Pratviel, J.**, & **Kleszczewski, M.** (2024). Dynamique d'une population héraultaise d'*Allium chamaemoly* - Bilan de 5 années de suivi sur le domaine de Mirabeau (Fabrègues, Hérault). 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Poster.
- Lecompte, C.**, **Kleszczewski, M.**, & **Bernard, P.** (2024). Etang de la Capelle : deux décennies de suivis floristiques, tendances contrastées dans un site singulier. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Poster.
- Lee M.** (2024). Étude d'un réseau de mares d'importance régionale, pour les sous-trames boisées et milieux ouverts. Journées d'échanges Graphab. Besançon, 14 -15 mai 2024.
- Lim, M.**, **Poncet, E.**, & Xéridat, P. (2024). Le Desman des Pyrénées - Outils techniques opérationnels pour la prise en compte du Desman des Pyrénées. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Poster.
- Louboutin, B., Gaunet, A., & **Charlot, B.** (2024). Papillons de jour et Libellules méconnus ou rares en Occitanie : état des connaissances, conseils pour la détermination et les prospections. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Communication orale.
- Nicolas, J.**, & **Lang, I.** (2024). Gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) animales dans les aires protégées d'Occitanie. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Poster. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.19964.76167>.
- Riou G. et **Muller A.** (2024). La réouverture de landes montagnardes par écobuage et broyage : influence sur la flore et les papillons de jour. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Communication orale.
- Roques C et **Servière L.** (2024). Évaluer la résilience des tourbières face au changement climatique : une perspective de modélisation des contrôles hydrogéologiques. Communication orale, Colloque international « Fonctionnement et réhabilitation des tourbières des montagnes européennes », Bois d'Amont (Jura), 15-17 mai 2024.
- Rossi, S.**, **Lacoste, C.**, **Rémond, A.**, **Lebreton, S.**, **Rolland, M.**, **Bossaert, M.**, & **Kleszczewski, M.** (2024). Le Bouleau nain en Lozère. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Poster.
- Rossi, S.**, & **Kleszczewski, M.** (2024). Les pelouses à Brachypode de Phénicie, un habitat d'intérêt communautaire prioritaire méconnu. Les Convergences Botaniques - 5ème Rencontres Des Botanistes Francophones, 5-6 octobre 2024, Montpellier, Poster. <https://www.researchgate.net/publication/384759959>.
- Salas, R.** (2024). Analyse de l'utilisation des motifs dorsaux du Pélobate cultripède en tant que marqueurs naturels pour les études de Capture-Marquage-Recapture - Vérification des correspondances photographiques avec le logiciel HotSpotter. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Poster.
- Scher, O.**, **Uzan, Y.**, Coulon, A., Cases, L., & Huet, S. (2024). Suivi télémétrique de la Cistude d'Europe *Emys orbicularis* dans l'ENS de Tartuguière (Hérault) : premiers résultats. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Poster.
- Scher, O.**, Duriez, O., Tillo, S., Champagnon, J., Dufour, P., Rey, F., Monchatre, R., Dagonet, T., & Jiguet, F. (2024). GPS telemetry reveal migration patterns of two Mediterranean waders. International Wader Study Group – IWSG 20-24/09/2024 – Montpellier, France, Poster. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.30426.96961>.

27. **Scher O.**, Kayser Y., Blanchon T., Champagnon J. Bechet A. & N. Sadoul. (2024). Impact of breeding site management on the conservation of larids in southern France. 3rd Mediterranean symposium on ecology and conservation of marine and coastal bird species, Djerba, Tunisia, 13-15 february, oral communication.
28. **Ton, L.** (2024). L'Arcyptère languedocienne : optimisation de la détection et précisions écologiques sur un criquet menacé. 2èmes Rencontres Naturalistes d'Occitanie, 15-16-17 mars 2024, Gruissan, Communication orale.
29. Armary L., Choisy G., Guillot-Juin N., Helary Y., **Marc D.**, Pelieu M., Xeridat P.- Ingénierie financière et projets transfrontaliers : vers une concrétisation pour les lacs d'altitude. Table ronde – 1ères rencontres internationales biodiversité des lacs des Pyrénées. 13-14 mai 2024, Loudenvielle, Hautes-Pyrénées.
30. Cheylan M., Fortuny X., **Marmoex C.**- Bilan des réintroductions réalisées sur les réserves naturelles de l'Estagnol et du Bagnas (Hérault). Journées techniques PNA Cistude d'Europe les 28 et 29 mars 2024 à la Tour du Valat (13).
31. Galop D., Mazier F., Philippe M., **Blanc F.**, Buscaino S., Morvan S., Dumora B., Arthaud F., Blanchet S., Challeat S., Chapron E., Gascoin S., Jacob J., Le Roux G., Prud'Homme F., Ventura M., Cossais A., Rebillard J.P.- Réseau d'instrumentation et de surveillance des Lacs d'altitude Pyrénéens. Semaine écologie, environnement et biodiversité (Occitanie-Ouest) 27 mai 2024 - Pinsaguel (France) Poster.
32. **Goux N.**, Legal framework and Practical implementation of SFM in France ; Workshop in the Alpine Biogeographic Region and the EU Forest Strategy. Turin, 8 avril 2024.
33. Mazier F., **Blanc F.**, Rollet S., Prud'homme F.- Programmes et actions pour la biodiversité des lacs des Pyrénées françaises : bilans et actualités. 1ères rencontres internationales biodiversité des lacs des Pyrénées. 13-14 mai 2024, Loudenvielle, Hautes-Pyrénées.
34. **Scher O.**, **Uzan Y.**, & Coulon A.- Caractérisation des déplacements de femelles de Cistude d'Europe par suivi GPS dans un marais méditerranéen. Journées techniques PNA Cistude d'Europe les 28 et 29 mars 2024 à la Tour du Valat (13).
35. **Scher O.**, **Kohler Y.**, **Fuentes T.** & **Grillas C.**- Prise en compte compliquée d'une population de cistudes dans le cadre de la destruction d'une station d'épuration dans le Gard. Journées techniques PNA Cistude d'Europe les 28 et 29 mars 2024 à la Tour du Valat (13).

SIDE EVENT « Conférence sur la conservation et l'étude des limicoles » : Coordination et animation : Soumaya Belghali & Olivier Scher - 20/09/2024 à Montpellier.

WORKSHOP « Using drones to survey shorebirds » : Emmanuel Joyeux, Dan Gornall & Olivier Scher (co-animation + 3 communications).

Rapports techniques, rapports de stage :

1. Cannesson, P., Felter, B., **Scher, O.**, Coulombel, A., Gautron, B., Greau, B., Poiriez, G., van Hecke, Q., Ouaidar, S., Bouneffa, M., Lewandowski, A., Bourguin, G., Chabrolle, A., & Cadiou, B. (2024). LE DRONE AU SERVICE DE LA BIOLOGIE DE LA CONSERVATION - Synthèse bibliographique sur l'application du drone au suivi des oiseaux marins. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.31502.88649>.
2. **Charlot B.**, **Lessieur D.**, **Pontcharraud L.**, **Robin J.**, **Savina H.**, **Soulet D.**, Avis n° 2024-02 du CSRPN OCCITANIE relatif aux listes de taxons déterminants ZNIEFF En Occitanie pour les Cicadidae (V2), les Macrohéteroécères, les Pentatomidae, et les Symphytes.
3. **MBODJI D.**, 2024. Amélioration de la connaissance du fonctionnement hydrologique et hydrogéologique de l'étang de l'Estagnol (34). RNN Estagnol, CEN Occitanie, OFB. Rapport de stage. 45p. & annexe.
4. **Pontcharraud L.**, (Coord) Avis n°2024-06 du CSRPN OCCITANIE relatif aux référentiels d'espèces sensibles dans le cadre du SINP.
5. **Pontcharraud L.**, (Coord) Avis n°2024-09 du CSRPN OCCITANIE relatif au diagnostic patrimonial de la stratégie d'aires protégées.
6. **Pontcharraud L.**, (Coord) - Avis n° 2024-11 du CSRPN OCCITANIE, relatif à la liste de taxons déterminants ZNIEFF en Occitanie pour les araignées, juillet 2024.
7. **Pontcharraud L.**, (Coord) - Avis n° 2024-11 du CSRPN OCCITANIE, relatif à la liste de taxons déterminants ZNIEFF en Occitanie pour les coléoptères saproxyliques, juillet 2024.
8. **ROGER S.**, 2024. Caractérisation de l'état de conservation de la roselière de la RNN de l'Estagnol suivant les mesures de gestion. RNN Estagnol, CEN Occitanie, OFB. Rapport de stage. 24p. & annexes.
9. **Kluszczewski, M.**, **Bossaert, M.**, **Lecompte, C.** (2024). Inventaires et suivis floristiques par maille. CEN Occitanie. <https://doi.org/10.17504/protocols.io.kqdg3xr2qg25/v1>.



L'ANA-CEN Ariège s'est appuyée en 2024 sur une équipe pluridisciplinaire de 38 salariés (27.76 ETP) et 11 stagiaires et volontaires du Service Civique, renforcée par le soutien de 471 adhérent-es, comprenant une centaine de bénévoles actifs. Elle agit en faveur de la Biodiversité en Ariège par l'étude des milieux naturels, de la faune, de la flore et par des projets favorisant les relations qui lient l'humain et la nature, grâce à un budget annuel de 1 767 532 euros.

A Connaître

L'acquisition de connaissances sur les espèces et les habitats constitue l'un des piliers de l'ANA-CEN Ariège et est présente dans chacun des axes de la structure. De façon plus spécifique, l'ANA-CEN Ariège a démarré en 2024 de nouveaux projets structurants d'amélioration de la connaissance qu'elle porte, comme :

- PAP'ALT, un projet participatif d'amélioration des connaissances sur les espèces de papillons d'altitude dans le contexte actuel de changement climatique ;
- L'Observatoire Pyrénéen des Tourbières Sentinelles, que nous pilotons dans le cadre du programme LIFE PYRENEES4CLIMA initié pour une durée de 8 ans. Il s'agit d'élaborer et mettre en place à l'échelle du massif, le suivi de nouveaux indicateurs sur de la résilience des tourbières de montagne ;
- AltiChiro a aussi été initié avec comme objectifs principaux de mieux connaître les chiroptères d'altitude et leurs habitats. La première des 3 années de suivis spécifiques portant entre autres sur la répartition des espèces, la quantification de leur activité au sein des différents habitats de montagne ou leur phénologie a été mise en place sur 6 espaces naturels ciblés d'Occitanie.



Projet PAP'ALT ©ANA-CEN Ariège

Nous poursuivons parallèlement nos missions de long terme comme les suivis ornithologiques, les inventaires, suivis et veille de populations de certaines plantes patrimoniales (plantes messicoles, espèces à enjeux de l'Est des Pyrénées (programme Floralab) ou des aires urbaines (programme Urbaflore) ainsi que le plan d'actions PNAD 2 sur le Desman des Pyrénées 2021 /2030.

46 173 données naturalistes ont par ailleurs été ajoutées à nos bases de données en 2024.

B Préserver et gérer

L'ANA-CEN Ariège a contribué en 2024 à des programmes de conservation d'espèces :

- les suivis d'oiseaux à Plans d'actions nationaux, tels que le Vautour Percnoptère, le Milan royal ou le Gypaète barbu ;
- le Plan régional d'action en faveur des Chiroptères ; Elle a participé aux travaux de déclinaison régionale et départementale de la Stratégie des Aires Protégées (SAP) et participe à plusieurs commissions départementales au service des politiques publiques : CDPENAF, CDNPS, CODERST, CDT SAFER, etc.

L'ANA-CEN Ariège agit pour la préservation de sites naturels abritant des espèces animales ou végétales, des milieux naturels, jugés rares ou menacés, ou sous pression. 2024 marque les 10 ans d'acquisition par l'ANA-CEN Ariège de la prairie humide du Pesquié (commune de Lagarde, à l'est du département) qui accueille une des plus importantes stations de Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*, plante protégée au niveau national) de l'Ariège. Les caractéristiques du site (maîtrise foncière, accessibilité), ses enjeux de conservation et les actions mises en œuvre depuis 10 ans en font un lieu de formation idéal (lycée agricole, gestionnaires d'espaces naturels...).

Réseau de sites conservatoires ANA-CEN Ariège

En 2024, l'ANA-CEN Ariège gère environ 2 584 hectares répartis sur 42 sites conservatoires sous maîtrise foncière ou d'usage. A ceux-là s'ajoutent 5 sites en partenariat dans le cadre du programme Life Biodiv'Paysanne pour une surface équivalente à 293 hectares. 15 autres sites en préfiguration (pour environ 397 hectares) sont en cours de conventionnement ou en cours d'animation foncière et concertation avec les acteurs concernés. Enfin environ 1 ha de zones humides a été acquis en 2024 par le CEN Occitanie sur la commune de Cerizols.

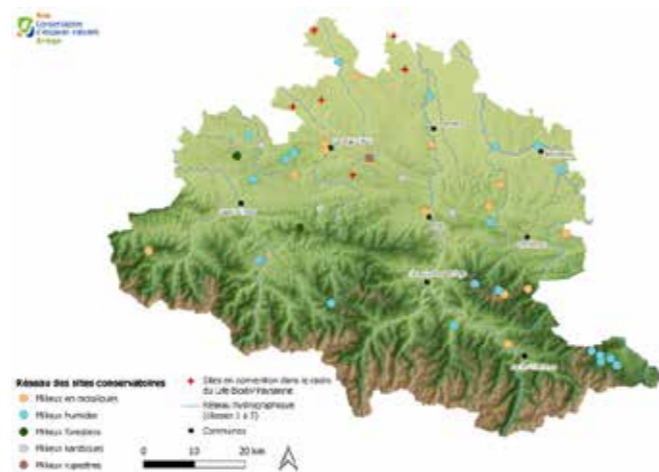
La réserve naturelle régionale du Massif du Saint-Barthélémy

Le rayonnement scientifique de la RNR a permis de poursuivre les projets sentinelles de la réserve avec notamment en 2024, la poursuite des suivis des effets des changements globaux sur les lacs de la RNR dans le cadre du projet RESALPYR en partenariat avec le laboratoire GEODE (Université Jean-Jaurès – Toulouse II) : les deux lacs ont ainsi été équipés avec une chaîne de capteurs assurant la mesure en continu de la température à différentes profondeurs, et ont bénéficié de mesures physico-chimiques, biologiques et écotoxicologiques. L'objectif est de suivre en continu les évolutions thermiques et fonctionnelles des lacs face aux changements globaux et de détecter le cas échéant des signaux de dysfonctionnement. L'équipe de la réserve naturelle a également assuré le suivi des conditions hydrologiques de la RNR en installant une nouvelle station hydrologique, en suivant les débits saisonniers des cours d'eau et en prélevant des échantillons d'eau pour analyser les isotopes de l'eau. Elle a également poursuivi ses travaux sur l'évaluation de l'état de conservation des milieux en se concentrant en 2024 sur les milieux agropastoraux.

La dynamique des activités pédagogiques de la RNR développée sous divers formats d'activités (17 animations grand public, 1 soirée Nature et spectacles vivants en Forêt, 2 ATE, 1 journée de sensibilisation à la biodiversité LEGTA Pamiers et divers stands de présentation de la RNR) permet d'asseoir l'ancrage de la réserve sur son territoire et trouve un écho en 2024 bien au-delà des limites du Pays d'Olmes et de l'Ariège.

C Accompagner les territoires

L'ANA-CEN Ariège accompagne les acteurs et actrices du territoire pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et du développement durable dans leurs politiques locales ou leurs projets de développement.



Cartographie des sites et des types de milieux gérés ©ANA-CEN Ariège

Les principaux projets portés ou accompagnés en 2024 sont :

- En partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Ariège, l'ANA-CEN Ariège a suivi plusieurs établissements scolaires dans leurs projets de désimperméabilisation et de végétalisation de leurs cours : l'école d'Ax-les-Thermes, l'école Cazalé de Pamiers, le collège Pierre Bayle de Pamiers et le lycée Gabriel Fauré de Foix.
- L'accompagnement d'un éleveur du Plantaurel en demande d'une solution écologique pour l'élimination des carcasses issues de son élevage par la mise en place de la première placette d'équarrissage naturelle en Ariège (dans le cadre de la stratégie nationale de protection des espèces au sein du Plan National d'Actions (PNA) Vautour fauve et activités d'élevage.
- Une mission d'appui du Pays Sud-Toulousain pour réaliser la cartographie de la Trame Verte et Bleue au sein de leur Schéma de Cohérence Territoriale et la participation active dans l'élaboration des documents d'urbanisme en Ariège.
- La réalisation d'études d'expertise à destination de porteurs de projet publics et privés acteurs des territoires.

D Sensibiliser, éduquer, former, valoriser

L'ANA-CEN Ariège, labellisée CPIE d'Ariège depuis 2006, propose un large programme d'animations envers des publics variés. Nous avons à la rentrée 2024 emménagé à Cos dans la toute nouvelle Maison de la Biodiversité qui se veut un tiers-lieu spécialisé dans la connaissance, la vulgarisation, l'accompagnement et l'expérimentation en faveur de la biodiversité et de la gestion des espaces naturels.



Maison de la biodiversité ©ANA-CEN Ariège

Sensibiliser, éduquer

Elle a touché 2 337 personnes en 2024, à travers 107 animations tout public (sorties nature, chantiers, soirées thématiques ou stands d'informations) sur tout le territoire, participant aux événements nationaux (Fréquence Grenouille, Fête de la nature, Nuit de la Chauve-souris, Chantiers d'automne), des journées de formation naturaliste pour les bénévoles de l'association et des conférences. Elle a développé des projets pédagogiques avec des écoles primaires, collèges et lycées touchant 4 636 enfants sur 220 animations, sur des thématiques liées à l'eau, aux milieux ouverts, au monde de la nuit, au milieu forestier, aux milieux souterrains, aux grands prédateurs, à la vie du sol, santé-environnement, à la biodiversité des villes et villages et aux espèces emblématiques des sites Natura 2000 d'Ariège.

Elle coordonne et anime le réseau d'éducation et de sensibilisation à l'environnement d'Ariège "RESEDA" composé de plus de 40 structures ariégeoises.

Elle a poursuivi l'accompagnement de 14 Aires Educatives d'Ariège (AEA) avec 14 écoles et collèges en Ariège. Le principe de ce dispositif porté par l'OFB est qu'une classe s'investisse, sur 10 séances par an, dans la gestion d'une petite zone naturelle à proximité de son école. Les élèves développent ainsi de nombreuses compétences (organiser son fonctionnement, réfléchir aux enjeux de biodiversité présents, mais aussi sociaux, ainsi qu'à la manière de le gérer et de le valoriser).

Former

L'ANA-CEN Ariège a assuré des journées techniques et formations auprès d'un public de professionnels : élus, encadrants nature, professionnels de santé, personnels des services des routes et syndicats de rivière, guides conférenciers, accompagnateurs en moyenne montagne, gardiens de refuge, sur des thématiques variées (écologie montagnarde, patrimoine naturel, notions d'éducation à l'environnement, Tiques, Ambrosies et Plantes Exotiques Envahissantes, Trame Verte et Bleue, etc.).

Valoriser

L'ANA-CEN Ariège a enfin valorisé les richesses du patrimoine naturel d'Ariège, à travers des publications et supports pédagogiques variés.

- Trois Bulletins de liaison annuels « Natures d'Ariège Infos » informent les adhérents et partenaires des projets en cours et des nouvelles découvertes d'espèces dans le département.



- Le calendrier annuel des sorties « Le calendrier de l'ANature » recensant toutes les animations proposées à nos adhérents et au grand public : sorties, découverte de sites, stands, inventaires participatif...
- Nous avons continué en 2024 notre série d'émissions radio « De la puce à l'oreille » avec le changement climatique comme fil conducteur avec la thématique plus spécifique de l'eau à travers les zones humides et les eaux souterraines.

Vie de l'association

L'association continue de jouer un rôle clé dans l'animation et la valorisation de la biodiversité à travers diverses activités sur le territoire. Chaque année, nous organisons des animations, sorties, chantiers nature et événements tels que des stands de sensibilisation, touchant un large public. Ces initiatives visent à promouvoir la conservation des sites naturels et des enjeux liés à la biodiversité.

Animations et événements nationaux

Parmi les événements majeurs, nous participons chaque année à des actions comme la Journée mondiale des zones humides, à Fréquence Grenouille, à la Fête de la Nature, et à la Nuit de la Chauve-souris, qui incluent des sorties et des conférences sur des thématiques variées liées à la nature et à la faune locale. Nous intervenons aussi lors des journées du patrimoine et des Nuits des forêts, avec des balades et des activités pédagogiques.

Chantiers participatifs et actions locales

Nous organisons de nombreux chantiers bénévoles, où les participants contribuent à la gestion des espaces naturels protégés. Ces chantiers ont lieu sur différents sites à travers la région, impliquant les bénévoles dans des travaux de préservation. Des animations scolaires et des stages « découverte » sont également proposés pour sensibiliser les jeunes générations à la nature.

Chantier Prairies humides du Lemboulas - Lot ©Magali Constant Carrefour des Sciences et des arts



Chantier Purpan SCEA Damier de la succise ©CEN Occitaniec



Cap sur les Salines... en chiffres

Le programme d'accueil du public « Cap sur les Salines » propose chaque année de nombreuses animations, sorties, chantiers à destination de publics variés. L'occasion de relayer plusieurs événements nationaux et internationaux. Ce programme permet la sensibilisation, l'accès à la connaissance mais aussi la participation active des adhérents et usagers à la gestion des sites.

En 2024, le Site naturel protégé des Salines de Villeneuve (34) a accueilli la 12ème édition de la Galerie éphémère dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides ! Ce festival Art&Nature se tient sur ce site depuis plus de 10 ans et a connu cette année sa fréquentation record avec près de 6 000 visiteurs.

Des Aires éducatives à Vic-la-Gardiole

Le CEN Occitanie et l'école élémentaire F. Malgoire poursuivent leur projet d'aires éducatives à Vic-la-Gardiole ! Après une passation imaginée et réalisée par les anciens CM1 et CM2, les 50 élèves de CM1 et CM2 ont pu poursuivre les actions initiées sur l'année scolaire 2023-2024. Ces actions concernent deux sites d'étude, proches du site naturel protégé de l'étang de Vic. Malicia BESNARD et Alix PETRYKOWSKI accompagnent les institutrices dans ce projet tout au long de l'année scolaire.

Engagement bénévole et vie associative

Le bénévolat est au cœur de notre activité. Chaque année, de nombreux bénévoles se mobilisent pour participer à des actions de sensibilisation, de gestion des espaces naturels et de suivi de la faune et de la flore. Le bénévolat totalise plusieurs milliers d'heures de travail, ce qui reflète l'implication de la communauté dans la préservation de la biodiversité. Le réseau de bénévoles est également un pilier de l'association, avec des groupes locaux dédiés aux chiroptères, aux invertébrés et à d'autres thématiques.

Les contributions volontaires s'élèvent à 417 473 € (+3% / 2023) valorisant plus de 2 300 jours de bénévolat.

Le Groupe Invertébrés de Midi-Pyrénées (GIMP)

Le GIMP a organisé quatre réunions le soir, avec des présentations sur différentes familles d'invertébrés (coléoptères, chilopodes, hétéroptères, nouvelles listes ZNIEFF hétérocères et symphytes, etc.) incluant parfois des ateliers de détermination. Ces soirées réunissent en moyenne une quinzaine de personnes.

Deux sorties terrain ont également été réalisées. La première sortie s'est focalisée sur Elinora maculipes, symphyte déterminant ZNIEFF, vers les secteurs de Penne et Bruniquel (Tarn/Tarn-et-Garonne). L'espèce a été observée à chaque fois dans son biotope, avec plusieurs individus, et une nouvelle station pour l'espèce a été trouvée. Notons aussi l'observation de deux papillons de jour patrimoniaux : Euchloe tagis et Anthocharis euphenoides.

La deuxième sortie a été effectuée à Montségur, sur la montagne de la Frau (Ariège). Malgré une météo peu ensoleillée, des observations intéressantes ont été réalisées sur de nombreux groupes d'insectes, notamment les abeilles et d'autres invertébrés (Araignées, Isopodes, Chilopodes, Diplopodes). Une belle journée qui a été très appréciée par toutes et tous !

Lors de la dernière réunion mensuelle de l'année, les animateurs ont proposé une nouvelle organisation pour les réunions de 2025. Il a été notamment décidé de faire une réunion un samedi entier pour permettre aux membres éloignés de Toulouse de se convier aux échanges et à la vie du groupe.

Les Bénévoles de Lozère en 2024

48 personnes sont adhérentes de ce groupe territorial en 2024. Au programme : envoi du programme d'animations et des activités sur le département, ainsi qu'une Lettre de nouvelles en milieu d'année.



REJOIGNEZ-NOUS !

Les Amis des Salines en 2024

Nous comptons 109 adhérents à ce groupe en 2024, basé sur le site des Salines de Villeneuve. Les adhérents reçoivent les lettres d'informations du site, les invitant sur les animations et les chantiers bénévoles. Ils sont également conviés à la Galerie Ephémère.

Le Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées (GCMP)

En 2024, le cœur de l'action bénévole repose encore sur la participation aux différents suivis et comptages de colonies, que ce soit en hiver ou en été. La plupart des gîtes majeurs de la région ont ainsi été comptés, et ce travail a aussi permis quelques découvertes, comme deux nouveaux gîtes à Rhinolophe euryale en limite Lot-Aveyron et en Ariège. Par ailleurs, le GCMP a relancé lors de l'hiver 2024-2025 une dynamique de suivi des anciens tunnels ferroviaires pour pouvoir à terme impliquer davantage les bénévoles sur ces suivis, moins contraignants qu'en grotte.

Outre ces suivis, un week-end pour les bénévoles a été organisé dans le secteur d'Aurignac en Haute-Garonne avec au programme : recherche de nouveaux gîtes dans les bâtiments publics et les ponts, captures et inventaires acoustiques. Dans une bonne ambiance, quelques colonies ont ainsi été découvertes dont une cinquantaine de Petit Rhinolophe dans un château et des murins de Daubenton sous plusieurs ponts. Par ailleurs, deux nouvelles sessions d'étude ont été organisées en Aveyron pour continuer les recherches sur la population de Grande Noctule du Lévézou et une dynamique est également lancée en Ariège pour préciser la présence de la Sérotine de Nilsson dans le département. Enfin, des ateliers ont été proposés aux bénévoles en Ariège pour la fabrication de détecteurs, une session similaire aura lieu à Toulouse en début d'année 2025.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour leur participation à ces activités et, plus globalement, pour leur implication dans la vie du groupe, notamment pour leur appui dans la gestion des SOS chiros.

Nuit de la chauve-souris - Castin 24 ©Aloïs Rouillère CEN Occitaniec



La formation au CEN Occitanie

En 2024, le CEN Occitanie a travaillé sur les formations qu'il peut dispenser. Pour cela, une page internet a été ajoutée au site internet du CEN Occitanie (<https://www.cen-occitanie.org/formations/>) et des fiches formations ont été réalisées. Au total, ce ne sont pas moins de 10 formations qui sont en ligne.

Ci-dessous, voici une liste non-exhaustive des formations dispensées en interne et en externe.

Interne (pour les salariés du CEN Occitanie) :

- 3 jours de formation « Concevoir & Encadrer des travaux de génie écologique » (filière technique)
- 1 jour de formation « Le B.A.BA du foncier »
- 1 jour de formation « Concevoir le pâturage » au Mas de Londres et 1 jour de formation « Concevoir la pâturage » à Capvern
- 1 jour de formation « Coléoptères saproxyliques »
- 2 jours de formation « Reconnaissance sur le terrain des espèces appartenant à des familles à fleurs peu apparentes, les poacées, cypéracées et joncacées. »

Externe :

- 1 formation aux inventaires acoustiques passifs pour 2 animatrices N2000.
- 10 jours de formations « Formation aux outils de prise en compte du Desman des Pyrénées » aux agents de l'OFB et à la DDT de 6 départements pyrénéens.
- 2 jours de formation sur les Bryophytes organisés pour un bureau d'études.
- 3 jours de formation « Hydrologie Régénérative-Keyline Design » par le CEN Occitanie, le Syndicat Mixte du Bassin de Thau et le Bureau d'études PERMALAB destinée aux agriculteurs, techniciens agricoles, agronomes, ingénieurs et techniciens de la gestion de l'eau, permaculteurs/designers.
- 3 journées de formation sur les zones humides et la prise en compte de leurs enjeux dans les travaux d'entretien des routes auprès des agents du département de l'Hérault.
- 2 journées sur les dendromicrohabitats à destination des agents du département de l'Hérault.

Contribution au réseau des CEN

Le CEN Occitanie est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et participe activement à la vie du réseau.

Le Congrès des Conservatoires d'espaces naturels en Lorraine (Nancy) avait pour thématique « Biodiversité et Changements climatiques » et a accueilli une trentaine de salariés du CEN Occitanie ainsi que quelques administrateurs. Le CEN Occitanie a activement participé aux divers ateliers et conférences.

Conseils d'Administration et Assemblée Générale

Le CEN Occitanie a participé aux Conseils d'Administration de la Fédération ainsi qu'à l'Assemblée Générale. Il est également représenté aux instances de l'ANA-CEN Ariège.

Groupes de travail thématiques

Comme chaque année, les salarié.es du CEN Occitanie animent et/ou participent à plusieurs groupes de travail créés dans le réseau des Conservatoires sur différentes thématiques : ressources humaines et finances, géomatique, foncier, communication & vie associative, EEDD, agriculture, ERC, etc., ainsi qu'à la Conférence des directeurs.

Ces groupes de travail permettent d'enrichir les discussions et d'aboutir à des outils utilisables par l'ensemble du réseau. Dans la thématique « Géomatique » par exemple, leur rendez-vous annuel a rassemblé sur 3 jours les géomaticiens du réseau dans les locaux de la Fédération à Olivet. Sur les questions ressources humaines et finances, des visioconférences sont organisées 4 à 6 fois par an, ainsi que 2 réunions physiques sur 2 jours pour échanger et partager les outils adaptés à leurs métiers. Le groupe EEDD, toujours très actif lui aussi, a vu la réalisation d'un nouveau cahier d'activités sur le thème de la campagne pour apprendre tous les liens entre nature et agriculture.

Participation à des salons nationaux

La FCEN participe régulièrement à des salons nationaux tels que le Salon International de l'Agriculture, le Sommet de l'Élevage, les Assises Nationales de la Biodiversité, le Salon des Maires, le Salon des Maires Ruraux, etc. Le CEN Occitanie a profité de cette présence pour participer notamment au Salon de l'Agriculture ainsi qu'au congrès des notaires lors duquel M. Arnaud MARTIN, président du CEN Occitanie a participé.

Tableau de bord 2024 & 2025

Les principaux éléments techniques et financiers de chaque CEN sont actualisés chaque année au sein d'un tableau de bord, lequel est publié tous les ans par la Fédération au travers d'une plaquette. Celui-ci s'accompagne également d'une actualisation nationale de la cartographie des sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels.

Retrouvez ce document en ligne sur le site www.reseau-cen.org.



Participation aux réseaux thématiques & gestionnaires

En 2024, Le CEN Occitanie a contribué activement aux réseaux de gestionnaires et aux réflexions sur des thématiques à enjeux, en particulier d'OC'nat, l'ARB, RNF, Rivages de France, le Réseau des gardes du littoral, Ramsar France, les Pôle-relais zones humides et a poursuivi l'animation en Occitanie du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et du CATZH Lozère.

Le CEN Occitanie a participé activement à l'organisation de la 2ème édition des Rencontres naturalistes d'Occitanie porté par OC'nat (Union des associations naturalistes d'Occitanie). Ces rencontres ont eu lieu les 15, 16 et 17 mars 2024 au palais des congrès de Gruissan (11). Elles ont réuni plus de 500 participants venus échanger sur 3 jours autour de 28 communications orales et 18 posters. Le CEN Occitanie a également fortement contribué au programme du colloque avec l'implication dans 8 communications orales et 6 posters.

Participation aux instances institutionnelles

En raison de son agrément régional au titre de la protection de la nature et de l'environnement et de sa reconnaissance de plus en plus forte en tant qu'acteur régional de la conservation, le CEN Occitanie est de plus en plus sollicité pour participer au travail de différentes commissions institutionnelles, de concertation ou d'expertises afin d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les décisions d'aménagement et de gestion des territoires.

La représentation du CEN Occitanie, non exhaustive, est la suivante :

- Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER) ;
- Comité Régional Agri-Environnement et Climatique (CRAEC) ;
- Comité Régional Biodiversité (CRB) ;
- Commission Régionale Forêt Bois (CRFB) ;
- Comités de pilotage du Programme régional Forêt Bois (PRFB) et du Programme régional d'agriculture durable (PRAD) ;
- Comité maritime de façade méditerranéenne (CMF Méd.) et Assemblée du Parlement de la Mer ;
- Conseil d'administration de la SAFER Occitanie et Comités techniques départementaux du Gard, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, du Tarn, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales ;
- Conseil d'administration de l'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB) Occitanie ;
- Commission Aires Protégées (CAP) de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), suppléance pour le réseau des CEN ;
- Commission départementale d'aménagement foncier de l'Hérault (CDAF 34 et 31) ;
- Commission départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) de l'Hérault, de la Haute-Garonne, de l'Ariège, Lozère ; expert dans l'Aude ;
- Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) de Haute-Garonne ;
- Comités Départementaux Espaces Sites et Itinéraires de l'Hérault, du Gard et du Tarn (CDESI 81, 34 & 30) ;
- Commission géographique du bassin Gard-Côtiers Ouest
- Conseil d'administration du Parc national des Cévennes ;
- Comités de pilotage de sites Natura 2000 et Comités consultatifs de Réserves Naturelles dans les différents départements ;
- Commission Locale de l'Eau des SAGE Basse Vallée de l'Aude, Bassin de Thau, Bassin du Fleuve Hérault, Lez-Mosson-Etangs Palavasiens, Dordogne, Lot amont ;
- Par ailleurs, des administrateurs siègent intuitu personae dans des conseils scientifiques.

Également des salariés :

- CNPN : Nicolas GOUIX ;
- CSRPN Occitanie : Daniel MARC ;
- Conseil scientifique de la RN géologique du Lot : Nicolas GOUIX ;
- Conseil scientifique des réserves catalanes : Frédéric BLANC.

Visite SCEA Paris Dauphine - projet LBP ©Mélanie Némoz CEN Occitanie



Mieux connus

Mieux reconnus

Les efforts initiés pour faire « mieux connaître et mieux reconnaître » le CEN Occitanie ont continué cette année 2024. Tout le monde a mis la main à la pâte : salariés, membres du Conseil d'Administration, bénévoles et adhérents. La communication sur les métiers et les actions du CEN Occitanie est primordiale pour atteindre nos objectifs d'images et de réputation dans la conservation du patrimoine naturel de la région Occitanie. Vous trouverez ci-dessus une liste non-exhaustive des actions mises en place.

Un site internet bien en place !

En 2024, le site internet du CEN Occitanie a comptabilisé environ 13 308 utilisateurs uniques, avec une moyenne de 1 minute 02 passée sur le site, et plus de 41 000 pages vues.

Les pages les plus regardées sont dans l'ordre : page d'accueil, l'équipe du CEN Occitanie, nous rejoindre et les sorties nature. Les utilisateurs proviennent de différentes sources, mis dans l'ordre de la source la plus utilisée : recherche naturelle (via un moteur de recherche), directe (url tapée directement dans la barre de recherche), référentiel (liens externes sur d'autres sites internet qui amènent vers le CEN Occitanie), réseaux sociaux, email.

En 2024, le site internet a reçu une grosse mise à jour, notamment sur les pages sous le menu « Nos actions » (remplissage des différents fondements, ajout d'une page Formations, mise à jour de la page EEE dans Grands programmes, etc.). Les sorties nature et les actualités ont été régulièrement mis à jour. La partie « Agissez avec le CEN » a reçu un nouveau façonnage : remise en forme des pages « Nous soutenir », « Vous faire accompagner », « Rejoindre l'équipe » et ajout des pages « Groupes thématiques et territoriaux ».

Pour visiter le site internet : www.cen-occitanie.org



www.cen-occitanie.org

Une belle présence sur les réseaux sociaux

De manière générale, le CEN Occitanie est « mieux connu, mieux reconnu » sur les réseaux sociaux avec un nombre croissant d'abonnés sur les trois réseaux principaux que sont Facebook, Instagram et LinkedIn. L'engagement des internautes sur les publications est également en hausse. Rappelons ici que l'engagement comprend les interactions faites sur une publication (un j'aime, un commentaire, un partage, un clic sur un lien, etc.) et démontre de l'intérêt des utilisateurs. Ainsi, plus il y a d'engagement, mieux nous nous portons ! Voir tableau page ci-contre.

Un ancrage toujours présent dans la presse

Le CEN Occitanie est bien présent dans la presse locale, régionale, voire de temps en temps nationale. En 2024, nous pouvons dénombrer plus de 155 parutions dans divers médias (presse nationale, presse spécialisée, presse régionale, presse quotidienne régionale, radio, TV, web média et chez les partenaires). Cet effort de parution doit être accentué en 2025, afin de mieux faire valoir les actions du Conservatoire auprès de différents publics.

A noter que le CEN Occitanie était bien présent dans le magazine des CEN, avec un 3 pages consacré au travail réalisé sur le Desman des Pyrénées « Les mystères du Desman » et notamment le travail mené dans le cadre de la thèse CIFRE de Loan Arguel.

Pour lire le magazine, rendez-vous ici : <https://www.cen-occitanie.org/wp-content/uploads/2023/12/fcen-magazine-2-2024-web.pdf>

Panneaux CEN Occitanie

En 2024, plusieurs panneaux d'entrée de sites naturels et travaux ont été imprimés. Voici une liste et des exemples ci-dessous :

3 en Aveyron (Pré des Chevaux), 7 en Hérault (Pujaut et Poussan), 2 dans le Gard (La Cubelle), 2 dans les Pyrénées-Orientales (Banyuls), 2 dans l'Aude (La Fajolle et Mazuby), 3 pour les travaux dans le cadre de mesures compensatoires dans la Haute-Garonne (Toulouse).



2024	Facebook	Instagram	LinkedIn
Abonnés	8 641	3 498	6 870
Nombre d'abonnés gagnés	560	451	2 213
Nombre de publications	215	207	61
J'aime	4 770	9 935	2 347
Commentaires	159	35	33
Partages	642	28	536
Impressions*	516 481	185 045	158 389

*Les impressions sont le nombre de fois qu'une publication est apparue à l'écran.

Une présence territoriale avérée

En 2024, le CEN Occitanie a tenu une dizaine de stands sur divers événements : Salon Les Pyrénéennes (Saint-Gaudens, 31), Fête de la Garrigue (Montbazin, 34), Festival de l'Eau (Capvern, 65), Fête de la Nature (Léguevin, 31), Congrès Herpétologique de France (Carcassonne, 11), Rencontres naturalistes d'Occitanie (Gruissan, 11), Foire forestière du Lot (Lac du Tolermé, 46) ou encore le forum des associations de Mende (48). Il est également sollicité pour animer des conférences comme en Aveyron avec une conférence sur les chauves-souris et une sur la restitution de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Rodez. Il répond présent lors d'événements impliquant directement des élus ou habitants du territoire, telles que la Galerie Ephémère 2024 à Villeneuve-lès-Maguelone (34), l'inauguration du sentier des orchidées avec le Domaine de Serres Mazard (11), la remise du prix « Meilleure commune pour la biodiversité 2024 » de Montbazin (34).

Enfin, le CEN Occitanie s'attèle à impliquer les agriculteurs engagés dans la préservation du vivant et à les valoriser lors d'une vidéo « Les Pas de Coralie », avec la mise en lumière d'un exemple concret de partenariat au service de la biodiversité entre propriétaire, CEN Occitanie et agriculteur, par Nicolas Delrieu (81) : <https://www.youtube.com/watch?v=QjGKMOm3C08> ; un voyage d'étude des partenaires du projet FLoRE chez la Ferme du Rivet (81), très avant-gardiste sur la collecte de semences locales sauvages ; de nombreuses rencontres réalisées dans le cadre du LIFE Biodiv'Paysanne : recommandations sur les fermes, journées de formation (ex : formations de bénévoles Terre de Liens aux aspects biodiversité sur la ferme Les Natalys (34)) ; par la visite des Chèvres du Trèzezel (34) par les partenaires du projet TerrAES : CEN Occitanie, Oc'Via, France Active Airdie Occitanie ou encore par des visites régulières de l'écopôle de Mirabeau à Fabrègues (34).

Les Pyrénéennes Life Biodiv'Paysanne ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



Rapport financier

Nos partenaires

non exhaustif



Le compte de résultat de l'exercice recouvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, dont le total des produits hors contributions volontaires valorisées est de 12 973 713 €, est en hausse de 10 % par rapport à 2023, essentiellement dû à l'augmentation de la masse salariale, des frais de fonctionnement associés (notamment locaux, véhicules, téléphonie, matériels...), ainsi que la prise de part au capital de la SCEA Biodiv'Paysanne essentiellement par l'apport du matériel acquis à cet effet dans le programme Life. Les prestations de service nécessaires à l'activité ont quant à elles diminué globalement, en distinguant celles auprès des associations qui augmentent, notamment par le versement de l'acompte des fonds européens du Life Biodiv'Paysanne aux bénéficiaires associées et la mobilisation du réseau associatif naturaliste dans la mise en œuvre de programme de conservation d'espèces ou encore d'expertise, de suivis et d'inventaires, de celles auprès d'autres structures qui diminuent, comparées à l'année 2023 qui avait vu notamment la réalisation de gros travaux de restauration de zones humides et cours d'eau.

Il présente un excédent de 59 289 €.

Le bilan au 31 décembre 2024, après répartition du résultat de l'exercice, présente un total de 60 367 208 € €. Il augmente de 31 % par rapport à 2023, essentiellement dû à l'inscription de conventions pluriannuelles relatives à la gestion de sites de mesures compensatoires sur le long terme et de subventions d'investissement pour l'acquisition de terrains.

Les fonds propres au 31/12/2024 sont de 5 276 872 €, ils augmentent de 48% essentiellement dû à l'inscription de subventions d'investissement et d'apport en fonds associatif sans droit de reprise (tiers payeur aménageurs) pour l'acquisition de terrains.

L'association travaille en collaboration avec diverses institutions publiques et privées pour mener des projets de conservation : collectivités locales, entreprises, organismes de recherche etc. De nombreux partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN Occitanie.

Nous remercions ces acteurs chaleureusement.

Institutions

Europe (Fonds Life, Interreg, Leader, Feader, Feder), Etat (Ministères et leurs services déconcentrés en charge de l'Ecologie, de l'Agriculture, de la Culture, des Armées), Région Occitanie, Région Nouvelle Aquitaine, Départements de l'Aude, du Gard, de la Haute-Garonne, du Gers, de l'Hérault, de la Lozère, du Lot, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales et du Tarn.

Métropoles, Communautés d'agglomération et de communes

Montpellier Méditerranée Métropole, Perpignan Méditerranée Métropole, Nîmes Métropole, Toulouse Métropole ; Albères Côte Vermeille Illibéris, Albigeois, Aubrac, Aure-Louron, Bastides de Lomagne, Béziers Méditerranée, Carcassonne Agglomération, Castres Mazamet, Causses Aigoual Cévennes, Cévennes Mont Lozère, Clermontais, Decazeville, Grand Avignon, Grand Narbonne, Grand Pic-Saint-Loup, Grand Rhodanien, Hérault Méditerranée, La Domitienne, Lézignan Corbières Minervois, Lodévois Larzac, Pays de l'Or, Pays de Lunel, Pays Viganais, Pyrénées audoises, Pyrénées Haut-Garonnaises, Rodez agglomération, Sète Agglopol Méditerranée, Sicoval, Sor et Agout, Vallée de l'Hérault, Vallées des Gaves.

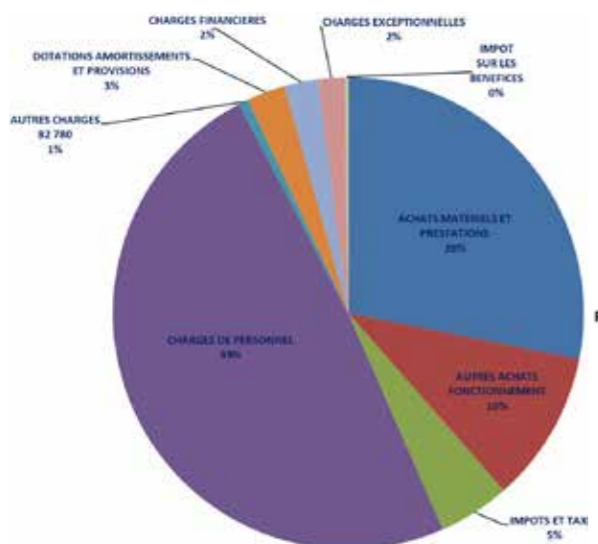
Communes

Aigues-Mortes, Albi, Alzon en Cévennes, Anglès, Arbas, Argences en Aubrac, Auch, Aulon, Bach, Bagnères-de-Luchon, Baillargues, Banyuls sur Mer, Barbaira, Barran, Belfort de Quercy, Belfort-sur-Rebenty, Belvis, Bessan, Bouzigues, Brassac, Brissac, Camplong d'Aude, Canet, Capendu, Capvern, Carennac, Cassuejouls, Castanet Tolosan, Castelsarrasin, Caucalières, Caveirac, Caylus, Cazes-Mondenard, Cieurac, Comigne, Condom, Congénies, Comiac, Coueilles, Counozouls, Cournonsec, Cournonterral, Cubières-sur-Cinoble, Curières, Dourgues, Duilhac-sous-Peyrepertuse, Dun, Dunes-Gasques, Durenque, Espérausses, Fabrègues, Fleurance, Fontanes, Fontrieu, Gagnac-sur-Garonne, Gallargues le Montueux, Ger, Gignac, Gijounet, Gorges du Tarn Causses, Goyrans, Grabels, Grisolles, Jamblusse, Labastide-Saint-Pierre, La Capelle et Masmolène, La Cavalerie, Lacrouzette, La Fajolle, Laguiole, Lahitte, Lajo, La Loublière, Lamasquère, Lamontéliarié, La-Tour-du-Crieu, Lavérune, Larrazet, Lectoure, Le Grau-du-Roi, Léguevin, Les Laubies, Lespignan, L'Isle-de-Noé, Lourdes, Loze, Manciet, Marseillan, Mas-de-Londres, Mazamet, Mazuby, Mialet, Millau, Mirande, Mondoumerc, Montastruc, Montbartier, Montbazin, Montégut, Montlaur, Montpellier, Montpeyroux, Montpezat-de-Quercy, Montréal-du-Gers, Montrozier, Mornas, Murviel-lès-Montpellier, Naucelle, Nissan-lez-Enserune, Notre Dame-de-Londres, Parignargues, Paulinet, Penne, Peyrestortes, Pinsac, Piquecos, Port Barcarès, Poueyferré, Pouzols, Pradelles-en-Val, Quins, Reilhaguet, Rivesaltes, Rodez, Roquefeuil, St Etienne-des-Sorts, St Guilhem-le-Désert, Sagnousse, Saint-Antonin-Noble-Val, Saint-Chély-d'Aubrac, Saint-Clar, Sainte Colombe-sur-Guette, Sainte-Livrade, Saint Jean de Védas, Saint-Paul-de-Fenouillet, Saint-Paul-et-Valmalle, Saint-Paul-Flaunac, Saint Sauveur de Ginrestoux, Salvétat sur Agout, Sanilhac-Sagriès, Séniergues, Sérignan, Sommières, Sorbs, Sournia, Talairan, Thuir, Toulouse, Tuchan, Valliguières, Vendres, Villeneuve-lès-Maguelone, Valergues, Varen, Vaylats, Villemur, Villeneuve les Béziers, Villeneuvevette.

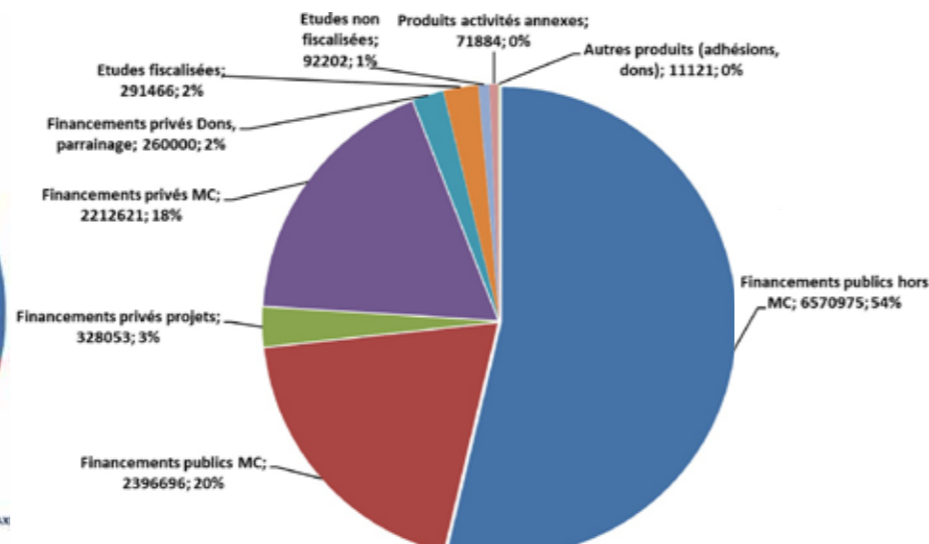
Syndicats Mixtes

PNR Aubrac, PNR Causses du Quercy, PNR Grands Causses, PNR du Haut-Languedoc, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées catalanes, PNR Corbières-Fenouillèdes ; Aude Centre, AB Cèze, Bassin de l'Agout, Bassin de la Têt, Bassin de l'Or, Bassin de Thau, Bassin du Lez, Cahors Sud, Canigou, Camargue gardoise, des 3 Vallées, Delta de l'Aude, EPAGE du Viaur, Grand Hers, Lot Dourdou, Massif et Gorges du Gardon, Pays Cœur d'Hérault, Pibeste-Aoulhet, RIVAGE, Salagou, SYGRAL gestion des rivières Astarac-Lomagne, Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnac, Terres d'Oc, Tarn amont, Vidourle ; Société de l'Or Aménagement, SPLA Les portes du Tarn, SPL Sillages, Tisséo.

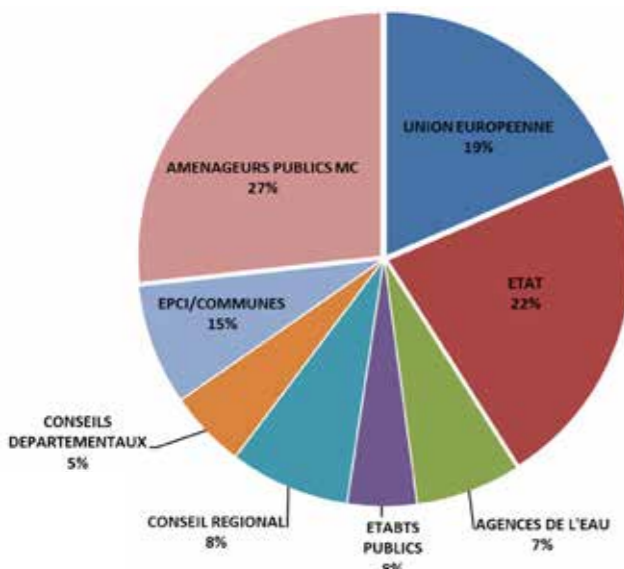
RÉPARTITION DES CHARGES : 12 914 424€



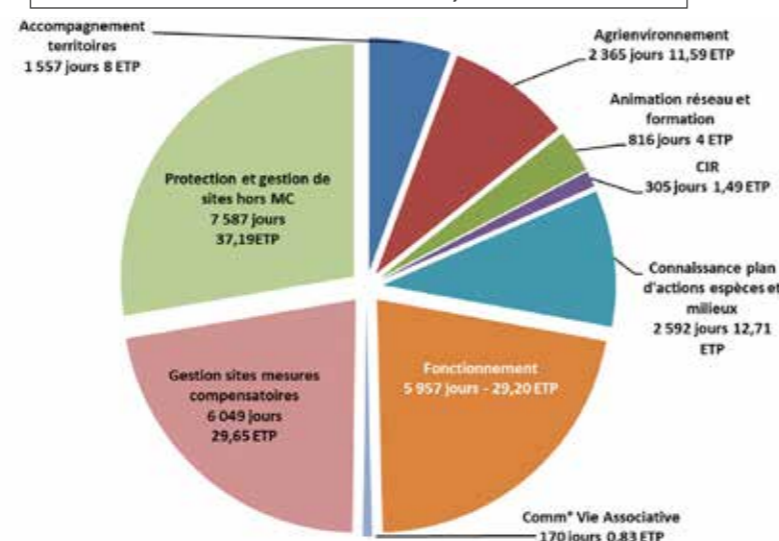
RECETTES PAR TYPE DE FINANCEMENT



FINANCEMENTS PUBLICS: 8 967 671€



RÉPARTITION DES JOURS TRAVAILÉS PAR AXE D'ACTION
27 397 JOURS POUR 134,3 ETP



Etablissements publics et assimilés

Agences de l'Eau Adour-Garonne, Loire Bretagne et Rhône Méditerranée Corse, APIJ, ANRT, ASA de Lespignan, Aéroport de Béziers-Agde, CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées, CBN Méditerranée, Chambres consulaires d'agriculture, Conservatoire du littoral, Office Français de la biodiversité, CEFE-CNRS, CNRS Geode, CNFPT, CNPF, Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, IFREMER, IGN, EPLEFPA 48, LEGTA François Rabelais, Lycée de l'Arc d'Orange, INP-ENSAT Toulouse, EI PURPAN, INRAE, IRSTEA, Montpellier Aéroport Méditerranée, Muséum National d'Histoire Naturelle, Office National des Forêts, Office de l'environnement de la Corse, Parc OSU-OREME, National des Cévennes, Parc National des Pyrénées, Pôle des eaux Carmausin-Segala, RNR Marais de Bonnefont, SAFER Occitanie, Sup Agro Montpellier et Florac, Université de Montpellier – Faculté des Sciences, Université de Perpignan, Université de Toulouse.

Fondations, mécènes et parrainages

La Tour du Valat, Biocenys, Caisse d'Epargne, Lafarge, EDF, Fondation de France, Fondation du Patrimoine, Fondation Banque populaire, Fondation Terres de Liens, Fondation Espaces Naturels de France.

En 2024 le CEN Occitanie a également accueilli un mécénat de compétence d'une grande entreprise de télécom dans le cadre d'un dispositif permettant à ces personnels en milieu de carrière de réaliser une action d'intérêt général.

Associations

ADASEA du Gers et ADASEA d'Oc, ADENA, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, Association Château-Neuf des Peuples, ASFRA, Ass. Spéléo. de Nîmes, Aude Nature, Fédération Aude Claire, Caracol, ANA - CEN Ariège, Caminarem, CEN Auvergne, CEN Nouvelle-Aquitaine, CEN PACA, COGard, CPIE de Bigorre Pyrénées, CPIE Quercy-Garonne, CPIE Pays Gersois, CPIE des Causses Méridionaux, CPIE du bassin de Thau, CPIE Apieu Montpellier, CPIE Gard MNE RENE, REEL-CPIE Lozère, Ecologistes de l'Euzière, FCEN, Fédérations départementales et régionale des chasseurs, Fédération des réserves naturelles catalanes, Fédération Régionale de Spéléologie, FNE OCMed, FD Civam 30, Biocivam 34, FR CIVAM, Forêt méditerranéenne, Groupe Chiroptère Languedoc-Roussillon, GEG²A, GISOM, GRAINE Occitanie, Groupe Ornithologique du Roussillon, Inkartad, La Frênette, La Salsepareille, Les Amis de Solan, LPO Mission Rapaces, Ligue de Protection des Oiseaux Occitanie, Nature En Occitanie, OC'nat, Opie, Opie MP, PEP'S, Réseau Haies France, Réseau InPACT, Réseau éducation Pyrénées Vivantes, Réserves Naturelles de France, SFEPM, TelaBotanica, Terres de Liens L-R & MP, Société Herpétologique de France, Société Tarnaise des Sciences Naturelles, Société des Sciences Naturelles du Tarn et Garonne.

Organismes socio-professionnels et privés

Les exploitant.e.s agricoles partenaires de la gestion de nos sites, Agromousquetaires, Amundi Investissement Forestier, Autoroute du Sud de la France, Aux délices Sanilhacois, Banque des Territoires, Crédit Coopératif, Caisse d'épargne, Belectric, Biocenys, Biotope, BRL, Carrières et Travaux du Sud-Ouest, Calcaires du Biterrois, Cap Solar, CDC, CHICCO12, COLAS Midi-Méditerranée, Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne, Compagnie Nationale du Rhône, Cours Diderot, CVE, EDF, Enedis, Energie du Sud, EOLE Saint Jean Lachalm, EOLMED, Fédération des IGP Hérault, GGL, Goodman, Groupe Pierre Fabre, GSM, Groupe ACCOR, Hallstar France, Hectare, IMERYS, IMMOCAP, Laboratoire Clarins, Lafarge, La Provençale, LidL, MAIF, MILAN Editions, Nestlé Waters Supply Sud, NEXIMMO, Oc'Via, Oc'Via maintenance, Petit Vedelin, Pôle Sup Nature, RAZ Energie 3, Sablières de la Salanque, SNCF Gares & Connexions, SNCF Réseau, STPC Colas, Syndicat AOC Languedoc, Syndicat forestier de Counozouls, Sylva Environnement, SHEMA, SARL EXEN, SARL NATECO, SAS Le Sapin Rouge, VALECO, SAS Vaills, SCE, TEREKA, Terres de Liens LR & MP, Urba Solar, Uniformation, VALOREM, VIVEA, Zoo African Safari.

Merci aux propriétaires qui nous ont accordé leur confiance, aux adhérents et aux bénévoles pour leur aide précieuse.



CRÉDITS PHOTO 1ÈRE DE COUVERTURE (DE HAUT EN BAS ET DE GAUCHE À DROITE) :
Chantier bénévoles dans le Lot ©CEN Occitanie
Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) ©Xavier Rufroy CEN Occitanie
Lido de Thau ©Olivier Scher CEN Occitanie

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

SUIVEZ-NOUS !

Retrouvez toutes nos actualités sur
notre site internet et les réseaux sociaux

www.cen-occitanie.org



REJOIGNEZ-NOUS !

Vous pouvez devenir adhérent du CEN Occitanie.
Rien de plus simple, inscrivez-vous sur le site internet à
<https://www.cen-occitanie.org/adherer-au-cen/>



SIÈGE SOCIAL

Immeuble Le Thèbes
26 Allée de Mycènes
34 000 Montpellier
04 67 02 21 28
occitanie@cen-occitanie.org

ARTICLE L.414-11 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

« Les conservatoires régionaux d'espaces naturels contribuent à la préservation d'espaces naturels et seminaturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur le territoire régional. Ils mènent également des missions d'expertise locales et des missions d'animations territoriales en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. »